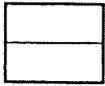
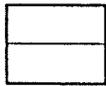


F



E



E



L



I



N



G

446

CHER PROPRIETAIRE

Vous nous avez honorés de votre confiance et nous vous en remercions vivement. Vous êtes donc propriétaire et utilisateur d'un bateau KIRIE, qui, nous le souhaitons, vous apportera toutes les satisfactions et les joies que vous en attendez.

En effet, KIRIE construit des bateaux depuis 1912 et à l'époque, la construction navale de plaisance s'adressait à une clientèle d'amateurs éclairés et exigeants : il fallait construire beau et bien pour se faire un nom. Ce que fait KIRIE.

Et depuis plus de 70 ans, le chantier construit des bateaux avec les mêmes soins. Si la fibre de verre a supplanté le bois dans la construction des coques, c'est toujours avec autant de maîtrise et de raffinements techniques que le matériau est mis en oeuvre, et c'est la même maîtrise et le même soin qui président à la construction des aménagements et aux finitions de nos bateaux.

En concevant et construisant votre FEELING, le but - traditionnel - du chantier a été de créer un voilier solide et rapide, sécurisant et facile à mener, esthétique et accueillant. Cet objectif est atteint.

FEELING... Quel nom beau et juste pour un voilier KIRIE ! Cette perception, à la fois réfléchie et instinctive est toute à l'image de votre nouvelle acquisition.

Votre FEELING est né pour naviguer vite et loin, en harmonie avec ses éléments, la mer et le vent, et pour vous faire partager cette harmonie.

Toute l'équipe du Chantier KIRIE souhaite de tout coeur qu'à travers de nombreuses et heureuses navigations, votre FEELING vous permet d'éprouver de grandes joies.

Bien sincèrement.

A T T E N T I O N

La garantie du chantier n'est acquise pour autant que vous ayez retourné au chantier :

- Dès réception du bateau le volet N° 1 du certificat de livraison
- A chaque visite annuelle le volet détachable annuel de la garantie "oeuvres vives"

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

VENTE :

La vente peut être prouvée par tout moyen et peut résulter de documents ou éléments exprès ou tacites. Cependant, les commandes qui nous sont adressées directement par nos clients ou qui sont transmises par nos agents ou représentants ne lient notre société que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit.

DELAI DE LIVRAISON :

Nos délais de livraison sont, sauf convention particulière, donnés à titre indicatif ; les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages-intérêts. En outre, tous nos délais de livraison, même convenus par une stipulation particulière, sont annulés ou retardés par tous cas fortuits et de force majeure et notamment en cas de grève totale ou partielle, lock-out, guerre civile ou étrangère, émeute ou acte de violence, épidémie, interruption de transport, accident, panne de matériel, non livraison en matières premières, incendie.

TRANSFERT DES RISQUES - TRANSPORT :

Le transfert de risques s'opère chez l'acheteur dès la conclusion de la vente. Toutes nos marchandises sont prises dans nos usines et voyagent aux risques et périls de l'acheteur, quels que soient le mode de transport ou les modalités de règlement du prix. Ce principe ne saurait subir de dérogations, par le fait de la prise en charge de tout ou partie du transport par le vendeur, celui-ci agissant alors comme simple mandataire de l'acheteur.

MODIFICATIONS DES PRODUITS :

Nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications toutes modifications que nous jugerons utiles. Les modèles exposés, notices, dépliants, catalogues, n'ont qu'un caractère indicatif.

PRIX DE VENTE :

Nos prix ne sont donnés qu'à titre indicatif, le prix facturé étant celui du tarif en vigueur au jour de la livraison, lequel est modifiable sans préavis. Les prix s'entendent départ de nos ateliers, marchandises non emballées, les frais de sortie d'usine, d'emballage, de transport et de convoyage jusqu'au lieu de la livraison étant à la charge de l'acheteur.

MODALITES DE PAIEMENT :

Nos factures sont payables à notre siège social. Les échéances convenues sont de rigueur. Tous retards dans le paiement entraînent de plein droit et sans mise en demeure le paiement d'intérêt de retard au taux des avances sur titres de la Banque de France, majoré de cinq points. Nous nous réservons, par ailleurs, en cas de retard de paiement, la faculté de suspendre ou annuler les ordres en cours sans préjudice de tous autres recours. En outre, en cas de non-paiement dans un délai de dix jours après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, d'une part, il sera dû en sus, à titre de clause pénale, une indemnité égale à 10 % du prix de la marchandise vendue, et d'autre part, il se produira ipso facto une déchéance des autres termes éventuellement prévus au contrat qui deviendront immédiatement exigibles.

Les frais de protêt éventuels, de mise en demeure, de recouvrement sont à la charge du débiteur et sont fixés forfaitairement à 10 % du prix impayé.

L'acquéreur déclare d'ores et déjà nous autoriser, en cas de retard de paiement, à prendre hypothèque maritime sur tout navire lui appartenant.

Les travaux supplémentaires sont payables au comptant.

En cas d'expédition retardée à la demande de l'acheteur, le paiement devra néanmoins s'effectuer comme si ce retard n'avait pas existé.

Toutes sommes versées à la commande et avant facturation le sont à titre d'acompte et n'ouvrent aucune faculté de dédit au client. En cas de rupture de contrat par le client ou de refus de prendre livraison, les acomptes versés tiennent lieu de dédit minimum, sans préjudice de la faculté qui nous est réservée de poursuivre la réalisation de la vente ou l'obtention de tous dommages et intérêts.

GARANTIE CONTRACTUELLE :

Pendant les six mois suivant la livraison, nos obligations se limitent au remplacement pur et simple, chez les agents de la marque, des pièces reconnues défectueuses par nous, à l'exclusion de tous frais de port, de déplacement, de grutage, d'essai à flot, de main d'oeuvre, d'immobilisation du bateau qui sont à la charge du client. Aucune réclamation ne sera prise en considération si elle n'est pas accompagnée du certificat de livraison. Nos concessionnaires ou agents demeureront seuls responsables des engagements qu'ils ont pris avec leurs clients.

Sont exclus de la garantie du chantier :

- les pièces qui auraient pu être remplacées par des pièces d'une autre origine,
- les dommages résultant d'un usage impropre et anormal, notamment l'imprudence, la négligence et l'usage abusif,
- les matériels qui ont été partiellement ou totalement modifiés à la suite d'une réparation en dehors des chantiers du constructeur ou en dehors de ses préconisations.

Tous les dommages qui pourraient résulter d'un accident tel que le feu, la foudre, la tempête, le transport, les émeutes.

GARANTIE DES GEL-COATS :

Le chantier donne, sur certains de ses modèles, une garantie spéciale de cinq ans sous la flottaison. Cette garantie fait l'objet de conditions particulières inscrites sur le certificat de garantie "oeuvres vives" qui est délivré avec le bateau.

En dehors de cette garantie spéciale, le chantier décline toute responsabilité concernant les fissures et les craquelures pouvant apparaître dans le gel-coat et qui n'affectent pas l'étanchéité et la solidité du bateau.

APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS :

Sauf conventions spéciales et écrites, toute commande emporte de plein droit de la part de l'acheteur son adhésion à nos conditions générales de vente nonobstant toute stipulation contraire figurant à ses propres conditions générales d'achat.

LECTION DE DOMICILE ET JURIDICTION :

Nous éliions domicile à notre siège social. En cas de contestation relative à l'exécution d'un contrat de vente ou au paiement du prix, ainsi qu'en cas d'interprétation ou d'exécution des clauses et conditions ci-dessus indiquées, le tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON sera seul compétent quels que soient le lieu de livraison, le mode de paiement accepté, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

RESERVE DE PROPRIETE :

- Le transfert à l'acheteur de la propriété des marchandises vendues et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix, lequel ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
- Cependant, dès la délivrance de ces marchandises, les risques sont mis à la charge de l'acheteur qui devra en assurer, à ses frais, l'entretien et la conservation et réparer les dommages causés par ces marchandises.

GARANTIE OEUVRES VIVES

Type : N° coque : N° série :

Date de première mise à l'eau :

CONCESSIONNAIRE : Nom :

Adresse :
.....

PROPRIETAIRE : Nom :

Adresse :
.....

Le gel-coat étanche appliqué sous la flottaison du bateau désigné ci-dessus, est garanti contre la présence de bulles dans des proportions supérieures à 1 % de la surface au mètre carré et ceci sous réserve de respecter les conditions ci-dessous :

- Se conformer aux prescriptions d'entretien ci-jointes,
- Retourner le double du présent certificat dûment signé dans les six mois après le départ du chantier,
- Retourner tous les ans, et au plus tard à la date anniversaire de l'acceptation du présent certificat, les quatre fiches annuelles de contrôle jointes, dûment remplies et signées suivant les prescriptions qu'elles contiennent.
- En cas de survenance d'un sinistre dans des proportions supérieures à celles indiquées ci-dessus, faire dresser par un agent agréé, un procès-verbal suivant le modèle ci-annexé.

BON POUR GARANTIE DE CINQ ANS DES OEUVRES VIVES DANS LES CONDITIONS CI-DESSUS.

Le Chantier KIRIE

Date :

BON POUR ACCEPTATION DES CONDITIONS DE LA GARANTIE OEUVRES VIVES DANS LES CONDITIONS CI-DESSUS.

Le Client

(inscrire la mention manuscrite "Lu et approuvé")

Le Concessionnaire

Date :

GARANTIE OEUVRES VIVES

Type : N° coque : N° série :

Date de première mise à l'eau :

CONCESSIONNAIRE : Nom :

Adresse :

PROPRIETAIRE : Nom :

Adresse :

Le gel-coat étanche appliqué sous la flottaison du bateau désigné ci-dessus, est garanti contre la présence de bulles dans des proportions supérieures à 1 % de la surface au mètre carré et ceci sous réserve de respecter les conditions ci-dessous :

- Se conformer aux prescriptions d'entretien ci-jointes,
- Retourner le double du présent certificat dûment signé dans les six mois après le départ du chantier,
- Retourner tous les ans, et au plus tard à la date anniversaire de l'acceptation du présent certificat, les quatre fiches annuelles de contrôle jointes, dûment remplies et signées suivant les prescriptions qu'elles contiennent.
- En cas de survenance d'un sinistre dans des proportions supérieures à celles indiquées ci-dessus, faire dresser par un agent agréé, un procès-verbal suivant le modèle ci-annexé.

BON POUR GARANTIE DE CINQ ANS DES OEUVRES VIVES DANS LES CONDITIONS CI-DESSUS.

Le Chantier KIRIE

Date :

BON POUR ACCEPTATION DES CONDITIONS DE LA GARANTIE OEUVRES VIVES DANS LES CONDITIONS CI-DESSUS.

Le Client

Le Concessionnaire
(inscrire la mention manuscrite "Lu et approuvé")

Date :

PRECONISATIONS D'ENTRETIEN DES COQUES EN POLYESTER

1 - NE JAMAIS :

- Faire de sablages quels qu'ils soient,
- Employer de solvants autres que l'alcool (utiliser de préférence de l'alcool éthylique dénaturé à 95°),
- Utiliser de l'eau chaude sous pression,
- Utiliser des détergents sous pression,
- Utiliser de grattoir,
- Utiliser de primer d'accrochage.

2 - RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Deux ou trois carénages par an sont préférables à un seul carénage annuel.

a) Bateau neuf

Pour enlever les agents de démoulage : nettoyer à l'alcool éthylique dénaturé à 95°. Essuyer au papier.

Pour préparer l'accrochage de l'anti-végétatif : faire à la main une légère abrasion, au papier à l'eau, grain 400.

Rincer à l'eau douce, froide, sans pression ni détergent. Sécher.

Appliquer l'anti-végétatif au pinceau ou au rouleau.

b) Entretien

Pour un nettoyage à la pompe haute pression :

- * Eau froide (température maxi : 15°)
- * Pression maxi dans la buse : 60 bars
- * Ne pas approcher la buse à moins de 0,60 m de la coque.

Sécher,

Appliquer l'anti-végétatif au pinceau ou au rouleau. Entre chaque couche d'anti-végétatif, respecter le temps recommandé par le fabricant.

CERTIFICAT DE LIVRAISON

Propriétaire _____

Nom _____

Adresse _____

Port d'attache _____

Cachet du Concessionnaire

Type de bateau _____

N° de série _____

N° de coque _____

N° de moteur _____

Date de réception _____

Livré au Port de _____

Transporteur _____

Réserves faites au transporteur _____

DEFAUTS, ANOMALIES, MANQUES CONSTATES

1) Coque, pont _____

2) Inventaire standard : extérieur, intérieur (accastillages, voiles) _____

3) Greement et espars _____

4) Moteur _____

5) Electricité _____

6) Options _____

7) Divers _____

Je soussigné propriétaire du bateau désigné ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente du chantier et des conditions de garantie qui y sont incluses ainsi que des termes de la garantie spéciale "oeuvres vives".

Fait à _____ le _____

Signature
(Lu et approuvé)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU CHANTIER



CERTIFICAT DE LIVRAISON

Propriétaire _____

Nom _____

Adresse _____

Port d'attache _____

Cachet du Concessionnaire

Type de bateau _____

N° de série _____

N° de coque _____

N° de moteur _____

Date de réception _____

Livré au Port de _____

Transporteur _____

Réserves faites au transporteur _____

DEFAUTS, ANOMALIES, MANQUES CONSTATES

1) Coque, pont _____

2) Inventaire standard : extérieur, intérieur (accastillages, voiles) _____

3) Greement et espars _____

4) Moteur _____

5) Electricité _____

6) Options _____

7) Divers _____

Je soussignépropriétaire du bateau désigné ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente du chantier et des conditions de garantie qui y sont incluses ainsi que des termes de la garantie spéciale "oeuvres vives".

Fait à _____ le _____

Signature
(Lu et approuvé)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU CONCESSIONNAIRE



Rapport de mise en service

Check list de mise en main

Afin de connaître rapidement votre bateau, veuillez vous faire expliquer par votre agent KIRIE les points suivants :

I - A L'INTERIEUR DU BATEAU :

- 1 - Contrôle de l'inventaire du matériel (rôle et place souhaités)
- 2 - Moteur :
 - . avant mise en marche vannes eau et carburant, réservoir, jauge, utilisation des manettes et bouton de commande des gaz et embrayage.
 - . mise en route après divers contrôles
 - . rodage
 - . entretiens divers
- 3 - Electricité :
 - . rôle et usage du commutateur de batterie
 - . tableau électrique (rôle et place de chacun des disjoncteurs)
 - . indicateur de charge
- 3 bis - Fonctionnement des appareils de navigation (speedo, compas, radio et sondeur, etc.)
- 4 - Circuit d'eau douce (utilisations et précautions) :
remplissage - filtre - pompe à pied - vannes (évacuation lavabo et évier)
- 5 - Circuit des gaz :
 - . logement et mise en place de la bouteille
 - . allumage
 - . précaution d'usage
- 6 - WC :
fonctionnement, précautions.
- 7 - Accessoires :
 - . mise en place table repas
 - . couchettes
- 8 - Pompe de cale :
principe, fonctionnement, purge, nettoyage.
- 9 - Utilisation de la dérive relevable (en version DI)

II - SERVITUDE DU PONT :

- 1 - Mise en place du greement dormant, du mouillage, du mât.
- 2 - Usage et fonctionnement du greement courant et fonctionnement du système de prise de ris
- 3 - Règlage et réduction de voilure.

III - EVOLUTION ET MANOEUVRE AU MOTEUR :

- 1 - Prise de mouillage, mise à quai
- 2 - Précaution d'échouage

CONSEILS DE MISE A L'EAU

Avant la mise à l'eau du bateau, vérifier l'aspect extérieur de la coque et contrôler de l'extérieur et de l'intérieur, l'état de tous les passe-coques, des dalots de vidange du cockpit, du tube de jaumière. Il est intéressant de réaliser, à ce moment, l'installation du loch, speedomètre et du sondeur. Fermer toutes les vannes avant la mise à l'eau ; bateau à flot, les ouvrir en s'assurant de l'étanchéité du circuit.

Précaution à prendre pour presse-étoupe à joint tournant :

Après chaque mise à l'eau ou à chaque échouage, il faut chasser l'air resté prisonnier dans le soufflet en le comprimant vers l'arrière du bateau jusqu'à ce que l'eau gicle entre la bague du soufflet et la bague fixe de l'arbre d'hélice.

Mâtage

Le bateau se mâte impérativement à la grue.

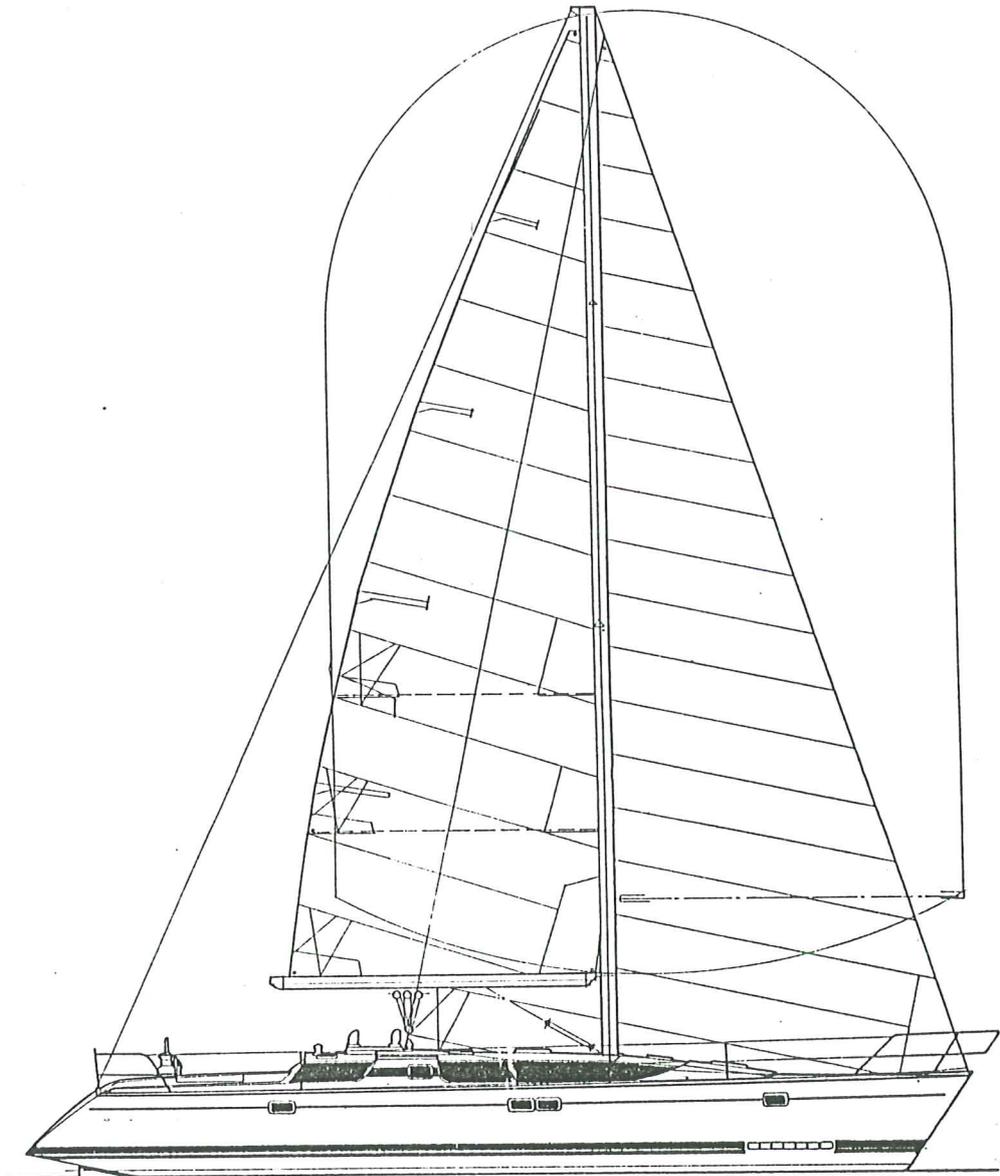
Les opérations à effectuer sont les suivantes :

- Allonger le mât sur un ber ou des tréteaux.
- Monter les barres de flèche et fixer les haubans légèrement tendus vers le haut du mât dans les embouts de barre de flèches.
- Mettre au clair les drisses, les galhaubans et bas haubans le long du mât et les tenir liés à son pied
- Prendre le mât à la grue par dessus le capelage des barres de flèches, lever et le présenter sur son embase
- Fixer provisoirement les galhaubans, bas haubans, étais et pataras afin de libérer la grue.

CARACTERISTIQUES GENERALES FEELING 446

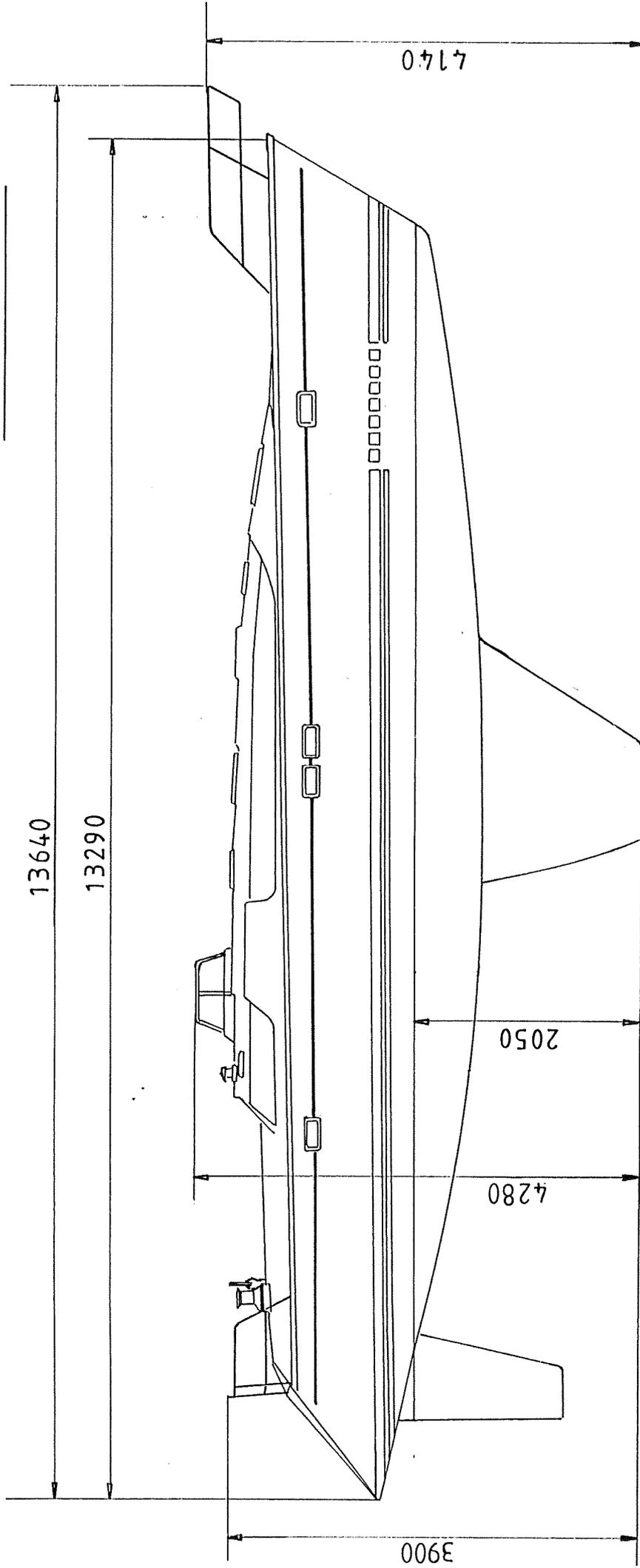
Longueur Hors tout	13,64 M	<i>13,80</i>
Longueur de coque	13,29 M	
Longueur à la flottaison	10,77 M	
Maître bau	4,46 M	
Tirant d'eau lest standard plomb	2,05 M	
Tirant d'air	17,40 M	
Poids à vide	8 500 KG	<i>8000 kg environ</i>
<i>Déplacement léger</i>		
Poids du lest standard plomb	2 600 KG	
Surface de voilure au près	94,60 M2	
Réservoir eau	500 + 280	Litres
Réservoir gas-oil	280	Litres
Jauge	19,26 Tx	<i>N° 4501</i>

Homologation Marine Marchande 1ère catégorie N° 3342

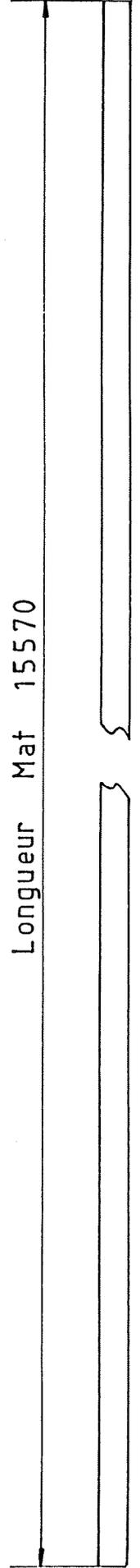


Encombrement FEELING 446

Maitre bau: 4460.



Longueur Mat 15570



GREEMENT DORMANT ET FILIERE

BATEAU FEELING 446

MAT FRANCESPAR F 740-2

N° DEVIS 6310/89

DESIGNATION	Nbre	Dia.	Longueur H.T.	Terminaison (A)	Terminaison (B)	OBSERVATIONS
Etai	1	10	16 450	EO	EO/LRT	
Bas-étai	1	6	6 345	ECA	ROCS	
Galhaubans	2	10	15 495	EB/COQ 5	ROCS	PVC 2 M
Bas haubans	2	10	6 305	EB/COQ 5	ROCS	PVC 2 M
Inters	2	7	10 980	EB/COQ 3/7	ROCS	PVC 2 M
Pataras	1	8	16 485	EO (14,5)	EO (14,5)	
Estrope	1	7	1 800	ECA	EO	
Filière Sup AV	2	4-6	7 240	EB	RCS	
Filière Sup AR	2	4-6	3 560	EB	RCS	
Filière Inf AV	2	4-6	6 990	EB	RCS	
Filière Inf AR	2	4-6	3 450	EB	RCS	
Balcon AR Sup	1	4-6	1 960	ECA	ES.D. Pélican	
Balcon AR Inf	1	4-6	1 690	ECA	ES.D. Pélican	
Portes latéra.	4	4-6	550	ECA	ES.D. Pélican	

DESIGNATION DU GREEMENT COURANT FEELING 446 STANDARD

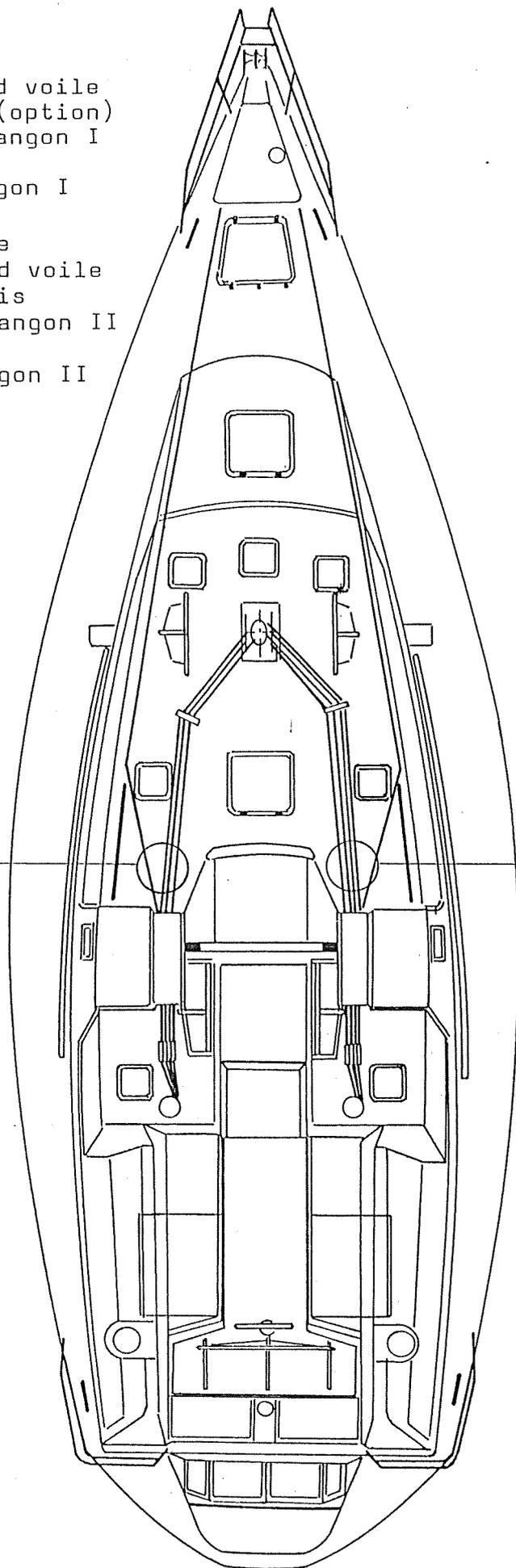
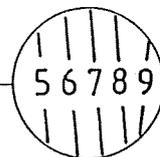
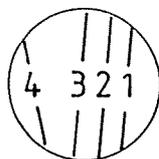
MANOEUVRE	QUALITE	LONGUEUR (M)	DIAMETRE (MM)	EQUIPEMENT
VERSION STANDARD				
Drisse de grand voile	France Olympique Ame Kevlar Identifié noir-rouge	36,7	14	1 manille rapide de 8
Drisse de génois	France Olympique Ame Kevlar Identifié noir-orange	37,2	14	1 mousqueton Lewmar 5212
Balancine de bôme	France Olympique Identifié rouge	36,7	10	1 manchon 1 manille rapide de 6
Ecoute de génois	Polyester tressé Identifié noir	2 X 17	16	
Ecoute de grand voile	Double tresse Polyester Gulf Stream Identifié jaune-noir	22	14	4 poulies Lewmar 9317 1 poulie Lewmar 9357
Halebas de bôme	Double tresse Polyester Gulf Stream Identifié jaune	9	14	1 estrope 1 poulie 9397 1 poulie 9227 1 poulie 9257 2 manille forgé de 8 1 manille forgé de 8 longue ?
Etarquage de bordure	France Olympique Identifié bleu	6,8	12	1 manchon 1 manille rapide de 8
Bosses de ris				
1er Ris	France Olympique Identifié vert	11	12	
2ème Ris	France Olympique Identifié rouge	14,50	12	
3ème Ris	France Olympique Identifié noir	18,50	12	
Règlage chariot de grand voile	Polyester Tempest Identifié bleu	2 X 5	10	
Règlage chariot de génois	Polyester Tempest Identifié bleu	2 X 10	10	2 poulies SCI Amiot
COMPLEMENT POUR VERSION LUXE				
Bosse de génois enrouleur	France Olympique Identifié	28	10	5 poulies EF 34 25 1 poulie EFM 34 25

DESIGNATION DU GREEMENT COURANT DE SPI FEELING 446 STANDARD

MANOEUVRE	QUALITE	LONGUEUR (M)	DIAMETRE (MM)	EQUIPEMENT
Drisse de spi	France Olympique	37,20	14	1 manchon 1 mousqueton Lewmar 5212 1 poulie Lewmar 9317
Ecoute de spi	France Olympique Ame Kevlar	2 X 24	16	2 mousquetons Lewmar 5220 2 poulies Lewmar 9317
Halebas de tangon	Polyester tressé Identifié bleu	22,50	10	1 manchon 1 poulie Lewmar 9227 1 poulie Lewmar 9217
Balancine de tangon	Polyester tressé Identifié rouge	25,30	10	1 manchon 1 mousqueton Lewmar 5114
Règlage chariot de tangon	Polyester tempest bleu	4,50	10	

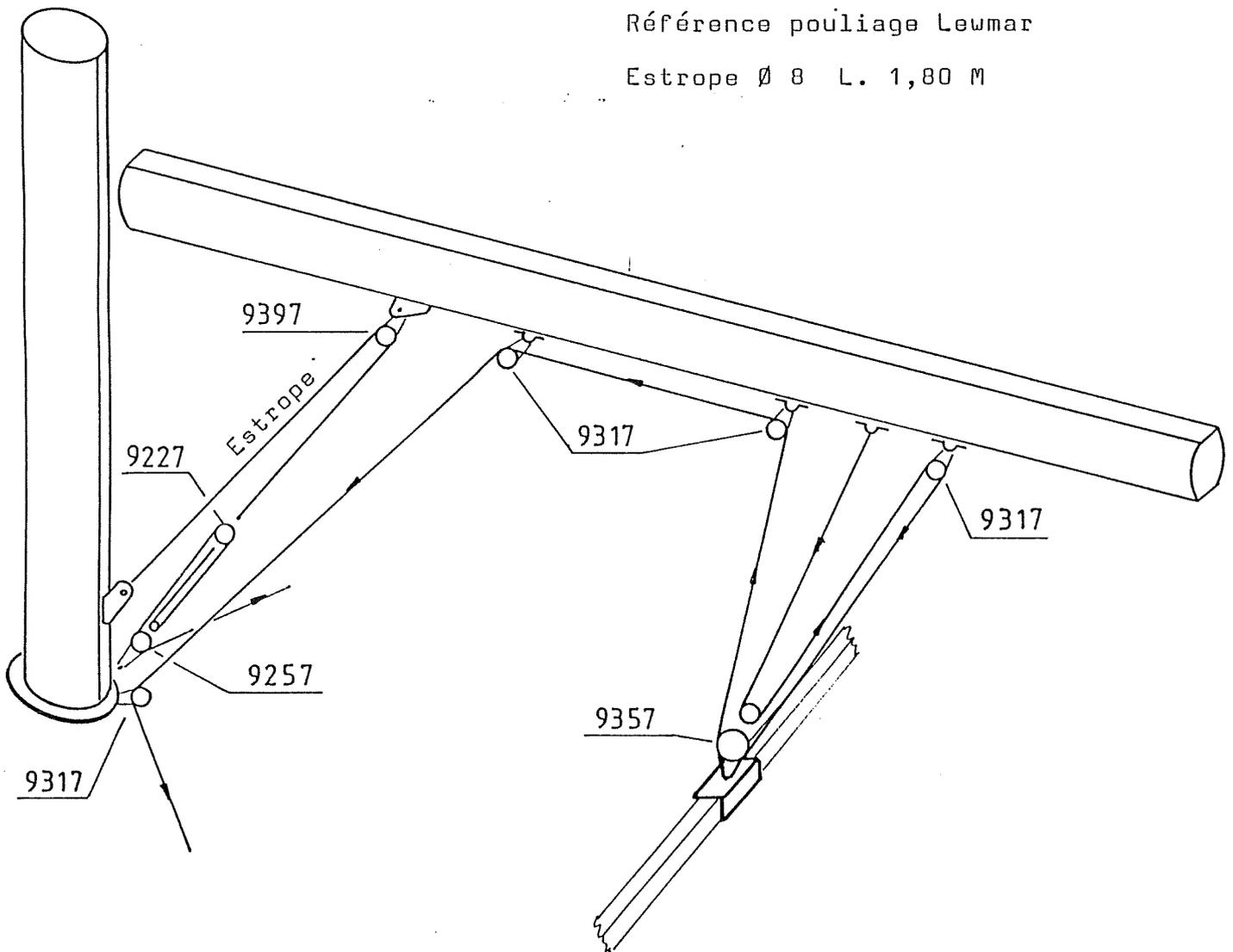
PLAN DE VOILURE STANDARD		FEELING 446			LE 03.02.89
DESIGNATION	GUINDANT	BORDURE	CHUTE	LP	SURFACE
Grand Voile	14,10 M	4,38 M			34,60 M2
Génois 150 %	16,30 M	7,91 M	15,35 M	7,39 M	60,00 M2
Génois 130 %	15,80 M	7,17 M	14,17 M	6,41 M	50,50 M2
Inter	13,73 M	6,30 M	12,00 M	5,50 M	37,80 M2
Foc 1	11,00 M	5,50 M	9,18 M	4,57 M	25,10 M2
Foc 2					
Tourmentin	8,10 M	4,00 M	6,04 M	2,87 M	11,62 M2
Grand Voile lattée	14,10 M	4,38 M			37,25 M2
Spi	15,80 M	9,20 M	15,80 M		126,00 M2
I = 15,90 M	J = 4,93 M		P = 14,10 M		E = 4,38 M

- 1 Ecoute de grand voile
- 2 Drisse de spi (option)
- 3 Balancine de tangon I (option)
- 4 Halebas de tangon I (option)
- 5 Halebas de bôme
- 6 Drisse de grand voile
- 7 Drisse de génois
- 8 Balancine de tangon II (option)
- 9 Halebas de tangon II (option)

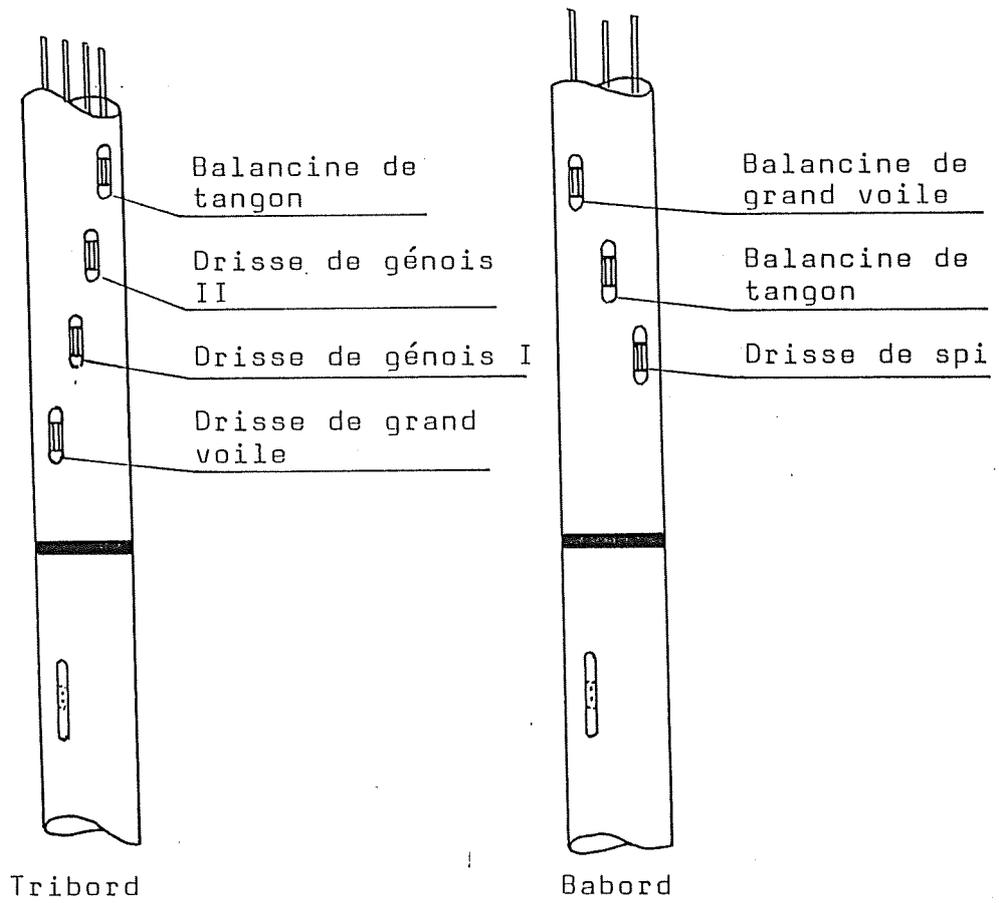


CIRCUIT HALEBAS DE BOME ET
PALAN D'ECOUTE FEELING 446

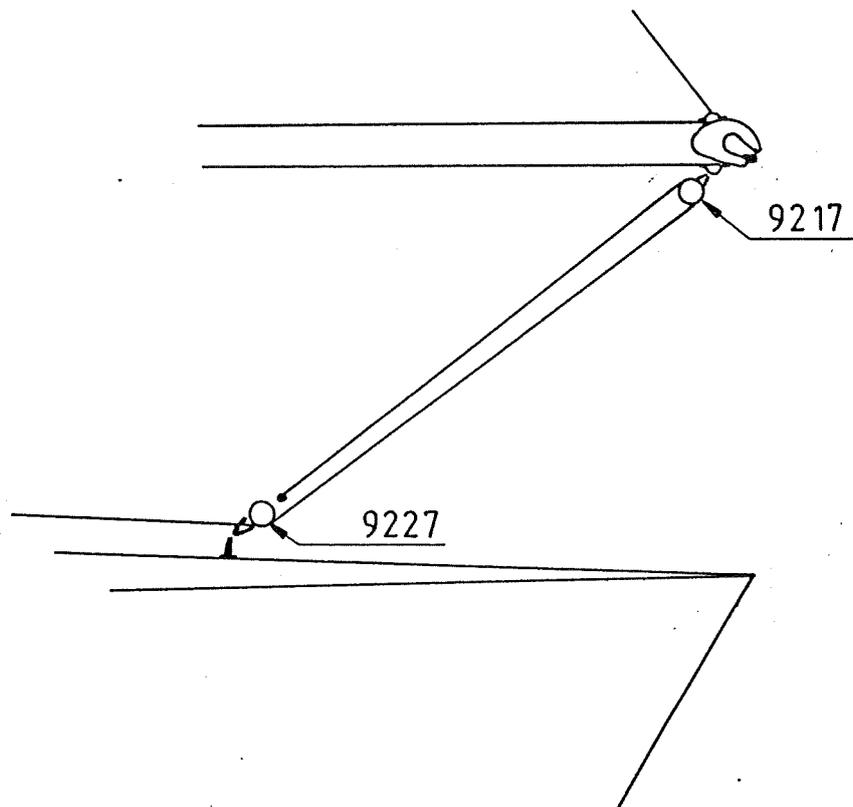
Référence pouliage Lewmar
Estrope Ø 8 L. 1,80 M



PASSAGE DES DRISSES

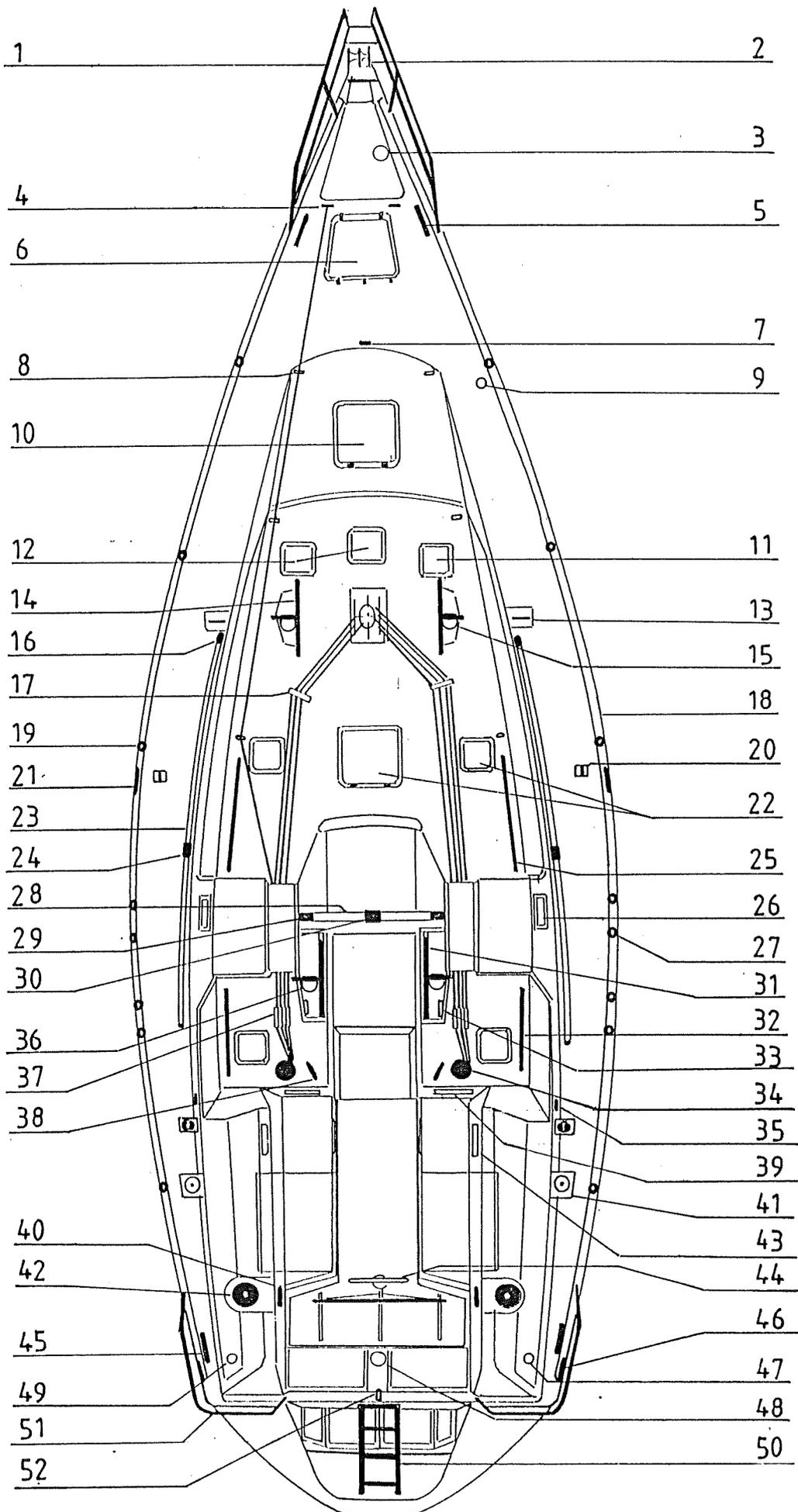


CIRCUIT DU PALAN DE HALEBAS DE TANGON



DESIGNATION ACCASTILLAGE DE PONT

- 1 - Balcon avant avec feux de route
- 2 - Ferrure d'étrave avec davier à bascule
- 3 - Loquet de capot de puits à chaîne
- 4 - Cadènes halebas de tangon
- 5 - Taquet d'amarrage avant
- 6 - Panneau soute à voiles (version propriétaire)
- 7 - Cadène de bas-étai
- 8 - Filoir bagué halebas de tangon
- 9 - Nable de remplissage eau
- 10 - Panneau de cabine avant
- 11 - Panneau de toilette avant
- 12 - Panneau de cabine avant
- 13 - Cadènes de haubans
- 14 - Balcon pied de mât
- 15 - Manche à air
- 16 - Embout de rail génois avec réa
- 17 - Boites à réa quadruples
- 18 - Rail de fargue
- 19 - Chandelier simple
- 20 - Pontet barber-hauler
- 21 - Chaumard intermédiaire
- 22 - Panneau de carré
- 23 - Rail d'écoute de foc
- 24 - Chariot coulissant d'écoute de foc
- 25 - Main courante teck
- 26 - Hublot hiloire de roof
- 27 - Chandelier double pour porte
- 28 - Barre d'écoute de grand voile
- 29 - Embout à réas de rail de grand voile
- 30 - Chariot d'écoute de grand voile
- 31 - Balcon de manche à air
- 32 - Main courante teck
- 33 - Coinceur à came simple
- 34 - Winch de drisse
- 35 - Clam-cleat de réglage chariot avale-tout
- 36 - Manche à air
- 37 - Coinceur à came quadruple
- 38 - Taquet coinceur
- 39 - Hublot cabine arrière
- 40 - Coinceur d'écoute
- 41 - Poulie de renvoi d'écoute
- 42 - Winch d'écoute
- 43 - Boîte à manivelles
- 44 - Colonne de barre à roue avec compas
- 45 - Taquet d'amarrage arrière
- 46 - Chaumard arrière
- 47 - Nable de remplissage eau
- 48 - Nable d'accès au carré de barre
- 49 - Nable de remplissage gas-oil
- 50 - Echelle de bain
- 51 - Balcon arrière
- 52 - Cadène de pataras



SECURITE

Radeau de survie :

L'emplacement du radeau est situé dans un logement en fond de cockpit. 2 sangles équipées de poignées permettent de sortir le container en cas de besoin.

NOTA : Placer les sangles dans le logement avant d'y stocker le container.

Incendie :

Un orifice est prévu dans le panneau amovible de la face avant du compartiment moteur permettant la projection d'un produit extincteur en cas de nécessité.

Ne pas retirer le panneau amovible en espérant mieux éteindre le feu car celui-ci serait alimenté en oxygène...

Eviter de placer votre extincteur du côté de la cuisine.

C'est un compartiment du bateau (comme le compartiment moteur) où la présence de chaleur élevée peut accidentellement engendrer un incendie.

Il peut alors devenir difficile d'accéder à l'extincteur s'il est rangé dans cet endroit.

Barre de secours :

En cas d'avarie éventuelle du système de commande de barre ; une barre franche de secours (obligatoire à bord) permet la manoeuvre du safran en prise directe.

Cette barre de secours se fixe sur la tête de la mèche de safran qui est accessible en dévissant la trappe aluminium située au milieu du banc de barreur.

Réchaud :

Par mer agitée, hors utilisation bien sûr, il est préférable de bloquer le cardan du réchaud à gaz (grâce au système dont il est muni) afin d'éviter un ragage intempestif du tuyau d'arrivée du gaz et d'éventuelles tensions brutales et répétées de ce tuyau.

Vannes :

Si le bateau doit rester seul à son mouillage, fermer toutes les vannes avant de le quitter (eau-gaz-carburant).

En cours de navigation par mer forte, fermer les vannes dès qu'il n'y a pas lieu de les utiliser.

MOTEUR

Mise en route du moteur

Tout d'abord, nous vous conseillons de lire attentivement la notice d'utilisation de votre moteur.

Précautions avant la première mise en route : Il faut vérifier que :

- le coupe-batterie est en service
- l'alimentation de carburant est ouverte
- les vannes de circuit de refroidissement sont ouvertes
- les niveaux d'huile sont corrects
- les purges sont fermées
- tous les éléments en contact avec l'eau sont étanches
- le levier du boîtier de commande est au point mort
- le "stop" moteur est repoussé

Seulement après ces vérifications, vous pouvez mettre le contact et appuyer sur le démarreur.

Moteur démarré : vérifier à la sortie d'échappement, l'écoulement effectif de l'eau de refroidissement.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous conseillons de vous reporter à la notice d'utilisation du moteur.

ATTENTION

Le moteur est soumis à des vibrations importantes en fonctionnement.

Après ^{quelques} heures de marche, il est conseillé de vérifier le bon serrage :

- des colliers de fixation des tuyauteries de carburant
- des colliers de fixation des tuyauteries d'eau de refroidissement
- des colliers du circuit d'échappement
- des colliers de fixation de la durite, du presse-étoupe
- des cosses électriques, démarreur et masse moteur
- des écrous de fixation moteur sur les suspensions souples.

TRANSMISSION

Le moteur transmet le mouvement à une hélice trois pales par l'intermédiaire d'une ligne d'arbre directe de diamètre 32.

~~Cet arbre est fixé au moteur par l'intermédiaire d'un tourteau. Il est conseillé de vérifier périodiquement son serrage.~~

L'arbre traverse la coque dans un tube d'étambot en laiton qui est scellé à la structure de coque.

Derrière l'hélice est fixée une anode écrou pour arbre diamètre 32.

Précisions

Un presse-étoupe assure l'étanchéité de la ligne d'arbre.

Il est conseillé de contrôler ^{régulièrement} ~~périodiquement~~ son état.

Se reporter au document technique du fabricant pour tout réglage et renseignement complémentaire (voir notice ci-jointe).

INSTALLATION ELECTRIQUE

GENERALITES :

Le Feeling 446 est équipé en série d'une installation électrique en 12 volts et d'un circuit 220 Volts.

L'alimentation du circuit 12 volts est assurée par trois ou quatre batteries (suivant les versions) de 95 ampères chacune.

Ces batteries sont situées sous le plancher du bord, près du moteur.

UTILISATION DES BATTERIES :

Les batteries sont séparées en deux groupes :

- groupe batterie de service composé de deux ou trois batteries
- groupe batterie moteur composé d'une batterie

Deux coupe-batterie à levier rouge à deux positions et un coupleur à batteries à trois positions situés sous la table à carte, permettent de sélectionner :

- soit les batteries de service en fonctionnement
- soit la batterie moteur en fonctionnement
- soit les batteries de service + batterie moteur en fonctionnement

Les négatifs de chaque batteries sont communs et sont reliés à un coupe-batterie négatif.

Les positifs des batteries de service sont communs et sont reliés à un coupe-batterie service et au coupleur position 2.

Le positif de la batterie moteur est relié au coupleur position 1.

FONCTIONNEMENT DU MOTEUR :

Le coupleur de batterie à trois positions permet de démarrer le moteur sur la batterie moteur ou sur les batteries de service suivant la position de celui-ci :

- | | |
|------------|---|
| Position 0 | : aucun groupe de batterie ne peut démarrer le moteur |
| Position 1 | : le moteur peut démarrer sur la batterie moteur (utilisation normale) |
| Position 2 | : le moteur peut démarrer sur les batteries de services (utilisation de dépannage lorsque la batterie moteur est déchargée) |

Pour pouvoir démarrer le moteur, il est nécessaire que le coupe-batterie négatif soit en position ON (marche) et que le coupleur de batterie soit en position 1 ou position 2.

Il est impossible d'avoir la position 1 + 2.

A T T E N T I O N :

Quand le moteur est en marche, IL FAUT BIEN PRENDRE GARDE A NE JAMAIS :

- mettre le coupleur sur la position 0
- mettre le coupe-batterie sur la position OFF

Cela aurait pour effet d'endommager immédiatement et gravement l'alternateur moteur.

FONCTIONNEMENT SERVICE :

Les appareillages de bord fonctionnant en 12 volts sont alimentés par les batteries de services à l'exception du moteur qui possède sa propre batterie.

L'utilisation des appareillages de bord sont possibles lorsque les deux coupe-batteries sont en position ON (service, négatif) et alimentent le tableau électrique.

CHARGE DES BATTERIES :

La charge des batteries est primordiale pour le bon fonctionnement des installations de bord.

- Version Club :

La charge des batteries est assurée par l'alternateur moteur de 80 A par l'intermédiaire d'un répartiteur de charge (1 entrée, 2 sorties).

E1 : Entrée du répartiteur alternateur moteur
S1 : Sortie du répartiteur batteries de service
S2 : Sortie du répartiteur batterie moteur

Il est bon de rappeler que lorsque le moteur ne tourne pas, les appareillages de bord consomment du courant qui n'est pas renouvelé, contribuant ainsi à faire baisser la charge des batteries.

Si le moteur tourne, l'alternateur compense tout ou une partie de la consommation électrique.

- Version Luxe :

La charge des batteries est assurée par :

- un alternateur moteur de 80 A lorsque le moteur tourne
- un alternateur d'arbre de 20 A :
 - lorsque le moteur tourne et que l'hélice est embrayée
 - lorsque le bateau navigue sous voile et que l'hélice est débrayée
- le chargeur de 20 A 220 volts :
 - lorsque le bateau est à quai et qu'il est alimenté à partir du réseau 220 volts terrestre
 - lorsque le bateau possède un groupe électrogène permettant de fournir une alimentation 220 Volts quand le navire est en mer

Ces systèmes de charge compensent tout ou une partie de la consommation électrique lorsqu'ils sont en fonctionnement.

Tableau électrique

- Alimentation 12 Volts :

Les appareillages du bord fonctionnant en 12 volts sont contrôlés par un tableau électrique général situé au-dessus de la table à carte.

Le courant 12 volts arrive au tableau lorsque les coupe-batteries service et négatifs sont en position ON.

Le niveau de charge de chaque groupes de batteries est contrôlé grâce à un voltmètre placé sur le tableau.

Sur le tableau électrique se trouve un interrupteur à trois positions permettant de connecter l'un ou l'autre groupes de batteries à l'appareil de mesure.

Position 0 : aucune batterie n'est connectée au voltmètre

Position 1 : les batteries de services sont connectées au voltmètre

Position 2 : la batterie moteur est connectée au voltmètre

La consommation des appareillages de bord (à l'exception du guindeau électrique) est visualisée en permanence grâce à un ampèremètre placé sur le tableau électrique.

Le tableau électrique possède 23 disjoncteurs de 10 A, ayant chacun une fonction bien précise.

Tous les disjoncteurs sont connectés et reliés à une plaque-borniers où l'on peut y brancher d'autres accessoires qui seront mis en service par les disjoncteurs divers.

PRECAUTION A PRENDRE : Ne pas dépasser une consommation d'énergie supérieure à 40 A.

- Alimentation 220 V. :

Le circuit 220 V. est alimenté par l'intermédiaire d'une prise étanche installée sur la jupe arrière, à partir de l'alimentation 220 Volts du réseau terrestre.

Les appareillages de bord fonctionnant en 220 Volts sont contrôlés par le tableau électrique au moyen d'un disjoncteur général de 30 A et de 6 disjoncteurs de 10 A.

La tension peut alors être visualisée par un voltmètre situé au-dessus du disjoncteur général.

La mise sous tension est repérée par 2 voyants vert et rouge ayant une fonction bien précise :

- aucun voyant allumé : absence de tension
- voyant vert allumé : présence de 220 V. correct
- voyant rouge allumé : présence de 220 V. non correct, il faut inverser les conducteurs phase et neutre sur la rallonge reliant le réseau terrestre à la prise étanche.
- voyant rouge et vert allumé : présence de 220 V. non correct car absence de conducteur de terre, il ne faut en aucun cas utiliser le 220 V.

A T T E N T I O N

Il est indispensable de garder à l'esprit que le circuit 220 V. est dangereux et ce, d'autant plus, qu'il est employé en milieu humide.

Toutes les mesures doivent par conséquent être prises pour s'assurer que ce voltage est utilisé correctement et avec prudence.

- 1 - Contrôler fréquemment la bonne étanchéité et l'absence d'oxydation de la prise de raccordement
- 2 - Prévenir l'équipage qu'il va y avoir connection du circuit 220 V.
- 3 - Vérifier le bon état de la prise de quai
- 4 - Vérifier le bon état du fil de raccordement et de ses prises
- 5 - Eviter les projections d'eau sur les prises

POMPES ELECTRIQUES DU BORD :

Le bateau est équipé de 4 pompes électriques :

- une pompe groupe d'eau située sous la table à carte
- une pompe de cale située également sous la table à carte.
La mise en fonctionnement est assuréé par un déclencheur automatique ou un dirupteur placé sur le tableau électrique
- une pompe d'évacuation douche placée dans chacun des cabinets de toilettes. La mise en fonctionnement est assurée par un dirupteur placé sur le tableau électrique et un interrupteur qui se trouve dans chaque toilettes.

DESCRIPTIF DES PUISSANCES DE L'APPAREILLAGE DE BORDS :

- Alimentation 12 Volts :

* Points lumineux :

Cabine arrière babord :

1 plafonnier	12 V.	$P = 2 \times 7 = 14 \text{ W.}$
1 spot	12 V.	$P = 1 \times 15 = 15 \text{ W.}$

Cabine arrière tribord :

1 plafonnier	12 V.	$P = 2 \times 7 = 14 \text{ W.}$
1 spot	12 V.	$P = 1 \times 15 = 15 \text{ W.}$

Carré :

4 plafonniers	12 V.	$P = 4 \times 2 \times 8 = 64 \text{ W}$
2 spots	12 V.	$P = 2 \times 15 = 30 \text{ W.}$

Cuisine :

1 plafonnier	12 V.	$P = 1 \times 8 = 8 \text{ W.}$
--------------	-------	---------------------------------

Coin navigation :

1 lecteur	12 V.	$P = 1 \times 5 = 5 \text{ W.}$
-----------	-------	---------------------------------

Toilettes arrière :

1 plafonnier	12 V.	$P = 2 \times 7 = 14 \text{ W.}$
--------------	-------	----------------------------------

Toilettes avants :

1 plafonnier	12 V.	$P = 2 \times 7 = 14 \text{ W.}$
--------------	-------	----------------------------------

Cabine avant superposée charter :

1 plafonnier	12 V.	$P = 2 \times 7 = 14 \text{ W.}$
2 lecteurs	12 V.	$P = 2 \times 5 = 10 \text{ W.}$

Couloir cabines avants charter :

1 plafonnier 12 V. P = 2 x 7 = 14 W.

Cabine avant charter :

2 spots 12 V. P = 2 x 15 = 30 W.

Cabine avant version propriétaire :

1 plafonnier 12 V. P = 2 x 7 = 14 W.

3 spots 12 V. P = 3 x 15 = 45 W.

* Feux :

Feu de mouillage 12 V. P = 1 x 10 = 10 W.

Feu de hune 12 V. P = 1 x 10 = 10 W.

Feu de navigation avant 12 V. P = 1 x 10 = 10 W.

Feu de navigation arrière 12 V. P = 1 x 10 = 10 W.

Eclairage compas 12 V. P = 1 x 1 = 1 W.

Eclairage jauge gas-oil 12 V. P = 1 x 1 = 1 W.

Projecteur de pont 12 V. P = 1 x 35 = 35 W.

* Prise 12 V. :

Coin navigation 12 V. I_{max} 10 A

Toilettes avants 12 V. I_{max} 10 A

Toilettes arrière 12 V. I_{max} 10 A

* Pompes :

Pompes groupe d'eau 12 V. P = 84 W.

Pompe de cale puisard 12 V. P = 84 W.

Pompe évacuation toilette AV 12 V. P = 84 W.

Pompe évacuation toilette AR 12 V. P = 84 W.

* Ventilateur :

Ventilateur (5 m³/minutes) 12 V. P = 60 W.

* Groupes froids :

Groupe réfrigérateur 12 V. P = 40 W.

Groupe congélateur vers. Luxe 12 V. P = 40 W.

* Radio-cassettes :

Radio-cassettes vers. Luxe 12 V. P = 55 W.

- Alimentation 220 Volts :

* Prise 220 Volts :

Cuisine	220 V.	Imax 10 A
Cabine arrière babord	220 V.	Imax 10 A
Cabine arrière tribord	220 V.	Imax 10 A
Cabine avant	220 V.	Imax 10 A
Toilette avant	220 V./110 V.	Imax 0,1 A 220 V. Imax 0,2 A 110 V.
Toilette arrière	220 V./110 V.	Imax 0,1 A 220 V. Imax 0,2 A 110 V.

* Equipements :

Lave-vaisselle vers. Luxe	220 V.	P = 400 W.
Broyeur version Luxe	220 V.	P = 300 W.
Chauffe-eau	220 V.	P = 1500 W.
Micro-ondes	220 V.	p = 1200 W.

MISE A LA MASSE DU GREEMENT

Le greement est mis à la masse par une tresse métallique reliant la cadène de pataras à la mèche de safran.

De là, la tresse est reliée au moteur et du moteur au boulon arrière de fixation du lest.

MISE A LA MASSE DU CIRCUIT CARBURANT

Une tresse métallique joint l'évent de mise à l'air libre et le nable de remplissage.

De là, la tresse va au réservoir à gasoil.

La mise à la masse du réservoir se fait sur le moteur, par les tuyauteries d'alimentation et de retour de gasoil.

CODIFICATION INSTALLATION ELECTRIQUE

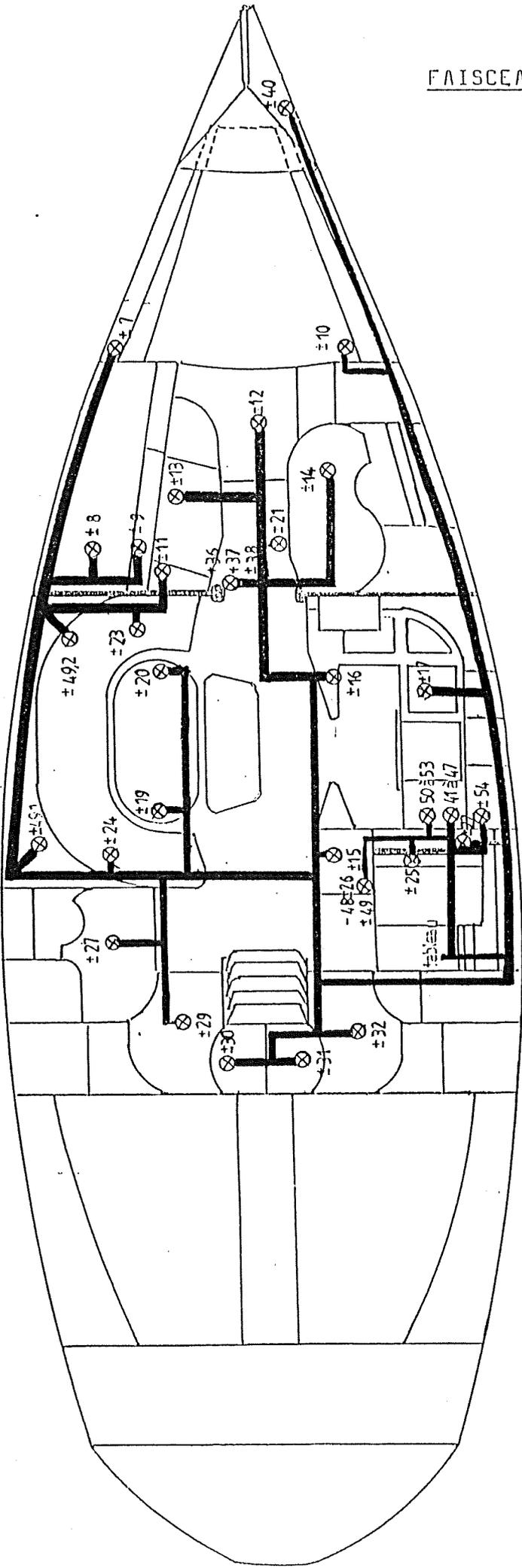
DESIGNATION	CODE	SECTION	COULEUR
CABLES A BATTERIES			
Batterie moteur - coupleur position 1	1	50 mm ²	Noir
Batteries services - coupe-batterie service	2	50 mm ²	Noir
Negatifs batteries - coupe-batterie negatif	3	50 mm ²	Noir
Connection negatifs batteries 1 et 4	4	50 mm ²	Noir
Coupleur position 0 - demarreur	5	50 mm ²	Noir
Coupe-batterie negatif - demarreur	6	50 mm ²	Noir
Connection positifs batteries 2 et 3	7	50 mm ²	Noir
Connection positifs batteries 1 et 2	8	50 mm ²	Noir
Connection negatifs batteries 1 et 2	9	50 mm ²	Noir
Connection negatifs batteries 2 et 3	10	50 mm ²	Noir
Coupe-batterie service - coupleur position 0	11	50 mm ²	Noir
FAISCEAU PONT			
Spot babord cabine avant	7	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Lecteur cabine avant babord (charter)	8	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Lecteur cabine avant babord (charter)	9	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Spot tribord cabine avant	10	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Spot bureau cabine avant (propriétaire)	11	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier cabine avant (propriétaire)	12	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier cabine avant (charter)	13	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier toilettes avant	14	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Néon carré tribord arrière	15	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Néon carré tribord avant	16	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Néon sous passe-avant cuisine	17	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Néon carré babord arrière	19	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Néon carré babord avant	20	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier couloir cabines avants (charter)	21	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Lecteur table à carte	22	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Spot carré babord avant	23	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Spot carré babord arrière	24	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Télévision - ordinateur (option)	25	2.5 mm ²	Bleu - Rouge
Radio-cassette stéréo (luxe)	26	2*0.75 mm ²	HP - Gris
Plafonnier toilettes arrière	27	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier cabine arrière babord	29	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier lavabo cabine arrière babord	30	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier lavabo cabine arrière tribord	31	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier cabine arrière tribord	32	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Feu de mouillage	36	2.5 mm ²	Rouge
Feu de hune	37	2.5 mm ²	Rouge
Projecteur de pont	38	4 mm ²	Bleu - Rouge
Feu de navigation avant	40	2.5 mm ²	Bleu - Rouge
Cadran de jauge à eau cabine arrière	41	1,5 mm ²	Rouge
Cadran de jauge à eau cabine arrière	42	1,5 mm ²	Bleu
Cadran de jauge à eau cabine arrière	43	1,5 mm ²	Blanc
Cadran de jauge à eau cabine avant	44	1,5 mm ²	Rouge

DESIGNATION	CODE	SECTION	COULEUR
Cadran de jauge à eau cabine avant	45	1,5 mm2	Bleu
Cadran de jauge à eau cabine avant	46	1,5 mm2	Blanc
Alimentation cadran de jauge à eau	47	1,5 mm2	Rouge
Cable antenne radio-cassette	48	/	Noir
Enceinte carré arrière	49,1	2*0,75 mm2	HP - Gris
Enceinte carré avant	49,2	2*0,75 mm2	HP - Gris
Interrupteur néon passe-avant cuisine	50	4 mm2	Blanc
Interrupteur néons carré tribord	51	4 mm2	Blanc
Interrupteur néons carré babord	52	4 mm2	Blanc
Commun interrupteurs carré	53	4 mm2	Blanc
Prise 12 volts table à carte	54	2,5 mm2	Bleu - Rouge
----- FAISCEAU CALE -----			
Eclairage compas barre à roue	33	1.5 mm2	Bleu - Rouge
Ventilateur de cale	34	4 mm2	Bleu - Mauve
Instrument	35	1.5 mm2	Bleu - Rouge
Feu de navigation arrière	39	2.5 mm2	Bleu - Rouge
Prise 12 volts toilettes arrière	55	2,5 mm2	Bleu - Rouge
Prise 12 volts toilettes avant	56	2,5 mm2	Bleu - Rouge
Interrupteur pompe de douche arrière	57	6 mm2	Mauve
Positif pompe douche toilettes arrière	58	6 mm2	Mauve
Négatif pompe douche toilettes arrière	59	6 mm2	Bleu
Interrupteur pompe de douche avant	60	6 mm2	Mauve
Positif pompe douche toilettes avant	61	6 mm2	Mauve
Négatif pompe douche toilettes avant	62	6 mm2	Bleu
Positif bornier table à carte	63	6 mm2	Mauve
Positif contact relais pompe de cale	63,1	2,5 mm2	Rouge
Positif déclencheur automatique	63,2	1,5 mm2	Rouge
Positif du relais par le déclencheur	64	1,5 mm2	Rouge
Négatif bornier table à carte	65	6 mm2	Bleu
Pompe de cale	66	6 mm2	Bleu - Mauve
Alimentation pompe de cale par le tableau	66,1	6 mm2	Mauve
Alimentation pompe de cale par le déclencheur	66,2	2,5 mm2	Rouge
Négatif relais pompe de cale	67	2,5 mm2	Bleu
Pompe groupe d'eau	68	6 mm2	Bleu - Mauve
Groupe réfrigérateur	69,1	6 mm2	Bleu - Mauve
Groupe réfrigérateur attelé au moteur (option)	69,2	6 mm2	Mauve - Mauve
Thermostat groupe réfrigérateur	70	2*1,5 mm2	Gris
Groupe congélateur (option)	71	6 mm2	Bleu - Mauve
Thermostat groupe congélateur (option)	72	2*1,5 mm2	Gris
Spot cabine arrière tribord	73	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Spot cabine arrière babord	74	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Jauge à eau cabine arrière tribord	75	1,5 mm2	Rouge
Jauge à eau cabine arrière tribord	76	1,5 mm2	Bleu
Jauge à eau cabine arrière tribord	77	1,5 mm2	Blanc
Jauge à eau cabine avant	78	1,5 mm2	Rouge
Jauge à eau cabine avant	79	1,5 mm2	Bleu
Jauge à eau cabine avant	80	1,5 mm2	Blanc

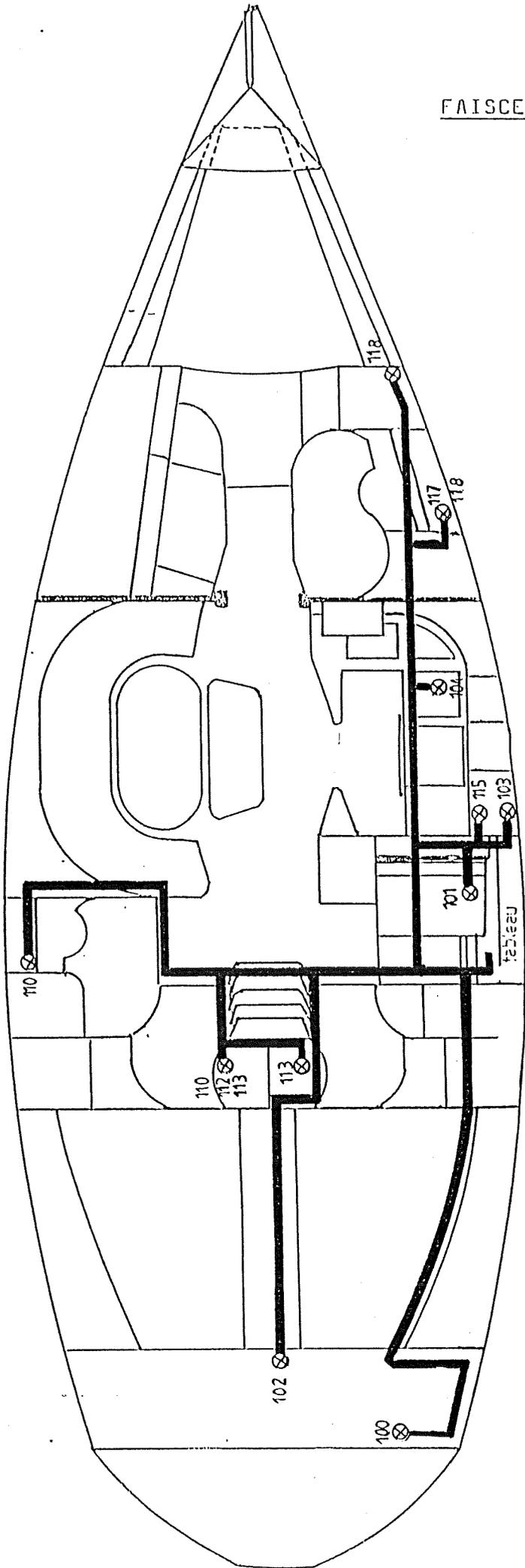
DESIGNATION	CODE	SECTION	COULEUR
Jauge à gazole cabine arrière babord	81	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Voyant groupe attelé au moteur (option)	82	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Voyant alternateur d'arbre (luxé)	83	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Contact groupe attelé au moteur (option)	84	6 mm2	Mauve - Mauve
Positif tableau électrique	85	20 mm2	Noir
Négatif tableau électrique	86	20 mm2	Noir
Voltmètre batteries de services	87	2,5 mm2	Rouge
Voltmètre batterie moteur	88	2,5 mm2	Rouge
Positif alternateur moteur	89	20 mm2	Noir
Négatif alternateur d'arbre (luxé)	90	10 mm2	Noir
Positif alternateur d'arbre (luxé)	91	10 mm2	Noir
Négatif chargeur de batteries (luxé)	92	10 mm2	Noir
Positif chargeur de batteries (luxé)	93	10 mm2	Noir
Tension de référence du chargeur (luxé)	94	2,5 mm2	Rouge
Sortie S1 du répartiteur de charge	95	20 mm2	Noir
Sortie S2 du répartiteur de charge	96	20 mm2	Noir
----- GUINDEAU ELECTRIQUE -----			
Commande à distance guindeau électrique	97	3*0,75 mm2	Gris
Négatif contacteur guindeau électrique	98	50 mm2	Noir
Entrée disjoncteur guindeau électrique	98,1	50 mm2	Noir
Sortie disjoncteur guindeau électrique	98,2	50 mm2	Noir
Positif moteur guindeau électrique	99,1	50 mm2	Noir
Négatif moteur guindeau électrique	99,2	50 mm2	Noir
----- FAISCEAU TABLEAU 1 -----			
Feux de navigation	33	4 mm2	Rouge
Feu de mouillage	36	2,5 mm2	Rouge
Feu de hune	37	2,5 mm2	Rouge
Projecteur de pont	38	4 mm2	Rouge
Eclairage carré	23	4 mm2	Blanc
Eclairage cabine avant	10	4 mm2	Blanc
Eclairage cabine arrière	29	4 mm2	Blanc
Eclairage toilette	27	2,5 mm2	Blanc
----- FAISCEAU TABLEAU 2 -----			
Eclairage cuisine - table à carte	22	2,5 mm2	Blanc
Réfrigérateur	69	6 mm2	Mauve
Congélateur	71	6 mm2	Mauve
Groupe d'eau	68	6 mm2	Mauve
Pompe d'évacuation douches	60	6 mm2	Mauve
Pompe de cale puisard	66	6 mm2	Mauve
Divers	54	4 mm2	Rouge
Divers	155	4 mm2	Rouge

DESIGNATION	CODE	SECTION	COULEUR
FAISCEAU TABLEAU 3			
Sondeur - loch	1	2,5 mm ²	Rouge
Girouette - anémomètre	2	2,5 mm ²	Rouge
VHF - radio	3	2,5 mm ²	Rouge
Alimentation HIFI	25	2,5 mm ²	Rouge
Pilote automatique	4	2,5 mm ²	Rouge
Aide à la navigation	5	2,5 mm ²	Rouge
Radar	6	2,5 mm ²	Rouge
FAISCEAU TABLEAU 4			
Positif tableau électrique	85	16 mm ²	Noir
Négatif tableau électrique	86	2,5 mm ²	Bleu
Voltmètre batteries services	87	2,5 mm ²	Rouge
Voltmètre batterie moteur	88	2,5 mm ²	Rouge
Entrée disjoncteur guindeau	98,1	20 mm ²	Noir
Sortie disjoncteur guindeau	98,2	20 mm ²	Noir
FAISCEAU 220 VOLTS			
Alimentation quai	100	3*4 mm ²	Gris
Chargeur de batteries (luxe)	101	3*2,5 mm ²	Gris
Chauffe-eau électrique	102	3*2,5 mm ²	Gris
Micro-onde	103	3*2,5 mm ²	Gris
Alimentation lave-vaisselle - broyeur (luxe)	104	3*2,5 mm ²	Gris
Interrupteur lave-vaisselle (luxe)	105	2,5 mm ²	Rouge
Interrupteur broyeur (luxe)	106	2,5 mm ²	Rouge
Lave-vaisselle (luxe)	107	2,5 mm ²	Rouge
Broyeur (luxe)	108	2,5 mm ²	Rouge
Minuterie lave-vaisselle (luxe)	109	2,5 mm ²	Rouge
Prise toilettes arrière	110	3*2,5 mm ²	Gris
Boite de dérivation cabines arrières	111	3*2,5 mm ²	Gris
Prise cabine arrière babord	112	3*2,5 mm ²	Gris
Prise cabine arrière tribord	113	3*2,5 mm ²	Gris
Boite dérivation cabines avant	114	3*2,5 mm ²	Gris
Prise cuisine	115	3*2,5 mm ²	Gris
Prise toilettes avant	116	3*2,5 mm ²	Gris
Prise toilettes avant	117	3*2,5 mm ²	Gris
Prise cabine avant	118	3*2,5 mm ²	Gris

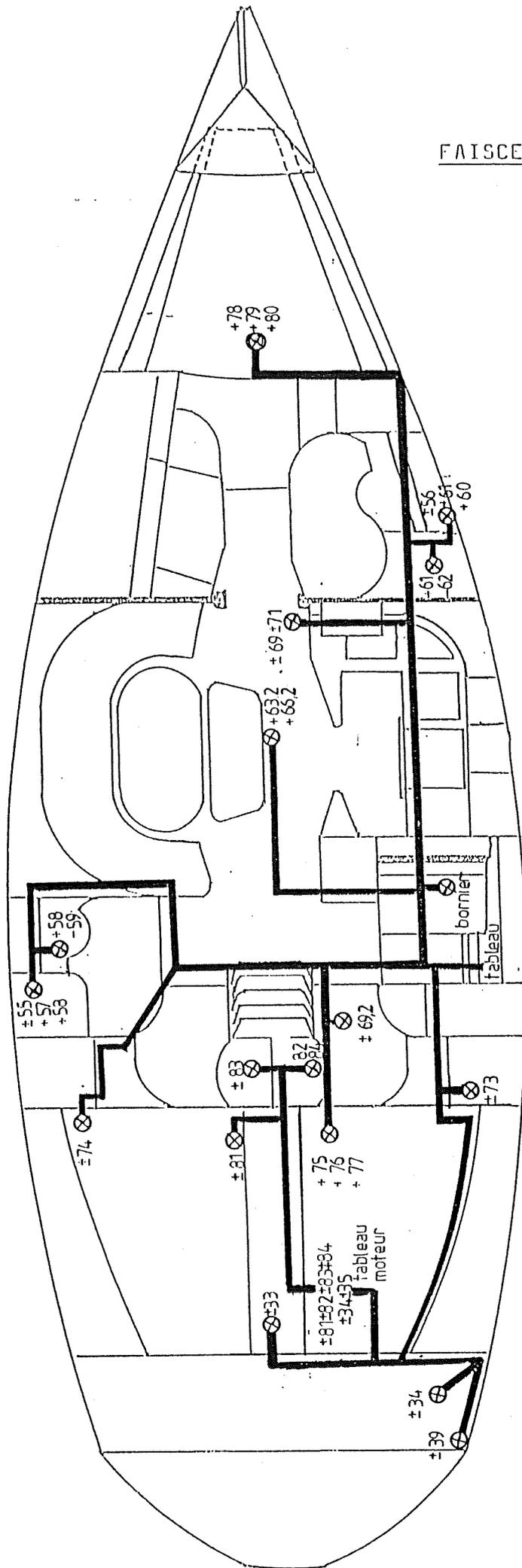
FAISCEAU PONT 12 VOLTS



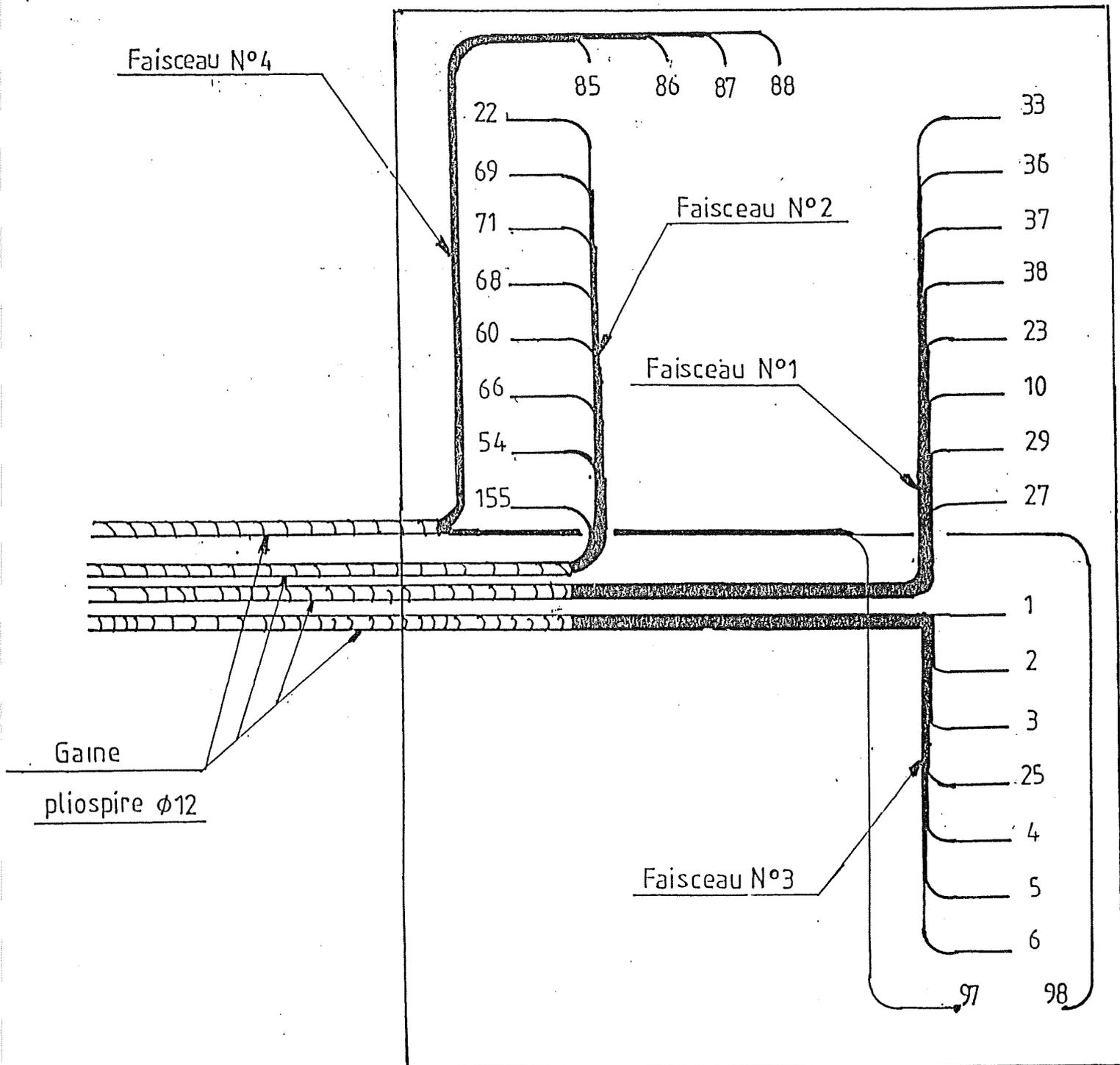
FAISCEAU 220 VOLTS



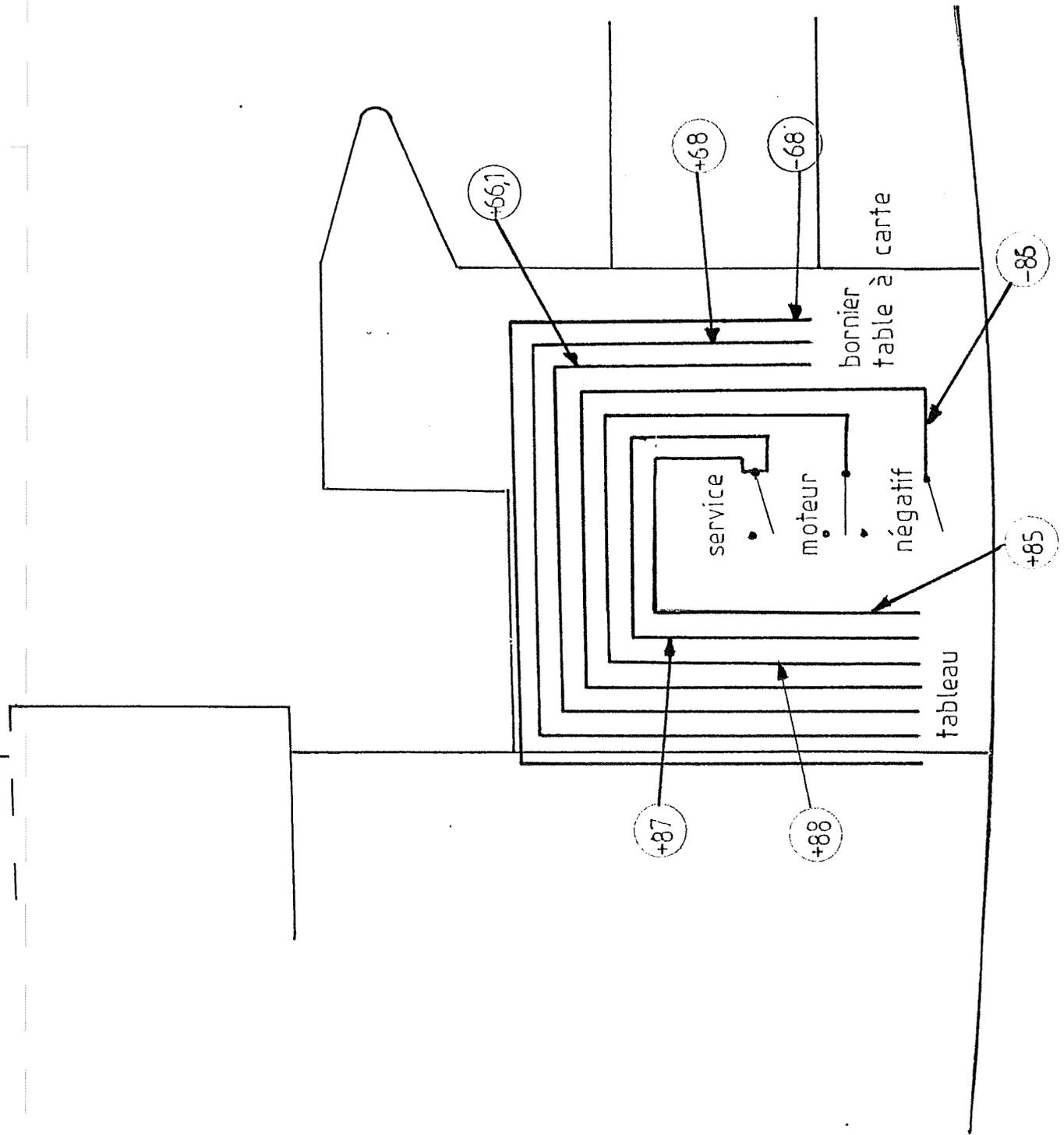
FAISCEAU CALE 12 VOLTS



FAISCEAU TABLEAU 12 VOLTS

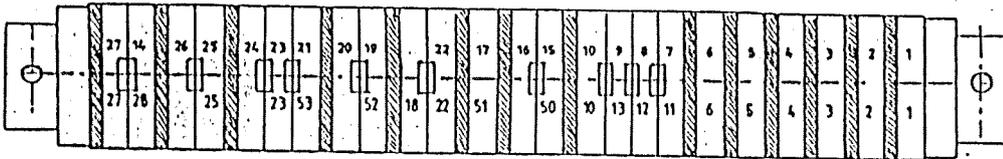


FAISCEAU 12 VOLTS TABLE A CARTE

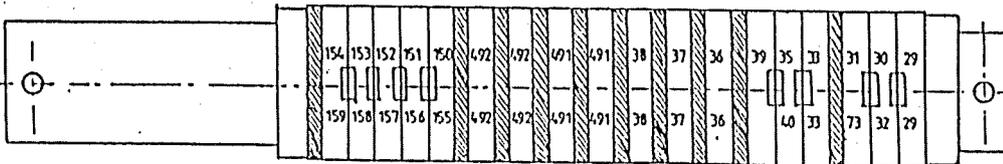


PLAQUE BORNIER

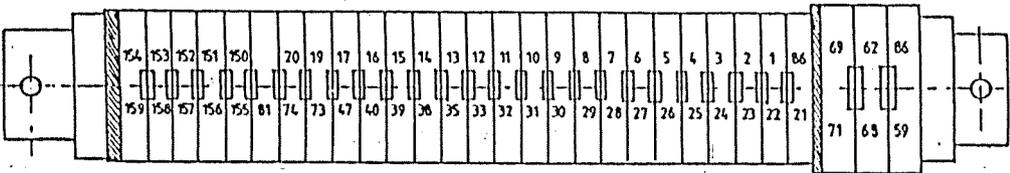
BORNIER PONT N° 1



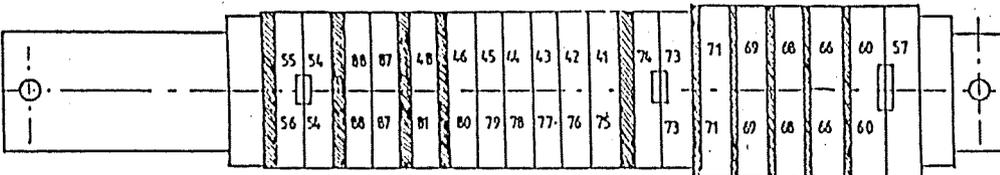
BORNIER PONT N° 2



BORNIER MASSE

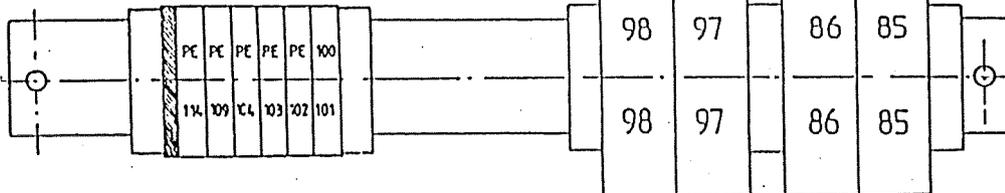


BORNIER CALE

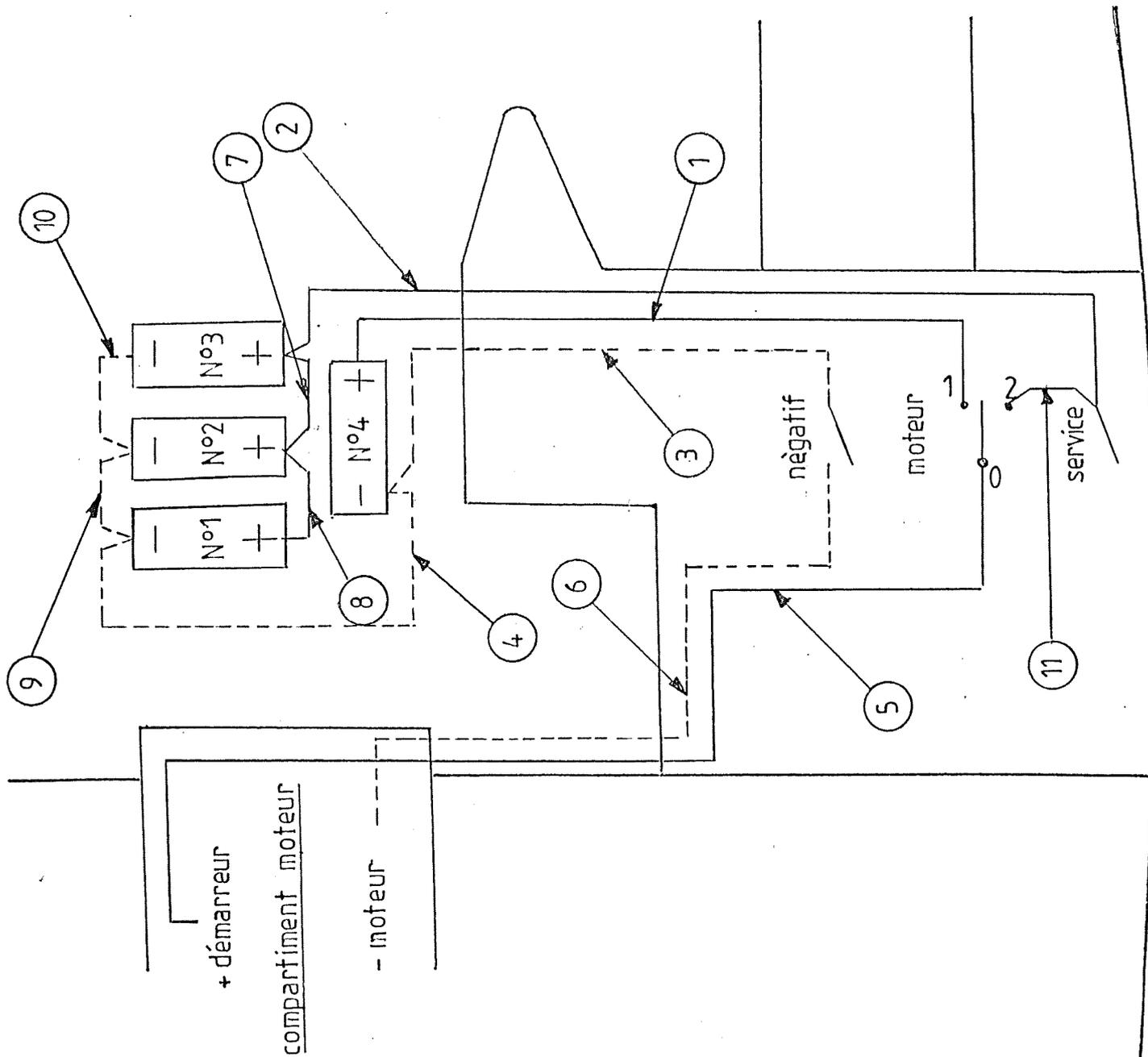


TERRE

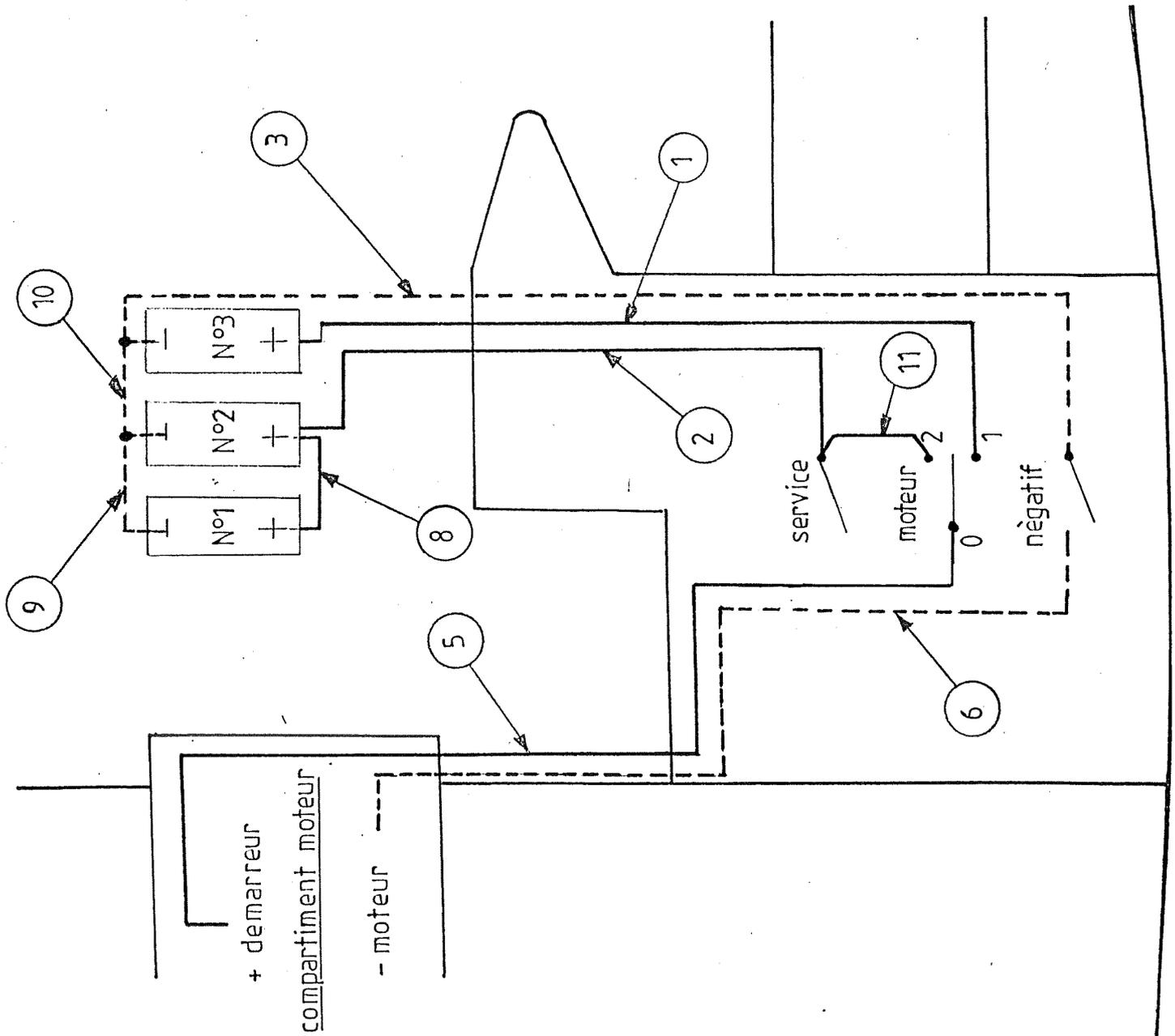
GUINDEAU ALIMENTATION



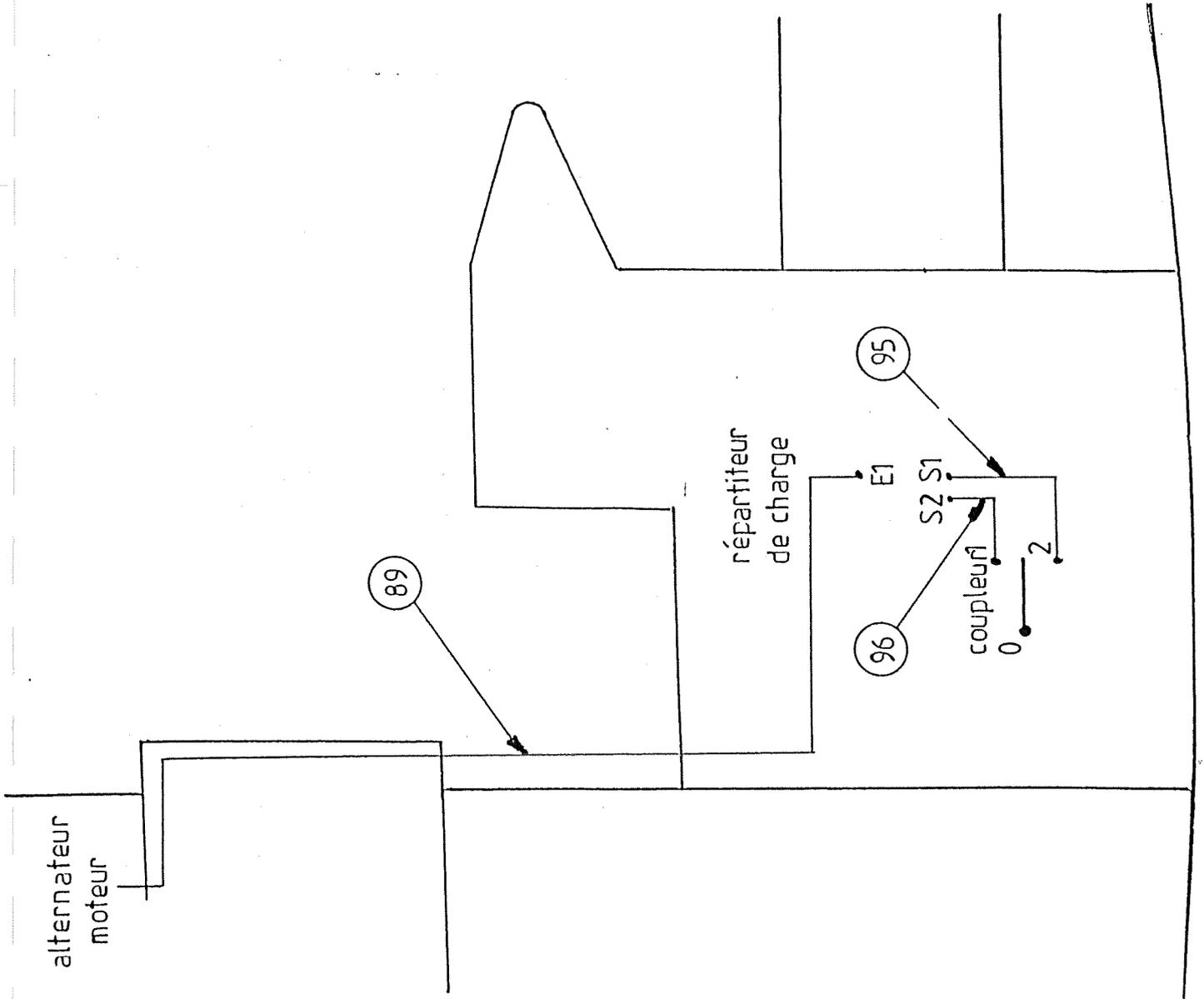
CIRCUIT BATTERIES VERSION LUXE



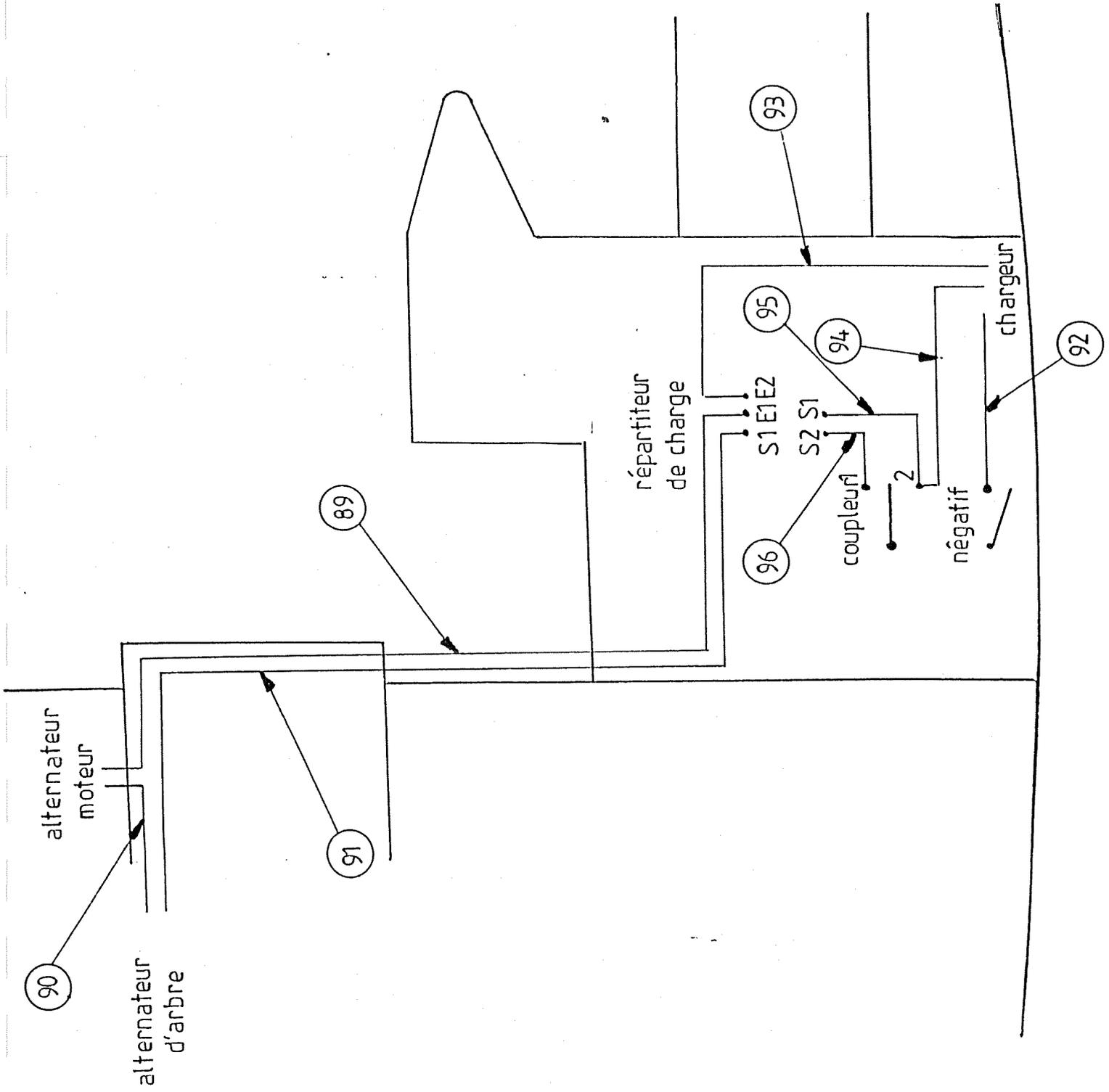
CIRCUIT BATTERIES VERSION CLUB



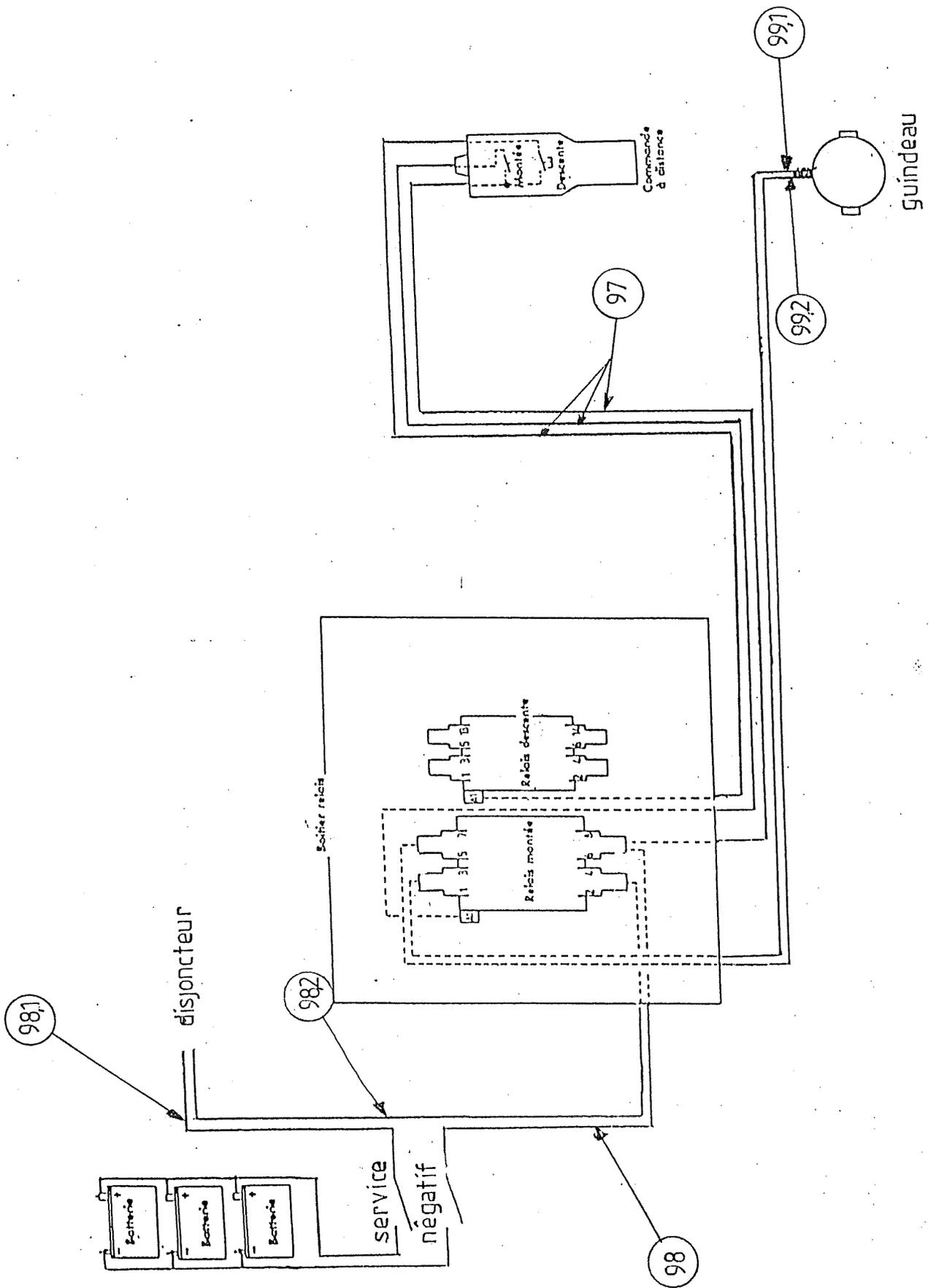
CIRCUIT CHARGE VERSION CLUB



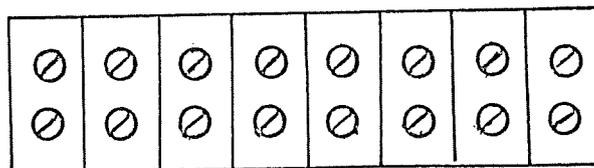
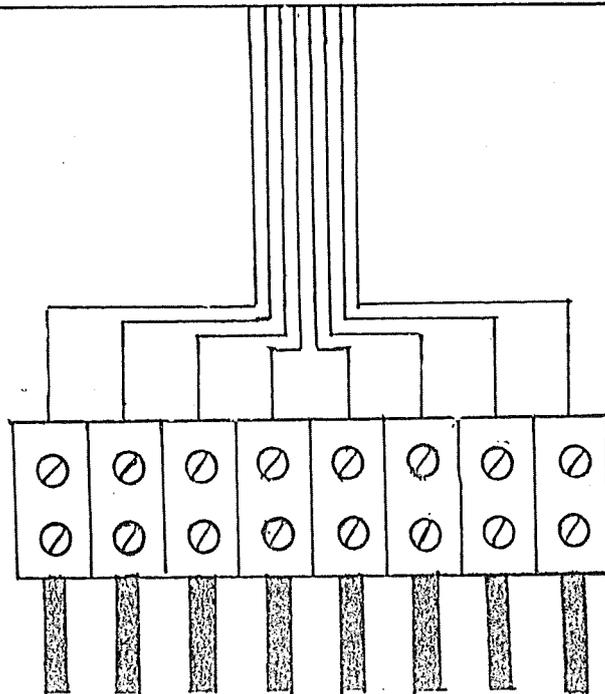
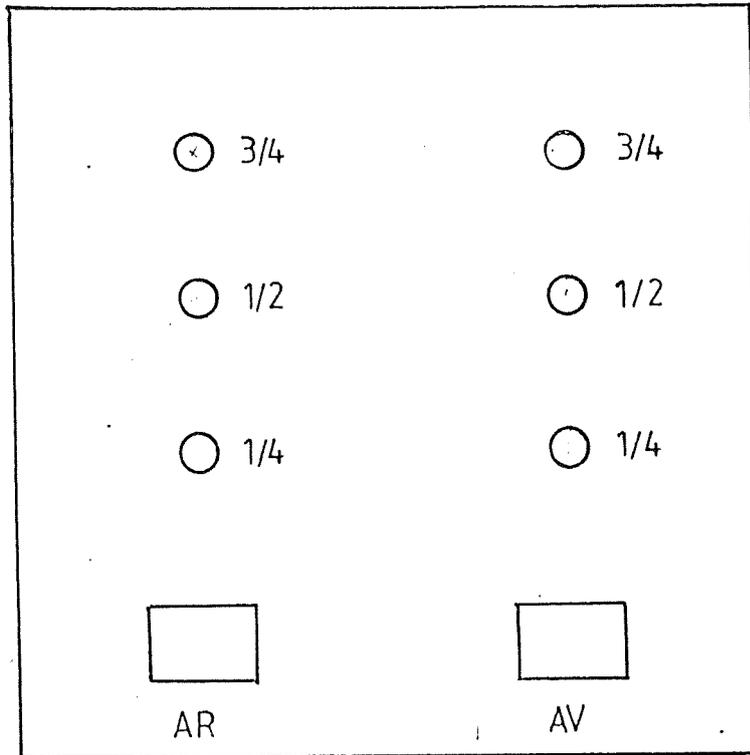
CIRCUIT CHARGE VERSION LUXE



GUINDEAU ELECTRIQUE

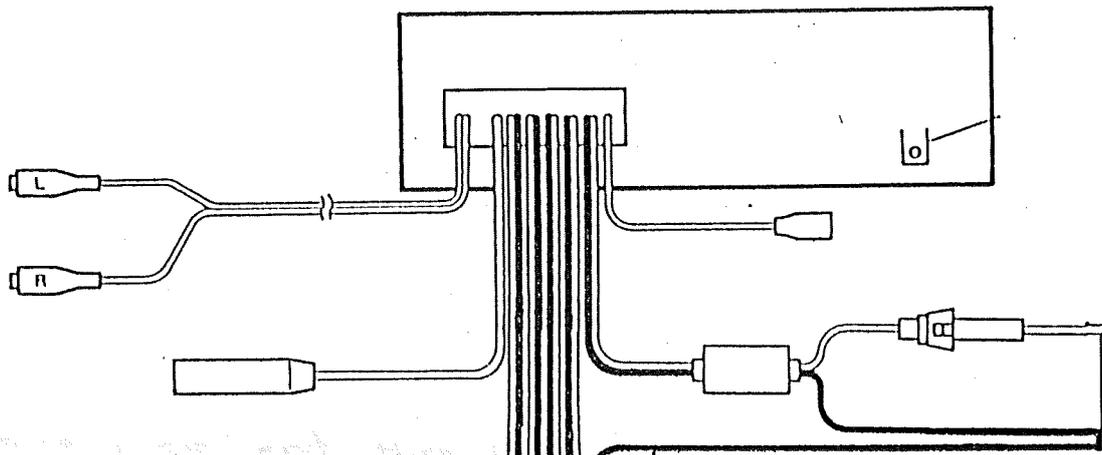


CADRAN JAUGE A EAU

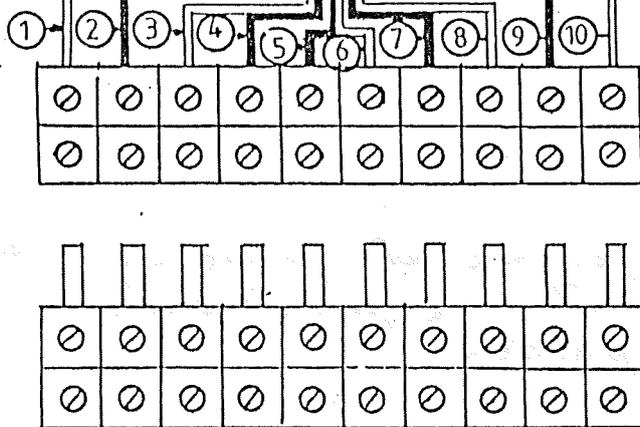


41 42 43 47 47 44 45 46

OPTION AUTO-RADIO



- 1 : Bleu
- 2 : Noir
- 3 : Marron HP côté bab. avant +
- 4 : Noir HP côté bab. avant -
- 5 : Noir HP côté bab. arrière -
- 6 : Gris HP côté bab. arrière +
- 7 : Noir
- 8 : Blanc
- 9 : Noir masse négative -
- 10 : Rouge alimentation +



+49,2 -49,2 -49,1 +49,1

-26 +26

CIRCUIT EAU

A) CIRCUIT D'EAU DOUCE :

1) RESERVOIRS :

Le Feeling 446 est ~~doté~~ ^{équipé} en série de deux réservoirs d'eau.

L'un, de capacité 500 litres est situé

Le premier est installé sous la couchette de la cabine avant, ~~sa~~ ^{sa} capacité est de 500 litres.

L'autre, de capacité 280 litres est situé

Le second est installé sous la couchette de la cabine arrière tribord, sa capacité est de 280 litres.

Chaque réservoir comporte

Chacun possède une trappe de visite ~~boulonnée~~ ^{permettant le nettoyage interne}.

Le ~~table~~ ^{table} de remplissage du réservoir avant est situé près du rail de fargue ~~sur le passavant babord en version propriétaire, tribord en version charter, vers l'avant du bateau (voir schéma).~~

La nable de remplissage du réservoir arrière tribord est situé près du chaumard arrière tribord.

Chaque réservoir est muni d'un ~~capot~~ ^{évent} dont la mise à air libre ~~est effectuée par un évent~~ ^{est effectuée par un évent} situé sous le rail de fargue au niveau de la nable.

2) EAU FROIDE / FROIDE / EAU CHAUDE

Le circuit d'eau douce du Feeling 446 est équipé d'un ~~système~~ ^{système} d'eau sous pression. ~~pompe électrique P5 auto-amorçante~~ ^{pompe électrique P5 auto-amorçante} ~~située sous la table à cartes.~~

La pompe auto-amorçante P 6 dont est équipé le circuit se situe dans le meuble placé sous la table à cartes.

A proximité de la pompe, ~~se trouve~~ ^{on voit de cette-ci est montée} un vase d'expansion (AC) dont le rôle ~~est~~ ^{est} de régulariser le débit tout en ménageant l'action de la pompe.

L'arrivée de l'eau ~~des réservoirs~~ est contrôlée par des vannes situées dans le meuble placé sous la table à cartes à proximité de la pompe. *(voir schéma)*

3) EAU CHAUDE :

Soit - Par l'échangeur de température *du moteur*

Le Feeling 446 est équipé en série d'un système d'eau chaude sous pression. *supplémentaire obtenue*

L'eau, du circuit fermé de refroidissement du moteur, chauffe quand le moteur est en fonctionnement.

Avant son refroidissement par l'eau de mer, une dérivation est pratiquée sur le circuit, par des durites, amène l'eau douce dans un ballon d'eau chaude de 45 litres installé dans le chauffe-eau.

Dans le ballon arrive également l'eau douce puisée dans les réservoirs.

A l'intérieur du ballon, où les deux circuits sont indépendants, l'eau venant des réservoirs prend la chaleur à l'eau de refroidissement chauffée par son passage dans le moteur.

La température de l'eau, ~~puisée dans le ballon d'eau chaude~~, atteint environ 50° à 60° C, trente minutes après la mise en route du moteur *au ralenti*

Lors d'une utilisation prolongée du moteur, l'eau chaude ~~atteint une~~ température moyenne de 80° C. *est portée à une*

- Par résistance électrique :

Le ballon d'eau chaude est également équipé d'une résistance électrique (220 volts) permettant d'obtenir de l'eau chaude à quai sans faire tourner le moteur.

Dans ce cas, lorsque le branchement du circuit 220 volts du bord sur le circuit 220 volts terrestre a été effectué, il suffit d'actionner l'interrupteur-disjoncteur général du circuit 220 volts, puis celui marqué "chauffe-eau", pour obtenir rapidement (environ 30 mm) un appoint d'eau chaude. *se déclenche à 95° C.*

NOTA : Un thermostat bi-lames installé sur le ballon évite ~~une~~ montée en température trop élevée, ~~en se déclenchant à 95° C lors du réchauffement par résistance électrique.~~

Une soupape de sécurité ~~est installée sur le ballon qui le protège d'une montée en température trop élevée.~~

également le ballon.

D

D'EAU WC

B) CIRCUIT EAUX USEES :

~~Les deux WC marins sont situés dans~~
Le Feeling 446 est équipé de deux WC marins.

*Les deux WC marins sont situés dans
les salles d'eau du F446,*

~~L'un est situé dans les toilettes avant tribord, l'autre dans les toilettes à
babord de la descente.~~

~~Ces cuvettes possèdent :~~

- ~~un circuit d'arrivée d'eau de mer~~
 - ~~une arrivée d'eau de mer permettant le rinçage de la cuvette~~
 - ~~une évacuation directe à la mer~~
- un circuit d'évacuation à la mer*

Fonctionnement :

- Ouvrir la vanne d'arrivée d'eau de mer V 3 ou V 7 ^{le} ~~située~~ ^{située(s)} sous les planchers ~~à la sortie de la cabinet de toilette~~ ainsi que la vanne ^(s) d'évacuation placée sous le lavabo ^(s)

- ~~Manoeuvrer le levier de la pompe~~ ^{des WC pour} ~~avec lenteur~~ ^{à la fois} (une certaine résistance au mouvement est normale)
- l'alimentation en eau et l'évacuation*

ATTENTION

Par mer forte ou avant de quitter le bord
il est fortement conseillé de fermer toutes les vannes d'arrivée d'eau
~~Si l'on s'absente du bord, ou par mer forte, fermer les vannes d'arrivée
d'eau et d'évacuation dès la fin de l'utilisation
et d'évacuation -~~

C) DOUCHE :

salle d'eau
Chaque cabinet de toilette du Feeling 446 est équipé d'une douche *alimentée en eau*
fonctionnant avec le groupe d'eau sous pression.

L'évacuation s'effectue par un dalot de vidange sous le caillebotis ; un tuyau de vidange relie ce dalot à une pompe située dans le meuble portant le lavabo.

L'eau aspirée par la pompe est rejetée à la mer par l'évacuation du lavabo (ne pas omettre d'en ouvrir la vanne).

La mise en fonction de chaque pompe s'effectue comme suit :

- Sur le tableau électrique, mettre l'interrupteur-dirupteur correspondant sur "on", après avoir naturellement fait de même avec l'interrupteur-disjoncteur général du circuit 12 volts
- Ouvrir la vanne quart de tour du du lavabo
- Faire couler l'eau de la douche juste avant de mettre la pompe en fonctionnement, grâce à l'interrupteur placé sur la façade du meuble du lavabo. L'eau de la douche s'évacuera directement à la mer sans passer par le puisard.

G) CIRCUIT GAZ : *Pour Alimélation du Réchaud Four*

Le comportement, prévu pour trois bouteilles de gaz (poids : 2,750 KG), est situé dans un coffre placé tout à l'arrière du cockpit sur babord.

Les bouteilles sont assurées par des sandows.

Un détendeur est relié à la tuyauterie en cuivre par un tuyau en caoutchouc d'un type agréé.

Un robinet d'arrêt est placé dans le meuble à droite du réchaud.

RECHAUD :

~~La prise de courant, située au fond à droite de l'encastrement du réchaud, est destinée au tourne-broche.~~

Le réchaud ^{groupé de} inox à trois feux est monté ^{sur} avec cardan. Une targette en inox assure ~~bloque le mouvement pivotant du réchaud.~~ *Ce blocage en rotation -*

Les Chaque bruleur ^{est} est équipé d'un disjoncteur thermique coupant l'arrivée de gaz, si la flamme est soufflée.

~~ALLUMAGE :~~ *Mise en route*

~~Pour allumer le gaz, il faut naturellement commencer par ouvrir le robinet du détendeur sur la bouteille.~~

b ouvrir la vanne
~~Tourner ensuite le robinet d'arrivée de gaz (V 13) situé dans le meuble à droite du réchaud.~~

c ~~Enfin, appuyer en le tournant sur un bouton d'arrivée de gaz sur le réchaud. Approcher une flamme du bruleur et MAINTENIR la pression sur le bouton quelques instants, le temps que le disjoncteur thermique soit suffisamment chaud.~~

~~PRECAUTIONS D'EMPLOI :~~

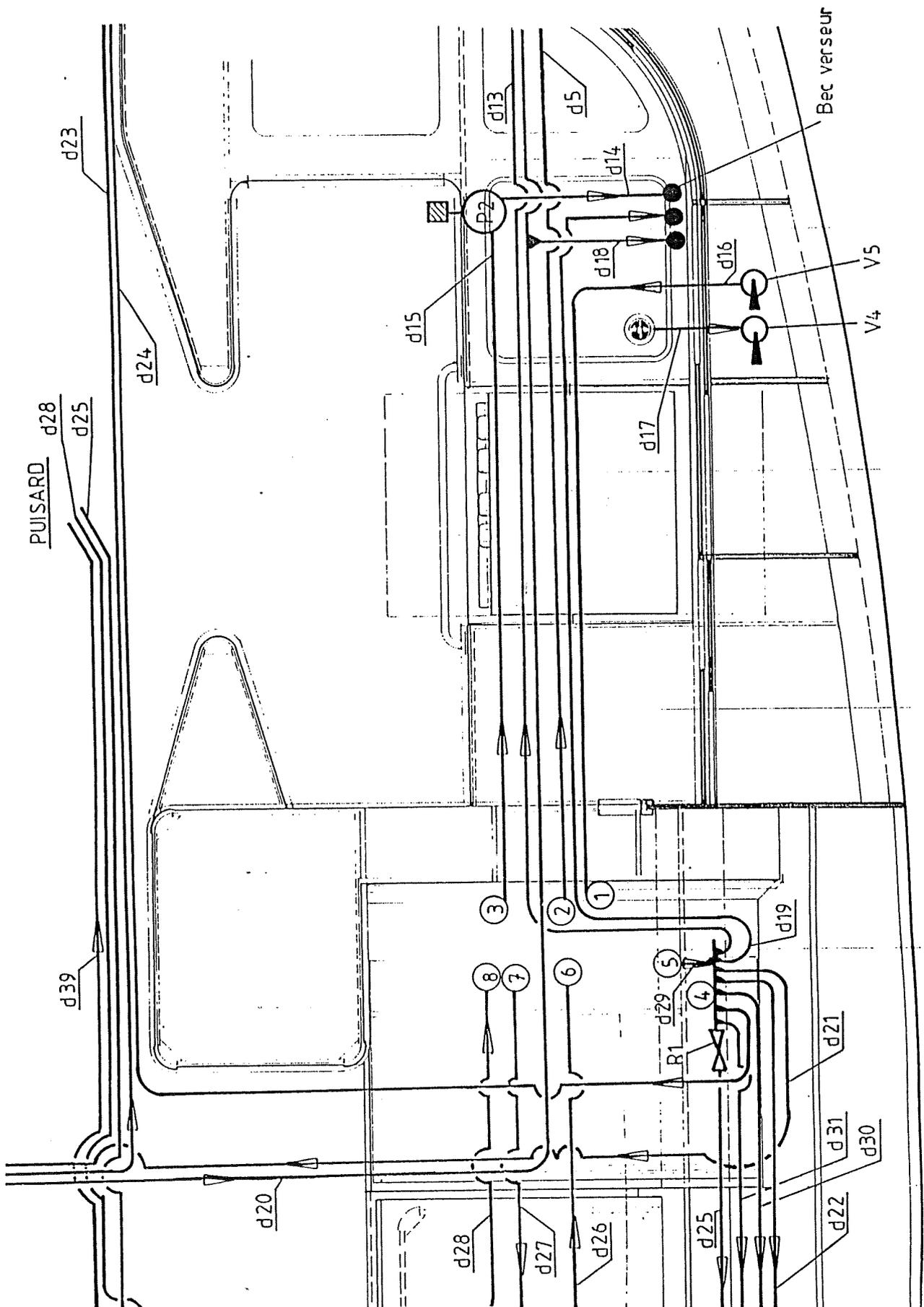
~~L'incendie est le plus grand danger à bord d'un bateau.~~

~~Utiliser le gaz avec précaution.~~

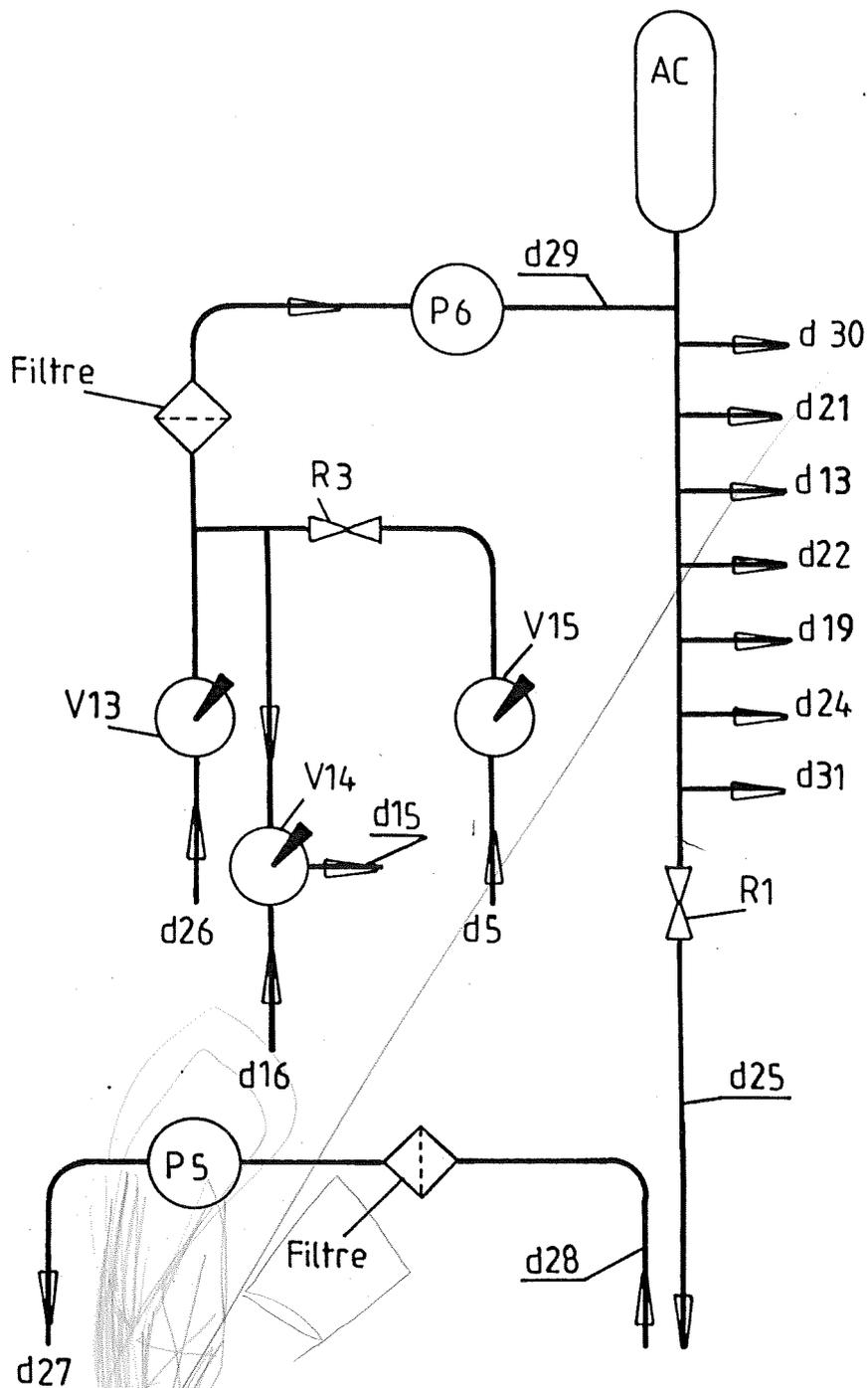
~~Il est d'une prudence élémentaire de fermer les robinets d'arrivée de gaz le soir avant de dormir.~~

~~Quand, il n'est pas en service et tout particulièrement *Par mer forte,* il est préférable de maintenir le réchaud immobile en bloquant le cardan grâce à la targette installée sur l'appareil.~~

CIRCUIT TABLE A CARTES - CUISINE



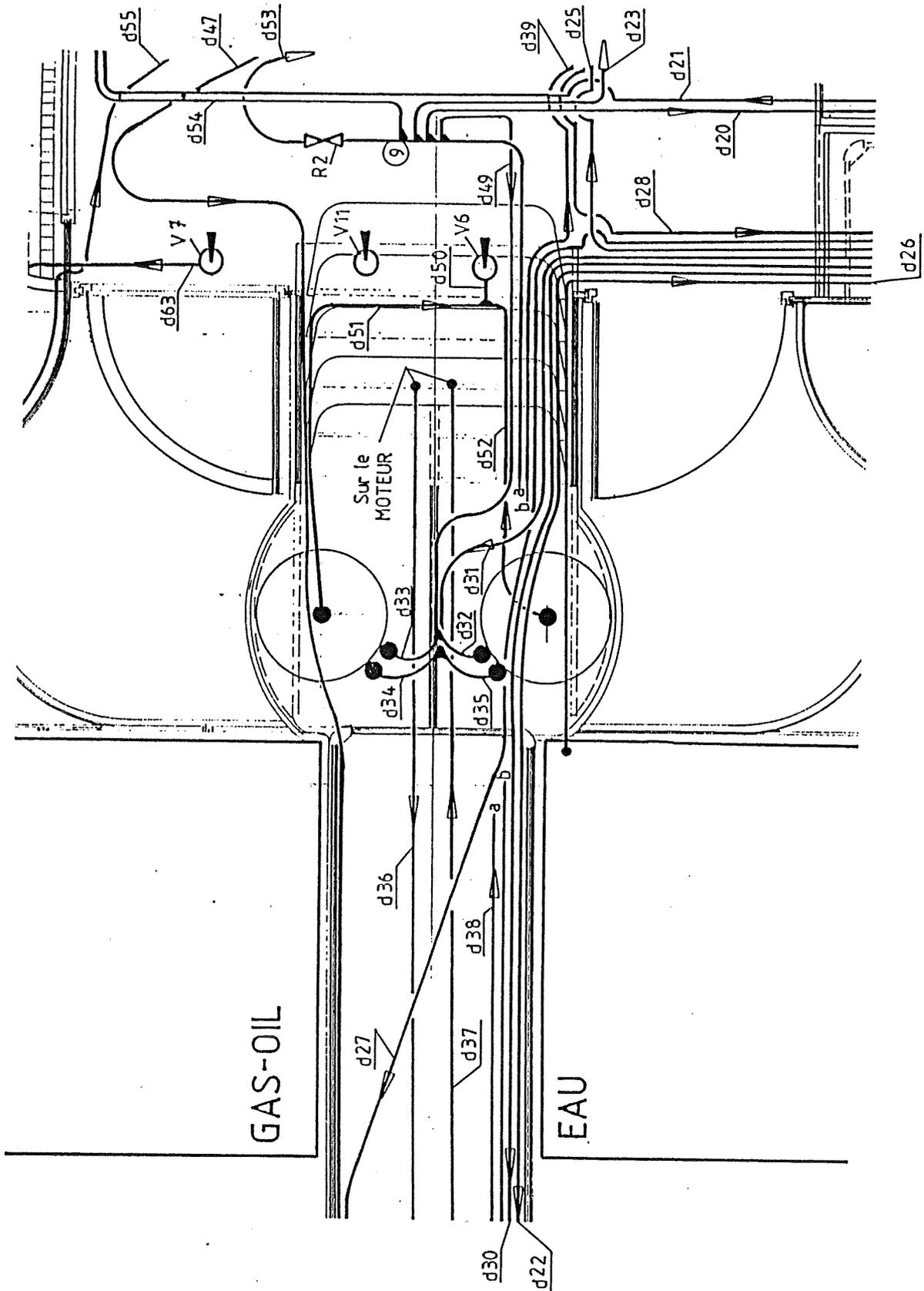
CIRCUIT D'EAU TABLE A CARTE



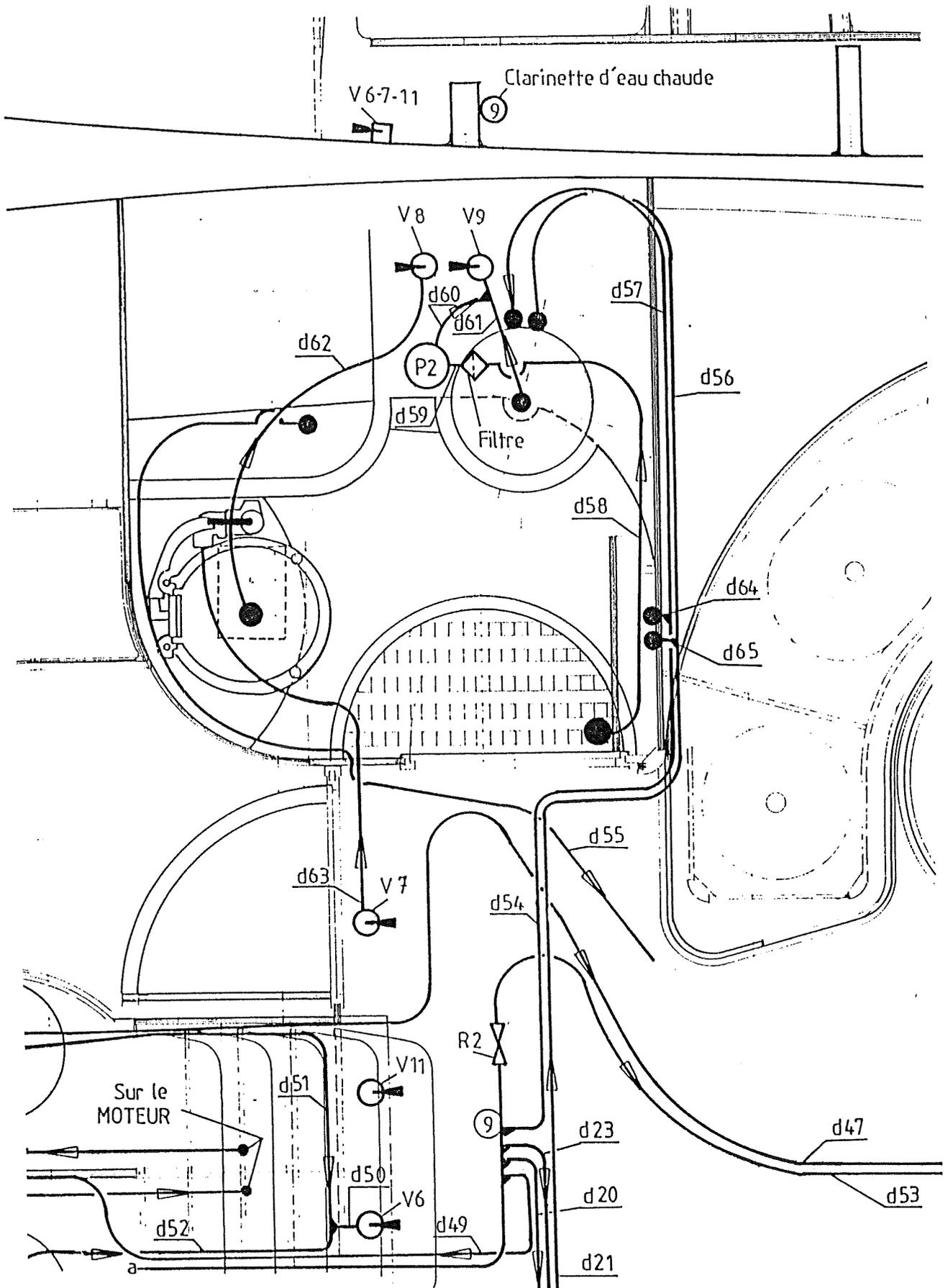
- capture*
- V 13 : Vanne de ~~nourrice~~ réservoir tribord arrière
 - V 14 : Vanne de sélection eau de mer/eau douce
 - V 15 : Vanne de ~~nourrice~~ réservoir avant
 - R 3 : Robinet de sélection
 - P 5 : Pompe de cale
 - P 6 : Pompe de distribution d'eau froide
 - AC : Vase d'expansion
- ?

CIRCUIT D'EAU LAVABOS CABINES ARRIERE

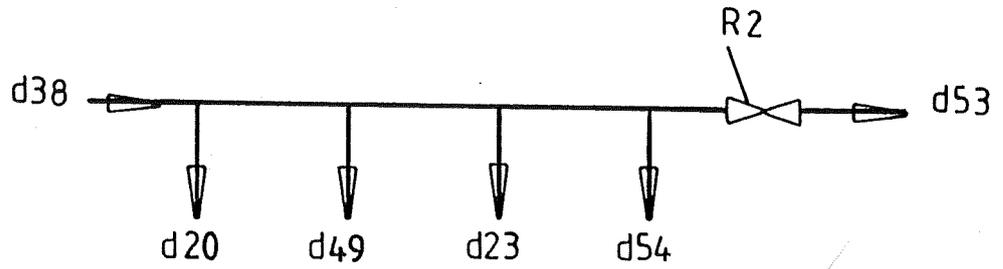
CLARINETTE D'EAU CHAUDE



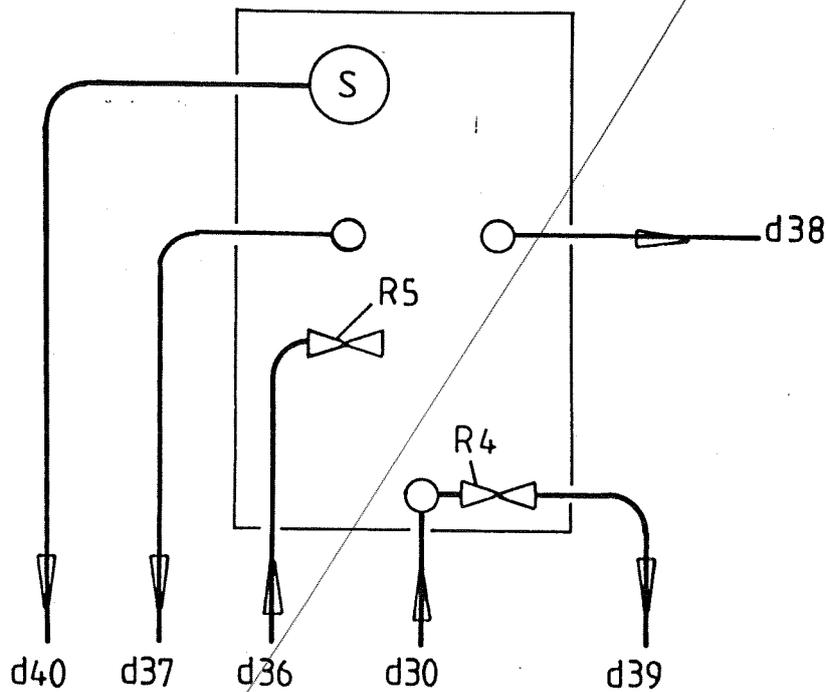
CIRCUIT D'EAU TOILETTE BABORD



CIRCUIT CLARINETTE D'EAU CHAUDE



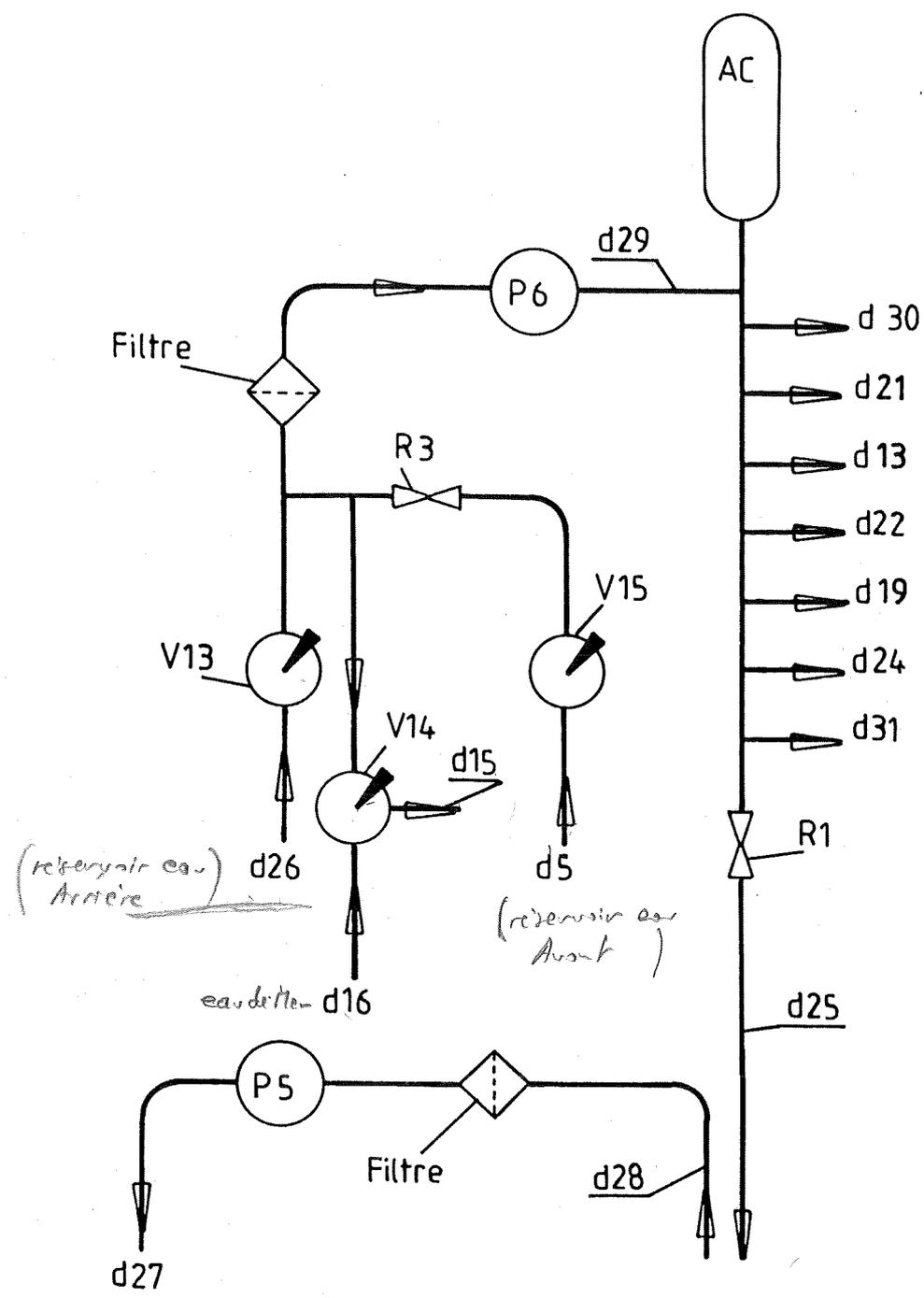
CIRCUIT D'EAU CHAUFFE-EAU



- S : Soupape de sécurité
- R 4 : Robinet de purge chauffe-eau
- R 5 : Robinet d'échangeur moteur/chauffe-eau

Detail (1)

CIRCUIT D'EAU TABLE A CARTE

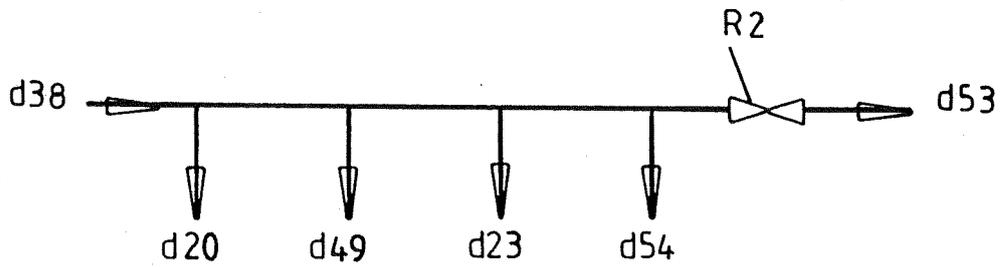


- D
- V 13 : Vanne de nourriture réservoir tribord arrière
 - V 14 : Vanne de sélection eau de mer/eau douce
 - V 15 : Vanne de nourriture réservoir avant
 - R 3 : Robinet de sélection
 - P 5 : Pompe de cale électrique
 - P 6 : Pompe de distribution d'eau froide
 - AC : Vase d'expansion
- d'alimentation eau réservoir Arrière*
d'alimentation eau réservoir Avant
d'eau sans pression

V 14. Vanne d'alimentation eau de mer (secours en d'océ)

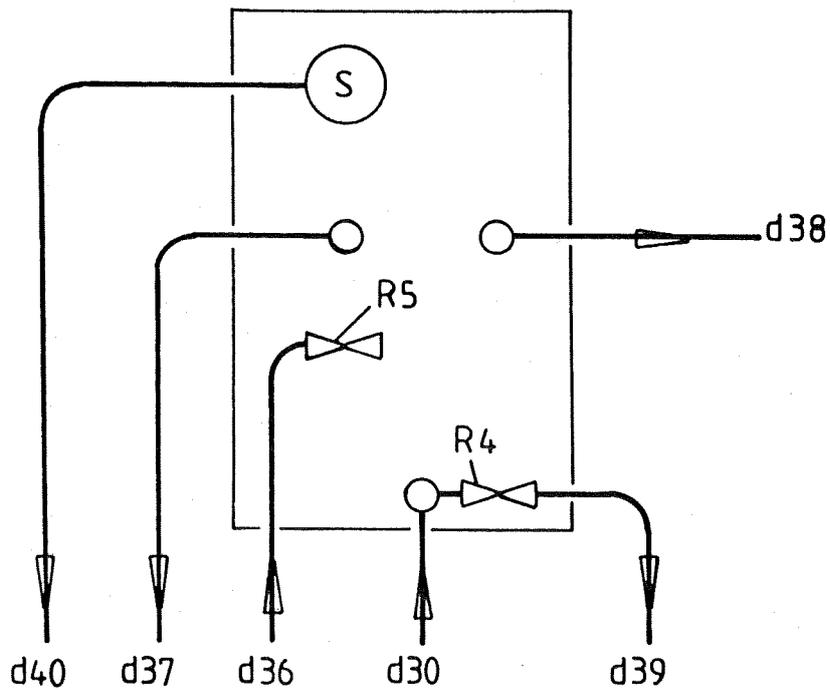
Detail (2)

CIRCUIT CLARINETTE D'EAU CHAUDE



Detail (3)

CIRCUIT D'EAU CHAUFFE-EAU



- S : Soupape de sécurité
- R 4 : Robinet de purge chauffe-eau
- R 5 : Robinet d'échangeur moteur/chauffe-eau

CIRCUIT D'EAU

- P 1 : Pompe d'évacuation du bac à douche tribord avant
- P 2 : Pompe d'évacuation du bac à douche babord arrière
- P 3 : Pompe manuelle de cale *double effet*

- R 1 : Robinet de purge clarinette d'eau froide
- R 2 : Robinet de purge clarinette d'eau chaude

- ~~d~~ : Durite d'alimentation d'eau chaude à la clarinette
- b : Durite de purge du chauffe-eau

- V 1 : Vanne 1/4 tour évacuation évier-douche cabine tribord avant
- V 2 : Vanne 1/4 tour évacuation ~~toilette~~ ^{et} cabine tribord avant
- V 3 : Vanne 1/4 tour aspiration eau de mer ~~toilette~~ ^{WC} cabine tribord avant
- V 4 : Vanne 1/4 tour évacuation évier cuisine
- V 5 : Vanne 1/4 tour aspiration eau de mer cuisine
- V 6 : Vanne 1/4 tour évacuation éviers cabines ~~arrières~~ ^{et} babord/tribord
- V 7 : Vanne 1/4 tour aspiration eau de mer ~~toilette~~ ^{WC} cabine babord arrière
- V 8 : Vanne 1/4 tour évacuation toilette ^{WC} cabine babord arrière
- V 9 : Vanne 1/4 tour évacuation évier ^{et} douche cabine babord arrière
- V 10 : Vanne 1/4 tour évacuation ~~bas arrière~~ ^{et} Fond de cockpit et Cadre de jupe
- V 11 : Vanne 1/4 tour aspiration eau de mer ~~moteur~~ ^{refroidissement Moteur}

- 1 : Durite aspiration eau de mer cuisine
- 2 : Nourrice eau douce réservoir avant
- 3 : Durite pompe à pied
- 4 : Clarinette d'eau froide
- 5 : Durite d'alimentation clarinette 4
- 6 : Nourrice eau douce réservoir tribord arrière
- 7 : Durite d'évacuation pompe de cale
- 8 : Durite d'aspiration puisard pour la pompe de cale
- 9 : Clarinette d'eau chaude

CIRCUIT ~~EAU~~ - GAS-OIL et VENTILATION MOTEUR

R 6 Robinet

- ~~V 12 : Vanne de fermeture réservoir gas-oil~~
- ~~V 13 : Vanne de fermeture gaz~~

- P 4 : Pompe gas-oil ~~appartenant au~~ moteur
- P 7 : Pompe d'évacuation d'air chaud moteur

électrique

CIRCUIT GAZ

- R 7 : Robinet de coupe gaz
- R 8 : Détendeur de sécurité

NOMENCLATURE DES DURITES

EAU

- D 1 : Remplissage réservoir avant version propriétaire
- D 2 : ~~Echappement~~ d'air réservoir avant version propriétaire
- D 3 : Remplissage réservoir avant version charter
- D 4 : ~~Echappement~~ d'air réservoir avant version charter
- Sortie* - D 5 : ~~Nourrice~~ d'eau du réservoir avant
- D 6 : ~~Evacuation eau de mer usée toilette avant~~ *Evacuation WC Avant*
- d 8 - d 9* - D 7 : ~~Aspiration eau de mer pour toilette avant~~ *Alimentation eau de mer WC Avant*
- *d 10* : ~~Evacuation des eaux usées douche avant~~
- ~~D 9 : Raccord filtre pompe eaux usées douche avant~~
- ~~D 10 : Evacuation vers la VMC eaux usées douche avant~~
- d 12 - d 20* - D 11 : ~~Evacuation lavabo avant~~ *Toilette Avant*
- D 12 : ~~Alimentation eau chaude lavabo avant~~ *Toilette AV*
- D 13 : ~~Alimentation eau froide lavabo avant~~ *Toilette AV*
- d 14 - d 15 - d 16* - D 14 : ~~Alimentation bec verseur eau de mer~~ *bec Verseur*
- ~~D 15 : Alimentation pompe à pied~~
- ~~D 16 : Aspiration eau de mer cuisine~~
- D 17 : Evacuation évier cuisine
- d 18 - d 20* - ~~D 18 : Alimentation eau chaude évier cuisine~~
- ~~D 19 : Alimentation eau froide évier cuisine~~
- ~~D 20 : Alimentation eau chaude évier cuisine/lavabo avant~~
- D 21 : Alimentation eau froide lavabo/douche babord
- D 22 : Alimentation eau froide ~~douche arrière~~ *douchette de cockpit*
- D 23 : Alimentation eau chaude douche avant
- D 24 : Alimentation eau froide douche avant
- D 25 : Vidange clarinette eau froide (vers le puisard)
- D 26 : ~~Nourrice~~ d'eau réservoir tribord arrière
- d 27 - d 28* - ~~D 27 : Evacuation pompe de puisard (circuit pompe électrique)~~
- ~~D 28 : Aspiration puisard pour pompe de cale~~
- D 29 : Alimentation clarinette eau froide
- D 30 : Alimentation chauffe-eau eau froide
- ~~D 31 : Alimentation eau froide lavabos arrière~~ *cabine Arrière*
- d 32 - d 49* - ~~D 32 : Alimentation eau chaude lavabo tribord arrière~~ *cabine Trib AR*
- d 33 - d 49* - ~~D 33 : Alimentation eau chaude lavabo babord arrière~~ *cabine Bab AR*
- d 34 - d 31* - ~~D 34 : Alimentation eau froide lavabo babord arrière~~ *cabine Bab AR*
- d 35 - d 31* - ~~D 35 : Alimentation eau froide lavabo tribord arrière~~ *cabine Trib AR*
- D 36 : ~~Echangeur~~ *thermique* moteur/chauffe-eau
- d 36 - d 37* - ~~D 37 : Echangeur chauffe-eau/moteur~~
- D 38 : Alimentation clarinette eau chaude
- D 39 : Purge de chauffe-eau
- D 40 : Soupape de sécurité
- D 41 : Evacuation ~~bac arrière~~ *Coffre au bas de sternie*
- ~~D 42 : Raccordement coffres de jupe~~
- d 42 - d 43 - d 43* - ~~D 43 : Evacuation coffre de jupe babord~~ *Evacuation coffre de jupe*
- D 44 : Evacuation coffre de jupe tribord
- D 45 : Remplissage réservoir tribord arrière

d

Mise à l'air

d47-d48

- D 46 : ~~Echappement d'air réservoir tribord arrière~~
- D 47 : ~~Aspiration puisard pour pompe Henderson~~
- D 48 : ~~Evacuation vers l'extérieur pompe henderson~~
- D 49 : ~~Alimentation d'eau chaude lavabos arrière~~

Evacuation puisard (circuit pompe pompe (remède))

d50-d51-d52

- D 50 : ~~Collecteur écoulement lavabos arrière~~
- D 51 : ~~Écoulement lavabo babord arrière~~
- D 52 : ~~Écoulement lavabo tribord arrière~~
- D 53 : ~~Purge clarinette eau chaude~~

Evacuation lavabos cabines arrière

Evacuation

- D 54 : ~~Alimentation eau chaude douche/lavabo babord~~
- D 55 : ~~Écoulement bac à cirés vers le puisard~~
- D 56 : ~~Alimentation eau froide lavabo babord~~
- D 57 : ~~Alimentation eau chaude lavabo babord~~

et Toilette AR
Toilette AR
Toilette AR

d58-d59-d60

- D 58 : ~~Evacuation eaux usées douche babord~~
- D 59 : ~~Raccord filtre/pompe eaux usées douche babord~~
- D 60 : ~~Evacuation vers la vanne eaux usées douche babord~~
- D 61 : ~~Evacuation lavabo babord~~
- D 62 : ~~Evacuation toilette babord~~

AR
WC AR
WC AR

Alimentation

- D 63 : ~~Aspiration eau de mer pour toilette babord~~
- D 64 : ~~Alimentation eau chaude pour douche babord~~
- D 65 : ~~Alimentation eau froide pour douche babord~~

WC AR

- D 66 : ~~Alimentation en gaz du four + bruleurs~~
- D 67 : ~~Raccord gaz de raccordement bouteilles/four~~
- D 68 : ~~Sortie de bouteilles de gaz~~
- D 69 : ~~Remplissage réservoir gas-oil~~
- D 70 : ~~Echappement d'air réservoir gas-oil~~

Mise à l'air

- D 71 : ~~Aspiration d'air moteur~~
- D 72 : ~~Refoulement air chaud moteur~~
- D 73 : ~~Sortie air chaud moteur vers la grille~~
- D 74 : ~~Aspiration gas-oil moteur~~
- D 75 : ~~Raccord filtre/pompe gas-oil~~
- D 76 : ~~Raccord pompe filtre gas-oil~~
- D 77 : ~~Refoulement gas-oil vers le réservoir~~

- D 78 : ~~Raccord (filtre/moteur) de refroidissement~~

Raccordement

- D 79 : ~~Aspiration eau de mer pour refroidissement moteur~~
- D 80 : ~~Refoulement eau de mer moteur vers l'échappement~~
- D 81 : ~~Raccord collecteur gaz-eau vers le pot d'échappement~~
- D 82 : ~~Evacuation finale gaz échappement/eau refroidissement moteur~~
- D 83 : ~~Raccord vanne de coupure gaz/four~~

(d78-d79 - Circuit eau de mer de refroidissement moteur)

(d80-d81 - d82 - Evacuation gaz d'échappement moteur et eau de refroidissement)

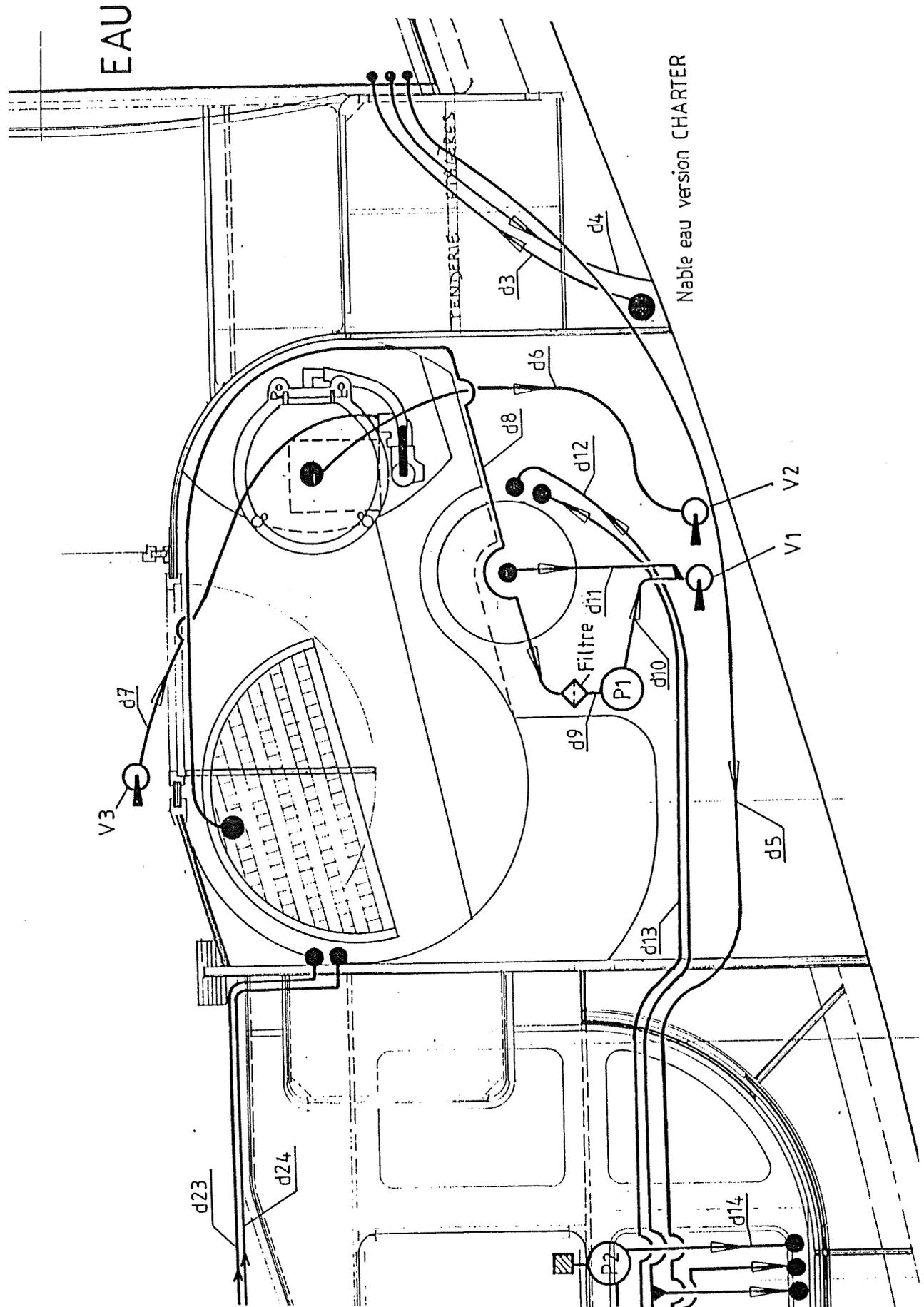
CIRCUIT GAZ OIL et VENTILATION INTERIEUR

- d. 69 Remplissage réservoir Gaz Oil
- d 70 Mise à l'air réservoir Gaz Oil
- d 71 Arrivée d'Air Frais Compartment Motor
- d 72 - d 73 - Extraction d'Air chaud " "
- d 74 - 75 76 - Circuit Gaz Oil Motor - (Alimentation)
- d 77 " " " (retour réservoir)

CIRCUIT GAZ

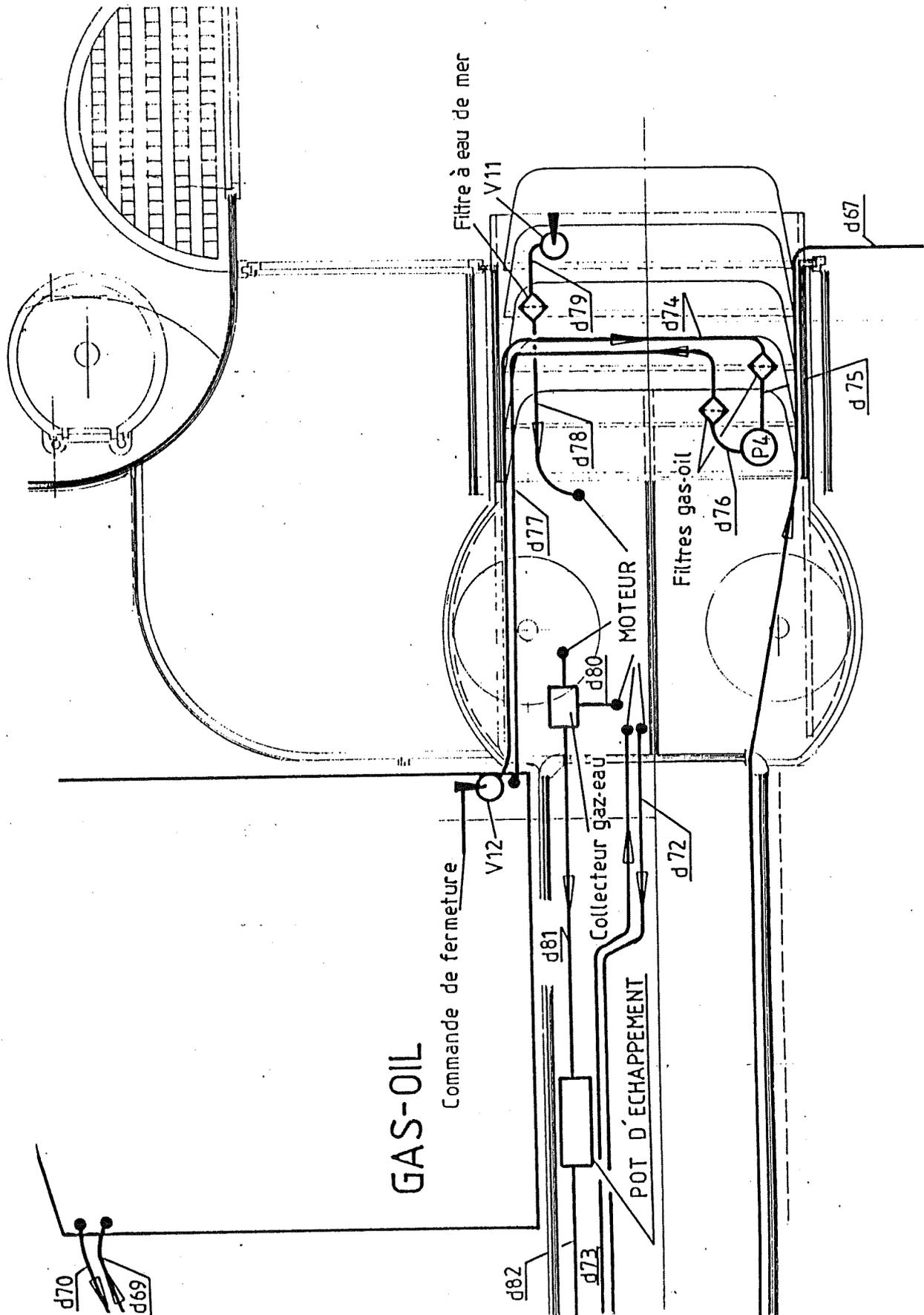
- d 66-68 - Tuyauterie Simple (Norme Gaz)
- d 67-83 - Tuyauterie Rigide (Culture)

CIRCUIT D'EAU TOILETTE AVANT TRIBORD



CIRCUIT GAS-OIL, REFROIDISSEMENT MOTEUR

ET ECHAPPEMENT



CIRCUIT D'EAU

- P 1 : Pompe d'évacuation du bac à douche tribord avant
P 2 : Pompe d'évacuation du bac à douche babord arrière
P 3 : Pompe manuelle de cale (*double effet*)
- R 1 : Robinet de purge clarinette d'eau froide
R 2 : Robinet de purge clarinette d'eau chaude
- a : Durite d'alimentation d'eau chaude à la clarinette
b : Durite de purge du chauffe-eau
- V 1 : Vanne 1/4 tour évacuation évier-douche cabine tribord avant
V 2 : Vanne 1/4 tour évacuation toilette cabine tribord avant
V 3 : Vanne 1/4 tour aspiration eau de mer toilette cabine tribord avant
V 4 : Vanne 1/4 tour évacuation évier cuisine
V 5 : Vanne 1/4 tour aspiration eau de mer cuisine
V 6 : Vanne 1/4 tour évacuation évier cabine arrière babord/tribord
V 7 : Vanne 1/4 tour aspiration eau de mer toilette cabine babord arrière
V 8 : Vanne 1/4 tour évacuation toilette cabine babord arrière
V 9 : Vanne 1/4 tour évacuation évier-douche cabine babord arrière
V 10 : Vanne 1/4 tour évacuation bacs arrière
V 11 : Vanne 1/4 tour aspiration eau de mer moteur
- 1 : Durite aspiration eau de mer cuisine
2 : Nourrice eau douce réservoir avant
3 : Durite pompe à pied
4 : Clarinette d'eau froide
5 : Durite d'alimentation clarinette 4
6 : Nourrice eau douce réservoir tribord arrière
7 : Durite d'évacuation pompe de cale
8 : Durite d'aspiration puisard pour la pompe de cale
9 : Clarinette d'eau chaude

CIRCUIT GAZ - GAS-OIL

- V 12 : Vanne de fermeture réservoir gas-oil
V 13 : Vanne de fermeture gaz
- P 4 : Pompe gas-oil appartenant au moteur
P 7 : Pompe d'évacuation d'air chaud moteur

NOMENCLATURE DES DURITES

- 2
- D 1 : Remplissage réservoir ^{eau} avant ^{eau} version propriétaire
- D 2 : ~~Echappement d'air réservoir~~ avant version propriétaire
- D 3 : Remplissage réservoir ^{eau} avant version charter
- D 4 : ~~Echappement d'air réservoir~~ ^{eau} avant version charter
- D 5 : Nourrice d'eau du réservoir avant
- D 6 : Evacuation eau de mer usée toilette avant
- D 7 : Aspiration eau de mer pour toilette avant
- D 8 : Evacuation des eaux usées douche avant
- D 9 : Raccord filtre pompe eaux usées douche avant
- D 10 : Evacuation vers la vanne eaux usées douche avant
- D 11 : Evacuation lavabo avant
- D 12 : Alimentation eau chaude lavabo avant
- D 13 : Alimentation eau froide lavabo avant
- D 14 : Alimentation bec verseur
- D 15 : Alimentation pompe à pied
- D 16 : Aspiration eau de mer cuisine
- D 17 : Evacuation évier cuisine
- D 18 : Alimentation eau chaude évier cuisine
- D 19 : Alimentation eau froide évier cuisine
- D 20 : Alimentation eau chaude évier cuisine/lavabo avant
- D 21 : Alimentation eau froide lavabo/douche babord
- D 22 : Alimentation eau froide douche arrière
- D 23 : Alimentation eau chaude douche avant
- D 24 : Alimentation eau froide douche avant
- D 25 : Vidange clarinette eau froide vers le puisard
- D 26 : Nourrice d'eau réservoir tribord arrière
- D 27 : Evacuation pompe de puisard
- D 28 : Aspiration puisard pour pompe de cale
- D 29 : Alimentation clarinette eau froide
- D 30 : Alimentation chauffe-eau eau froide
- D 31 : Alimentation eau froide lavabos arrière
- D 32 : Alimentation eau chaude lavabo tribord arrière
- D 33 : Alimentation eau chaude lavabo babord arrière
- D 34 : Alimentation eau froide lavabo babord arrière
- D 35 : Alimentation eau froide lavabo tribord arrière
- D 36 : Echangeur moteur/chauffe-eau
- D 37 : Echangeur chauffe-eau/moteur
- D 38 : Alimentation clarinette eau chaude
- D 39 : Purge de chauffe-eau
- D 40 : Soupape de sécurité
- D 41 : Evacuation bac arrière
- D 42 : Raccordement coffres de jupe
- D 43 : Evacuation coffre de jupe babord
- D 44 : Evacuation coffre de jupe tribord
- D 45 : Remplissage réservoir tribord arrière

*emb
nourrice
eau
nourrice
evier*

~~Event~~

- D 46 : ~~Echappement d'air~~ réservoir tribord arrière
- D 47 : Aspiration puisard pour pompe henderson
- D 48 : Evacuation vers l'extérieur pompe henderson
- D 49 : Alimentation d'eau chaude lavabo arrière
- D 50 : Collecteur écoulement lavabos arrière
- D 51 : Ecoulement lavabo babord arrière
- D 52 : Ecoulement lavabo tribord arrière
- D 53 : Purge clarinette eau chaude
- D 54 : Alimentation eau chaude douche/lavabo babord
- D 55 : Ecoulement bac à cirés vers le puisard
- D 56 : Alimentation eau froide lavabo babord
- D 57 : Alimentation eau chaude lavabo babord
- D 58 : Evacuation eaux usées douche babord
- D 59 : Raccord filtre/pompe eaux usées douche babord
- D 60 : Evacuation vers la vanne eaux usées douche babord
- D 61 : Evacuation lavabo babord
- D 62 : Evacuation toilette babord
- D 63 : Aspiration eau de mer pour toilette babord
- D 64 : Alimentation eau chaude pour douche babord
- D 65 : Alimentation eau froide pour douche babord

- D 66 : Alimentation en gaz du four + bruleurs
- D 67 : Raccord gaz de raccordement bouteilles/four
- D 68 : Sortie de bouteilles de gaz
- D 69 : Remplissage réservoir gas-oil
- D 70 : ~~Echappement d'air~~ réservoir gas-oil
- D 71 : Aspiration d'air moteur
- D 72 : Refoulement air chaud moteur
- D 73 : Sortie air chaud moteur vers la grille
- D 74 : Aspiration gas-oil moteur
- D 75 : Raccord filtre/pompe gas-oil
- D 76 : Raccord pompe filtre gas-oil
- D 77 : Refoulement gas-oil vers le réservoir
- D 78 : Raccord filtre/moteur de refroidissement
- D 79 : Aspiration eau de mer pour refroidissement moteur
- D 80 : Refoulement eau de mer moteur vers l'échappement
- D 81 : Raccord collecteur gaz-eau vers le pot d'échappement
- D 82 : Evacuation finale gaz échappement/eau refroidissement moteur
- D 83 : Raccord vanne de coupure gaz/four

Dérite
Event

Exhausteur 1120 à l'air

HIVERNAGE

Pour un arrêt prolongé, ou pour un hivernage, des soins tout particuliers doivent être apportés à l'ensemble du bateau. Il ne faut rien laisser au hasard afin de ne pas avoir de mauvaises surprises au moment de la réutilisation du bateau. Un contrôle soigné doit être fait.

Précautions à prendre :

- Un rinçage complet à l'eau douce.
- Les parties mécaniques doivent être huilées et graissées.
- Les voiles doivent être rincées, nettoyées, séchées et mises à l'abri dans un endroit sec.
- Le fond de cale doit être lavé et séché.
- Eviter toute humidité à l'intérieur du bateau. Si le bateau reste à flot, ne pas oublier de fermer toutes les vannes et de protéger toutes les parties pouvant subir des frottements.
- Veuillez ne rien laisser de périssable à l'intérieur du bateau. Nous vous conseillons de retirer tous les coussins et de les mettre dans un endroit sec et aéré. D'autre part, veuillez laisser les coffres intérieurs ouverts afin de permettre une bonne aération.
- Une anode en zinc est fixée en bout d'arbre d'hélice. Nous recommandons à chaque carénage ou sortie d'eau de vérifier son état et éventuellement la remplacer.

Précautions contre le gel :

- Purger les circuits d'eau.
- Refermer les vannes (si le bateau hiverne à terre, ouvrir toutes les vannes).
- Obturer la sortie d'échappement.
- Mettre de l'antigel dans les canalisations pour les bateaux hivernant à flot dans des pays à très basse température.

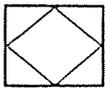
Tableau d'entretien périodique

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

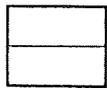
POINTS A VERIFIER	APRES LES 1er 8 JOURS	6 MOIS	UN AN	HIVER- NAGE	OBSERVATIONS
Antifouling		N	NP	NP	
Sortie de coque		NE	NE	NE	
Safran		C	C	CN	
Etambot		CE	CE	CEN	Vérifier le jeu
Anode		CN	CN	CN	Contrôler à chaque occasion
Hélice		CN	CN	CN	
Moteur	C	C	C	CV	Voir livret entre- tien moteur
Vannes	CE	CE	CE	CEN	
Pot d'échappement	CER	C	C	V	
Filtre à gas-oil			C	CV	A changer suivant les instructions constructeur
Filtre à air				C	A changer suivant les instructions constructeur
Presse-étoupe	ER	ER	ER	ER	
Serrage bâti mo- teur	CR		C	CR	
Charge batterie	C	C	C	C	La recharger à l'hivernage
Feux	CE	CE	CE	CE	
Electricité		C	C		
Pompes	CE			NV	
Réservoir d'eau	E			NV	
Tuyauterie	E			NV	
Accastillage pont		NG	NG	NG	
Greement dormant	R	R	R	CG	
Greement courant	C	C	C	CN	
Voiles	C	C	C	CN	

C : Contrôler l'état
G : Graisser
P : Peindre
V : Vidanger

E : Vérifier l'étanchéité
N : Nettoyer
R : Vérifier le serrage



F



E



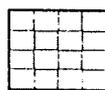
E



L



I



N



G

446

CHER PROPRIETAIRE

Vous nous avez honorés de votre confiance et nous vous en remercions vivement. Vous êtes donc propriétaire et utilisateur d'un bateau KIRIE, qui, nous le souhaitons, vous apportera toutes les satisfactions et les joies que vous en attendez.

En effet, KIRIE construit des bateaux depuis 1912 et à l'époque, la construction navale de plaisance s'adressait à une clientèle d'amateurs éclairés et exigeants : il fallait construire beau et bien pour se faire un nom. Ce que fait KIRIE.

Et depuis plus de 70 ans, le chantier construit des bateaux avec les mêmes soins. Si la fibre de verre a supplanté le bois dans la construction des coques, c'est toujours avec autant de maîtrise et de raffinements techniques que le matériau est mis en oeuvre, et c'est la même maîtrise et le même soin qui président à la construction des aménagements et aux finitions de nos bateaux.

En concevant et construisant votre FEELING, le but - traditionnel - du chantier a été de créer un voilier solide et rapide, sécurisant et facile à mener, esthétique et accueillant. Cet objectif est atteint.

FEELING... Quel nom beau et juste pour un voilier KIRIE ! Cette perception, à la fois réfléchie et instinctive est toute à l'image de votre nouvelle acquisition.

Votre FEELING est né pour naviguer vite et loin, en harmonie avec ses éléments, la mer et le vent, et pour vous faire partager cette harmonie.

Toute l'équipe du Chantier KIRIE souhaite de tout coeur qu'à travers de nombreuses et heureuses navigations, votre FEELING vous permet d'éprouver de grandes joies.

Bien sincèrement.

ATTENTION

La garantie du chantier n'est acquise pour autant que vous ayez retourné au chantier :

- Dès réception du bateau le volet N° 1 du certificat de livraison
- A chaque visite annuelle le volet détachable annuel de la garantie "oeuvres vives"

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

VENTE :

La vente peut être prouvée par tout moyen et peut résulter de documents ou éléments exprès ou tacites. Cependant, les commandes qui nous sont adressées directement par nos clients ou qui sont transmises par nos agents ou représentants ne lient notre société que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit.

DELAI DE LIVRAISON :

Nos délais de livraison sont, sauf convention particulière, donnés à titre indicatif ; les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages-intérêts. En outre, tous nos délais de livraison, même convenus par une stipulation particulière, sont annulés ou retardés par tous cas fortuits et de force majeure et notamment en cas de grève totale ou partielle, lock-out, guerre civile ou étrangère, émeute ou acte de violence, épidémie, interruption de transport, accident, panne de matériel, non livraison en matières premières, incendie.

TRANSFERT DES RISQUES - TRANSPORT :

Le transfert de risques s'opère chez l'acheteur dès la conclusion de la vente. Toutes nos marchandises sont prises dans nos usines et voyagent aux risques et périls de l'acheteur, quels que soient le mode de transport ou les modalités de règlement du prix. Ce principe ne saurait subir de dérogations, par le fait de la prise en charge de tout ou partie du transport par le vendeur, celui-ci agissant alors comme simple mandataire de l'acheteur.

MODIFICATIONS DES PRODUITS :

Nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications toutes modifications que nous jugerons utiles. Les modèles exposés, notices, dépliants, catalogues, n'ont qu'un caractère indicatif.

PRIX DE VENTE :

Nos prix ne sont donnés qu'à titre indicatif, le prix facturé étant celui du tarif en vigueur au jour de la livraison, lequel est modifiable sans préavis. Les prix s'entendent départ de nos ateliers, marchandises non emballées, les frais de sortie d'usine, d'emballage, de transport et de convoyage jusqu'au lieu de la livraison étant à la charge de l'acheteur.

MODALITES DE PAIEMENT :

Nos factures sont payables à notre siège social. Les échéances convenues sont de rigueur. Tous retards dans le paiement entraînent de plein droit et sans mise en demeure le paiement d'intérêt de retard au taux des avances sur titres de la Banque de France, majoré de cinq points. Nous nous réservons, par ailleurs, en cas de retard de paiement, la faculté de suspendre ou annuler les ordres en cours sans préjudice de tous autres recours. En outre, en cas de non-paiement dans un délai de dix jours après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, d'une part, il sera dû en sus, à titre de clause pénale, une indemnité égale à 10 % du prix de la marchandise vendue, et d'autre part, il se produira ipso facto une déchéance des autres termes éventuellement prévus au contrat qui deviendront immédiatement exigibles.

Les frais de protêt éventuels, de mise en demeure, de recouvrement sont à la charge du débiteur et sont fixés forfaitairement à 10 % du prix impayé.

L'acquéreur déclare d'ores et déjà nous autoriser, en cas de retard de paiement, à prendre hypothèque maritime sur tout navire lui appartenant.

Les travaux supplémentaires sont payables au comptant.

En cas d'expédition retardée à la demande de l'acheteur, le paiement devra néanmoins s'effectuer comme si ce retard n'avait pas existé.

Toutes sommes versées à la commande et avant facturation le sont à titre d'acompte et n'ouvrent aucune faculté de dédit au client. En cas de rupture de contrat par le client ou de refus de prendre livraison, les acomptes versés tiennent lieu de dédit minimum, sans préjudice de la faculté qui nous est réservée de poursuivre la réalisation de la vente ou l'obtention de tous dommages et intérêts.

GARANTIE CONTRACTUELLE :

Pendant les six mois suivant la livraison, nos obligations se limitent au remplacement pur et simple, chez les agents de la marque, des pièces reconnues défectueuses par nous, à l'exclusion de tous frais de port, de déplacement, de grutage, d'essai à flot, de main d'oeuvre, d'immobilisation du bateau qui sont à la charge du client. Aucune réclamation ne sera prise en considération si elle n'est pas accompagnée du certificat de livraison. Nos concessionnaires ou agents demeureront seuls responsables des engagements qu'ils ont pris avec leurs clients.

Sont exclus de la garantie du chantier :

- les pièces qui auraient pu être remplacées par des pièces d'une autre origine,
- les dommages résultant d'un usage impropre et anormal, notamment l'imprudence, la négligence et l'usage abusif,
- les matériels qui ont été partiellement ou totalement modifiés à la suite d'une réparation en dehors des chantiers du constructeur ou en dehors de ses préconisations.

Tous les dommages qui pourraient résulter d'un accident tel que le feu, la foudre, la tempête, le transport, les émeutes.

GARANTIE DES GEL-COATS :

Le chantier donne, sur certains de ses modèles, une garantie spéciale de cinq ans sous la flottaison. Cette garantie fait l'objet de conditions particulières inscrites sur le certificat de garantie "oeuvres vives" qui est délivré avec le bateau.

En dehors de cette garantie spéciale, le chantier décline toute responsabilité concernant les fissures et les craquelures pouvant apparaître dans le gel-coat et qui n'affectent pas l'étanchéité et la solidité du bateau.

APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS :

Sauf conventions spéciales et écrites, toute commande emporte de plein droit de la part de l'acheteur son adhésion à nos conditions générales de vente nonobstant toute stipulation contraire figurant à ses propres conditions générales d'achat.

ELECTION DE DOMICILE ET JURIDICTION :

Nous élisons domicile à notre siège social. En cas de contestation relative à l'exécution d'un contrat de vente ou au paiement du prix, ainsi qu'en cas d'interprétation ou d'exécution des clauses et conditions ci-dessus indiquées, le tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON sera seul compétent quels que soient le lieu de livraison, le mode de paiement accepté, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

RESERVE DE PROPRIETE :

- Le transfert à l'acheteur de la propriété des marchandises vendues et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix, lequel ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
- Cependant, dès la délivrance de ces marchandises, les risques sont mis à la charge de l'acheteur qui devra en assurer, à ses frais, l'entretien et la conservation et réparer les dommages causés par ces marchandises.

Rapport de mise en service

Check list de mise en main

Afin de connaître rapidement votre bateau, veuillez vous faire expliquer par votre agent KIRIE les points suivants :

I - A L'INTERIEUR DU BATEAU :

- 1 - Contrôle de l'inventaire du matériel (rôle et place souhaités)
- 2 - Moteur :
 - . avant mise en marche vannes eau et carburant, réservoir, jauge, utilisation des manettes et bouton de commande des gaz et embrayage.
 - . mise en route après divers contrôles
 - . rodage
 - . entretiens divers
- 3 - Electricité :
 - . rôle et usage du commutateur de batterie
 - . tableau électrique (rôle et place de chacun des disjoncteurs)
 - . indicateur de charge
- 3 bis - Fonctionnement des appareils de navigation (speedo, compas, radio et sondeur, etc.)
- 4 - Circuit d'eau douce (utilisations et précautions) :
remplissage - filtre - pompe à pied - vannes (évacuation lavabo et évier)
- 5 - Circuit des gaz :
 - . logement et mise en place de la bouteille
 - . allumage
 - . précaution d'usage
- 6 - WC :
fonctionnement, précautions.
- 7 - Accessoires :
 - . mise en place table repas
 - . couchettes
- 8 - Pompe de cale :
principe, fonctionnement, purge, nettoyage.
- 9 - Utilisation de la dérive relevable (en version DI)

II - SERVITUDE DU PONT :

- 1 - Mise en place du greement dormant, du mouillage, du mât.
- 2 - Usage et fonctionnement du greement courant et fonctionnement du système de prise de ris
- 3 - Réglage et réduction de voilure.

III - EVOLUTION ET MANOEUVRE AU MOTEUR :

- 1 - Prise de mouillage, mise à quai
- 2 - Précaution d'échouage

CONSEILS DE MISE A L'EAU

Avant la mise à l'eau du bateau, vérifier l'aspect extérieur de la coque et contrôler de l'extérieur et de l'intérieur, l'état de tous les passe-coques, des dalots de vidange du cockpit, du tube de jaumière. Il est intéressant de réaliser, à ce moment, l'installation du loch, speedomètre et du sondeur.
Fermer toutes les vannes avant la mise à l'eau ; bateau à flot, les ouvrir en s'assurant de l'étanchéité du circuit.

Précaution à prendre pour presse-étoupe à joint tournant :

Après chaque mise à l'eau ou à chaque échouage, il faut chasser l'air resté prisonnier dans le soufflet en le comprimant vers l'arrière du bateau jusqu'à ce que l'eau gicle entre la bague du soufflet et la bague fixe de l'arbre d'hélice.

Mâtage

Le bateau se mâte impérativement à la grue.

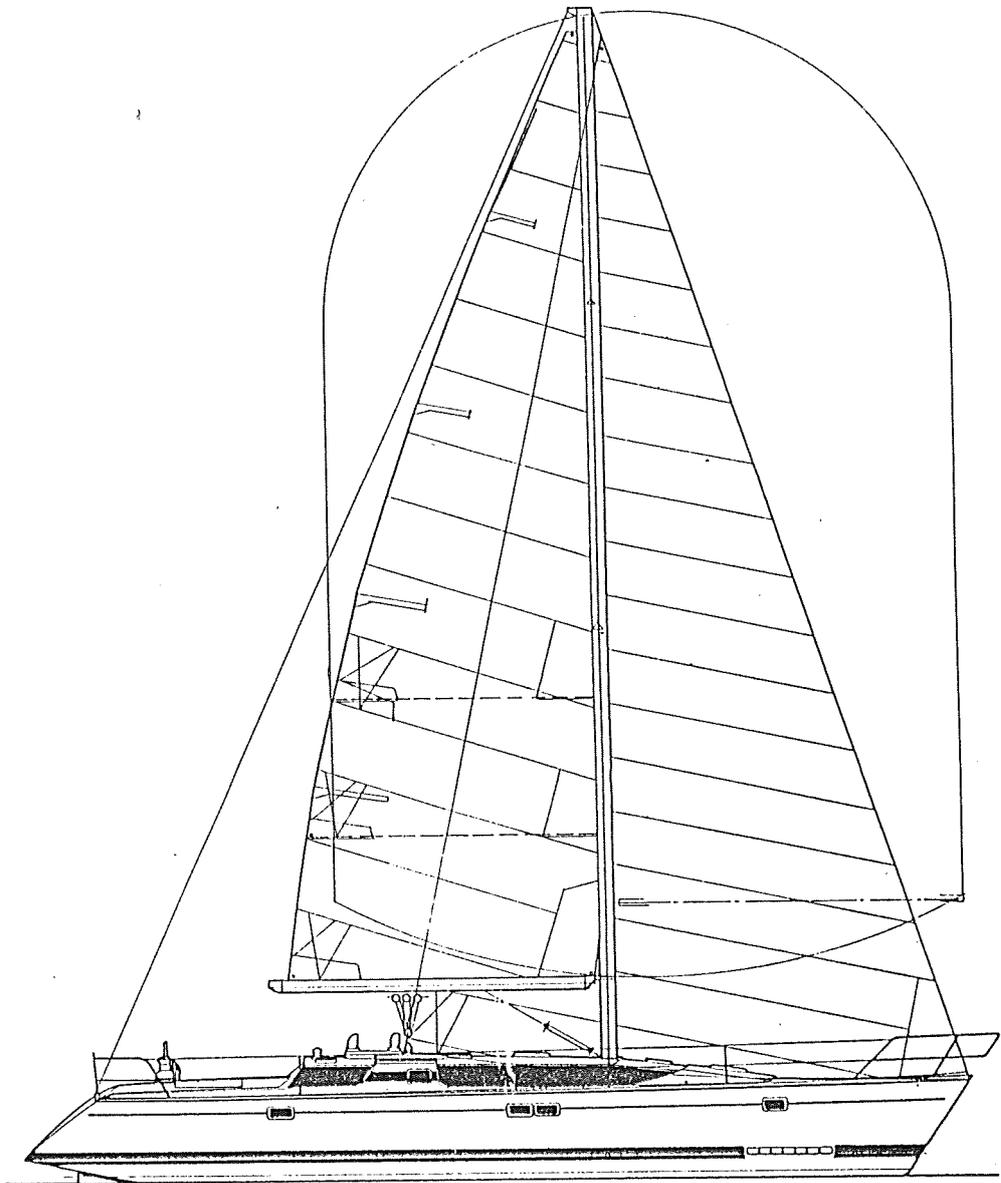
Les opérations à effectuer sont les suivantes :

- Allonger le mât sur un ber ou des tréteaux.
- Monter les barres de flèche et fixer les haubans légèrement tendus vers le haut du mât dans les embouts de barre de flèches.
- Mettre au clair les drisses, les galhaubans et bas haubans le long du mât et les tenir liés à son pied
- Prendre le mât à la grue par dessus le capelage des barres de flèches, lever et le présenter sur son embase
- Fixer provisoirement les galhaubans, bas haubans, étais et pataras afin de libérer la grue.

CARACTERISTIQUES GENERALES FEELING 446

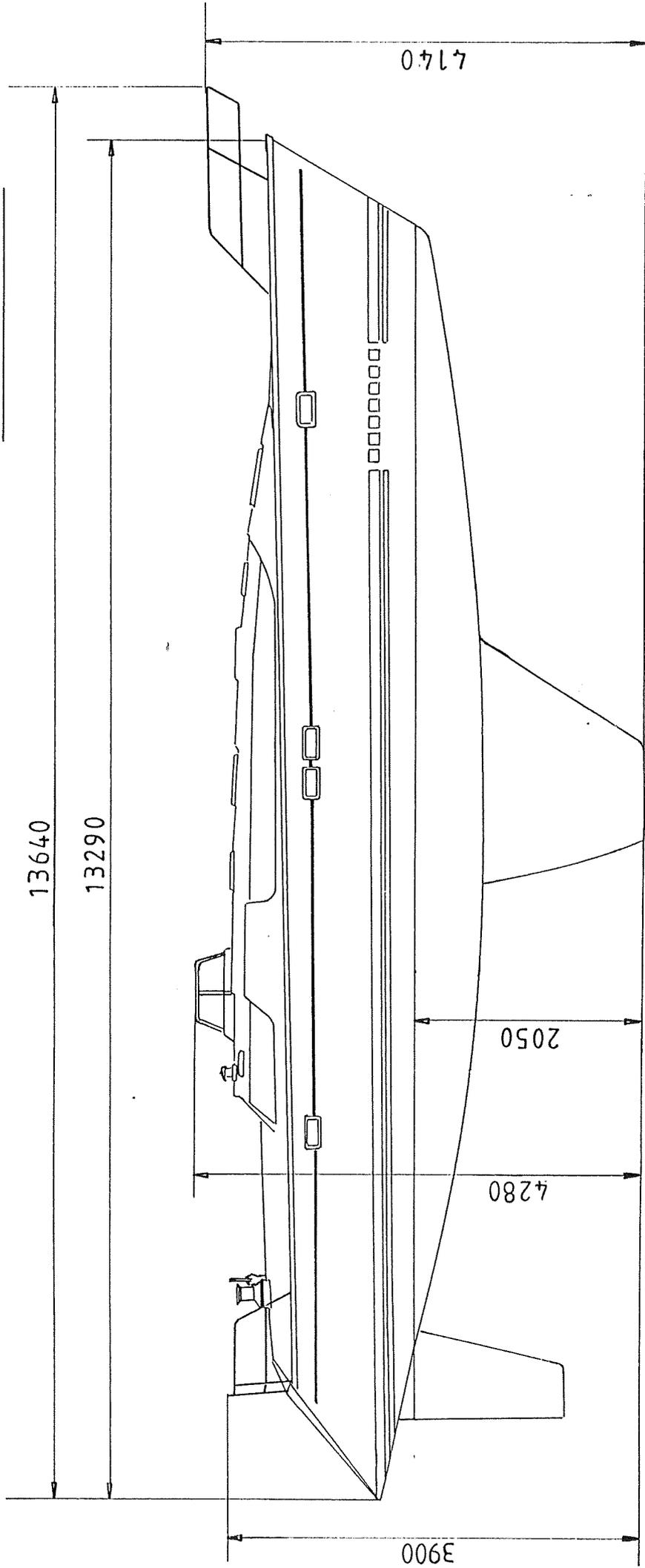
Longueur Hors tout	13,64 M
Longueur de coque	13,29 M
Longueur à la flottaison	10,77 M
Maître bau	4,46 M
Tirant d'eau lest standard plomb	2,05 M
Tirant d'air	17,40 M
Poids à vide	8 500 KG
Poids du lest standard plomb	2 600 KG
Surface de voilure au près	94,60 M2
Réservoir eau	500 + 280 Litres
Réservoir gas-oil	280 Litres
Jauge	19,26 Tx

Homologation Marine Marchande 1ère catégorie N° 3342

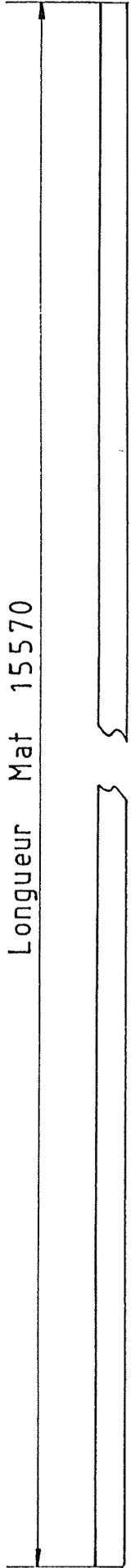


Encombrement FEELING 446

Maitre bau: 4460.



Longueur Mat 15570



GREEMENT DORMANT ET FILIERE

DATEAU FEELING 446

MAT FRANCESPAR F 740-2

N° DEVIS 6310/89

DESIGNATION	Nbre	Dia.	Longueur H.T.	Terminaison (A)	Terminaison (B)	OBSERVATIONS
Etai	1	10	16 450	EO	EO/LRT	
Bas-étai	1	6	6 345	ECA	ROCS	
Galhaubans	2	10	15 495	EB/COQ 5	ROCS	PVC 2 M
Bas haubans	2	10	6 305	EB/COQ 5	ROCS	PVC 2 M
Inters	2	7	10 980	EB/COQ 3/7	ROCS	PVC 2 M
Pataras	1	8	16 485	EO (14,5)	EO (14,5)	
Estrope	1	7	1 800	ECA	EO	
Filière Sup AV	2	4-6	7 240	EB	RCS	
Filière Sup AR	2	4-6	3 560	EB	RCS	
Filière Inf AV	2	4-6	6 990	EB	RCS	
Filière Inf AR	2	4-6	3 450	EB	RCS	
Balcon AR Sup	1	4-6	1 960	ECA	ES.D. Pélican	
Balcon AR Inf	1	4-6	1 690	ECA	ES.D. Pélican	
Portes latéra.	4	4-6	550	ECA	ES.D. Pélican	

DESIGNATION DU GREEMENT COURANT FEELING 446 STANDARD

MANOEUVRE	QUALITE	LONGUEUR (M)	DIAMETRE (MM)	EQUIPEMENT
VERSION STANDARD				
Drisse de grand voile	France Olympique Ame Kevlar Identifié noir-rouge	36,7	14	1 manille rapide de 8
Drisse de génois	France Olympique Ame Kevlar Identifié noir-orange	37,2	14	1 mousqueton Lewmar 5212
Balancine de bôme	France Olympique Identifié rouge	36,7	10	1 manchon 1 manille rapide de 6
Ecoute de génois	Polyester tressé Identifié noir	2 X 17	16	
Ecoute de grand voile	Double tresse Polyester Gulf Stream Identifié jaune-noir	22	14	4 poulies Lewmar 9317 1 poulie Lewmar 9357
Halebas de bôme	Double tresse Polyester Gulf Stream Identifié jaune	9	14	1 estrope 1 poulie 9397 1 poulie 9227 1 poulie 9257 2 manille forgé de 8 1 manille forgé de 8 longue ?
Etarquage de bordure	France Olympique Identifié bleu	6,8	12	1 manchon 1 manille rapide de 8
Bosses de ris				
1er Ris	France Olympique Identifié vert	11	12	
2ème Ris	France Olympique Identifié rouge	14,50	12	
3ème Ris	France Olympique Identifié noir	18,50	12	
Règlage chariot de grand voile	Polyester Tempest Identifié bleu	2 X 5	10	
Règlage chariot de génois	Polyester Tempest Identifié bleu	2 X 10	10	2 poulies SCI Amiot
COMPLEMENT POUR VERSION LUXE				
Bosse de génois enrouleur	France Olympique Identifié	28	10	5 poulies EF 34 25 1 poulie EFM 34 25

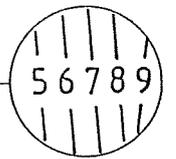
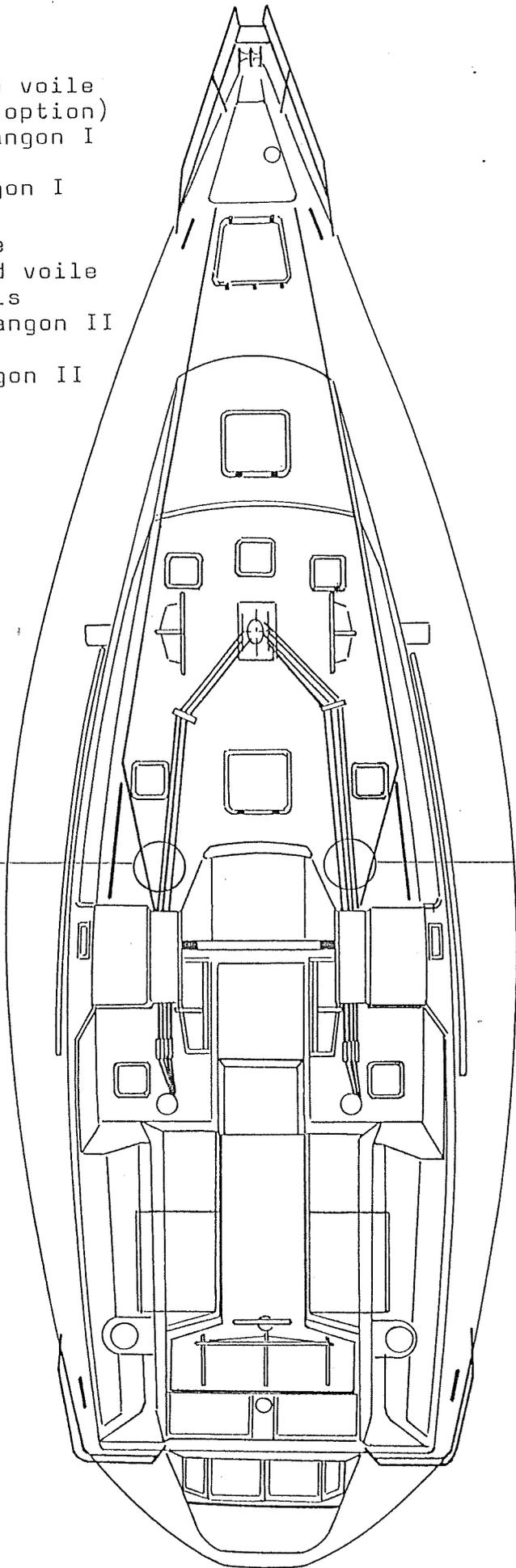
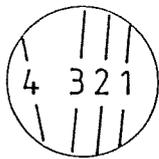
DESIGNATION DU GREEMENT COURANT DE SPI FEELING 446 STANDARD

MANOEUVRE	QUALITE	LONGUEUR (M)	DIAMETRE (MM)	EQUIPEMENT
Drisse de spi	France Olympique	37,20	14	1 manchon 1 mousqueton Lewmar 5212 1 poulie Lewmar 9317
Ecoute de spi	France Olympique Ame Kevlar	2 X 24	16	2 mousquetons Lewmar 5220 2 poulies Lewmar 9317
Halebas de tangon	Polyester tressé Identifié bleu	22,50	10	1 manchon 1 poulie Lewmar 9227 1 poulie Lewmar 9217
Balancine de tangon	Polyester tressé Identifié rouge	25,30	10	1 manchon 1 mousqueton Lewmar 5114
Règlage chariot de tangon	Polyester tempest bleu	4,50	10	

2

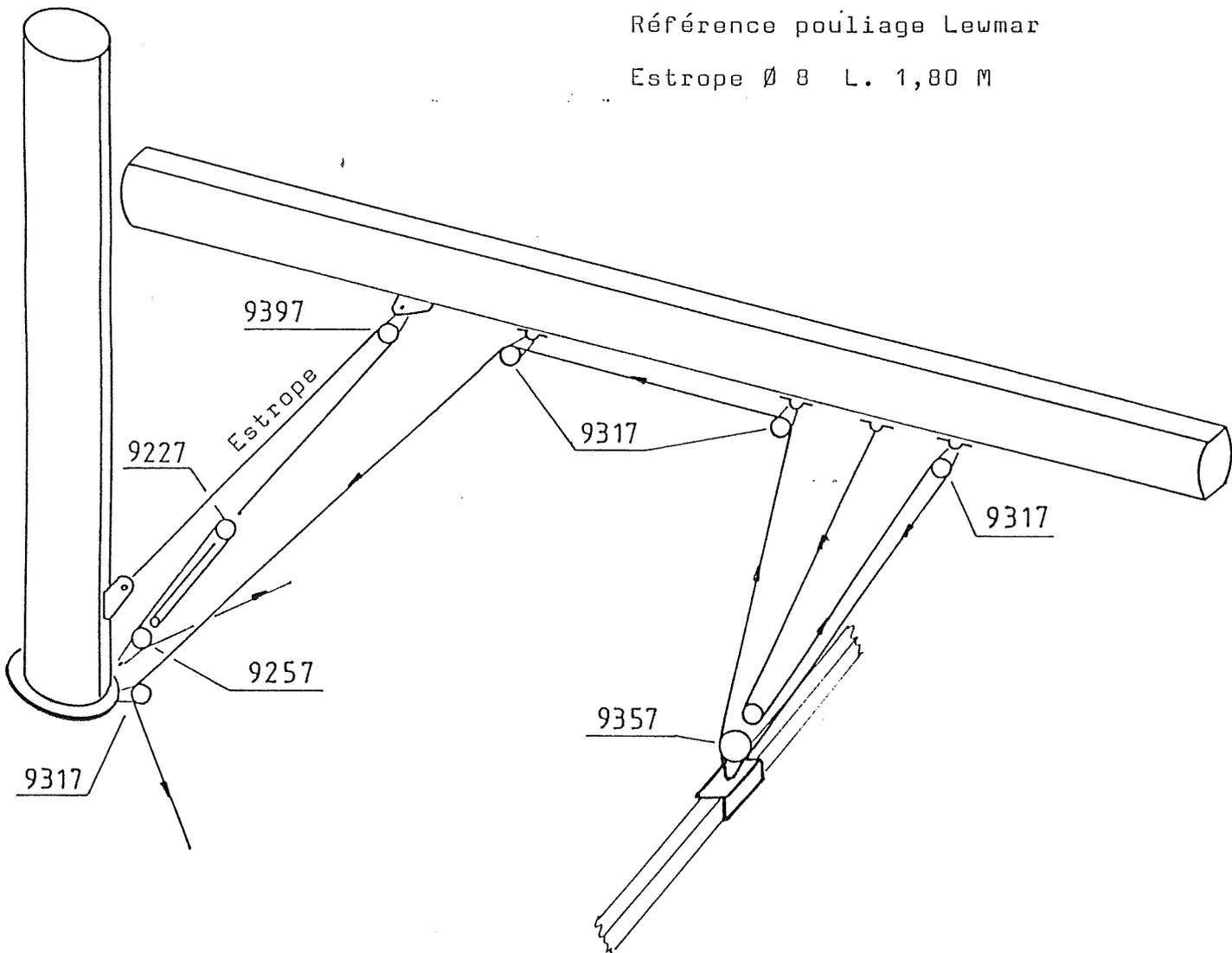
PLAN DE VOILURE STANDARD		FEELING 446			LE 03.02.89	
DESIGNATION	GUINDANT	BORDURE	CHUTE	LP	SURFACE	
Grand Voile	14,10 M	4,38 M			34,60 M2	
Génois 150 %	16,30 M	7,91 M	15,35 M	7,39 M	60,00 M2	
Génois 130 %	15,80 M	7,17 M	14,17 M	6,41 M	50,50 M2	
Inter	13,73 M	6,30 M	12,00 M	5,50 M	37,80 M2	
Foc 1	11,00 M	5,50 M	9,18 M	4,57 M	25,10 M2	
Foc 2						
Tourmentin	8,10 M	4,00 M	6,04 M	2,87 M	11,62 M2	
Grand Voile lattée	14,10 M	4,38 M			37,25 M2	
Spi	15,80 M	9,20 M	15,80 M		126,00 M2	
I = 15,90 M	J = 4,93 M		P = 14,10 M		E = 4,38 M	

- 1 Ecoute de grand voile
- 2 Drisse de spi (option)
- 3 Balancine de tangon I (option)
- 4 Halebas de tangon I (option)
- 5 Halebas de bôme
- 6 Drisse de grand voile
- 7 Drisse de génois
- 8 Balancine de tangon II (option)
- 9 Halebas de tangon II (option)

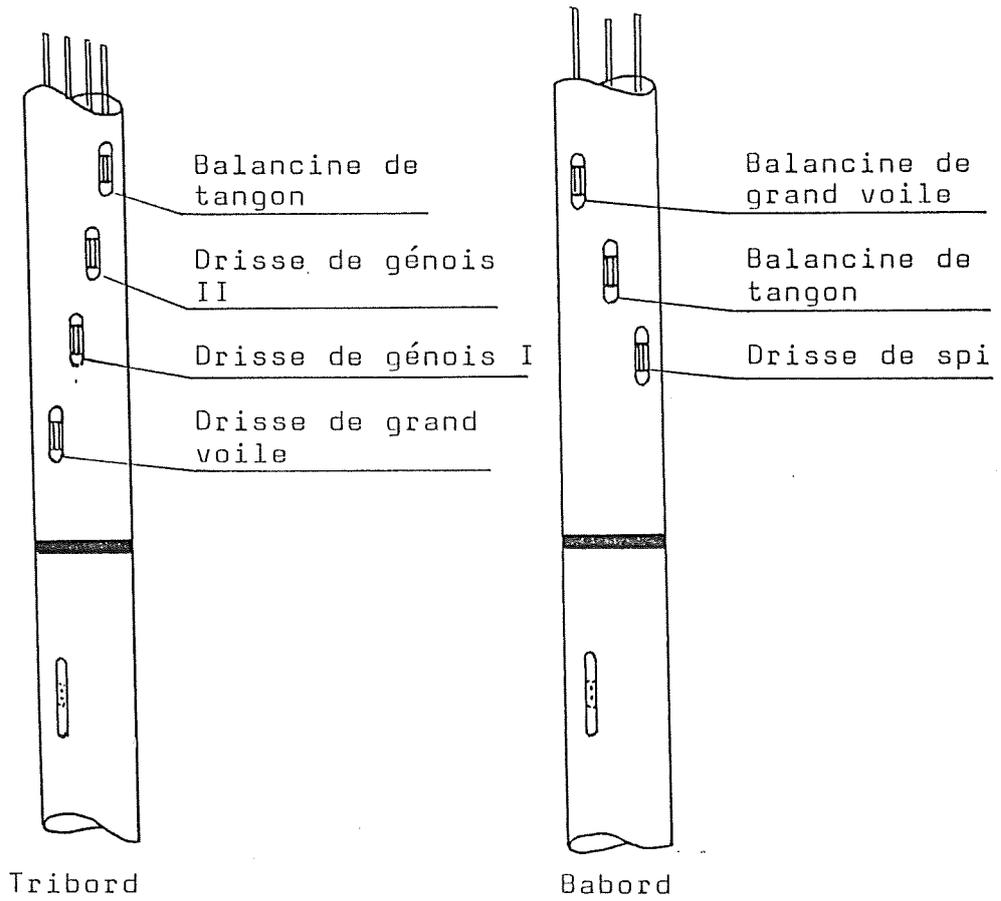


CIRCUIT HALEBAS DE BOME ET
PALAN D'ECOUTE FEELING 446

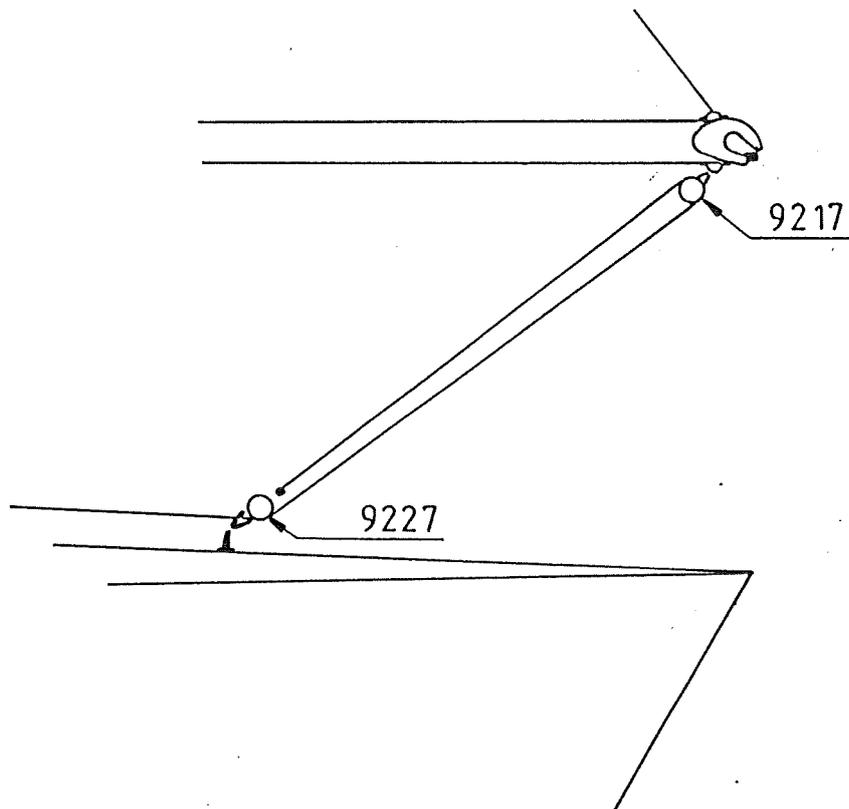
Référence pouliage Lewmar
Estrope Ø 8 L. 1,80 M

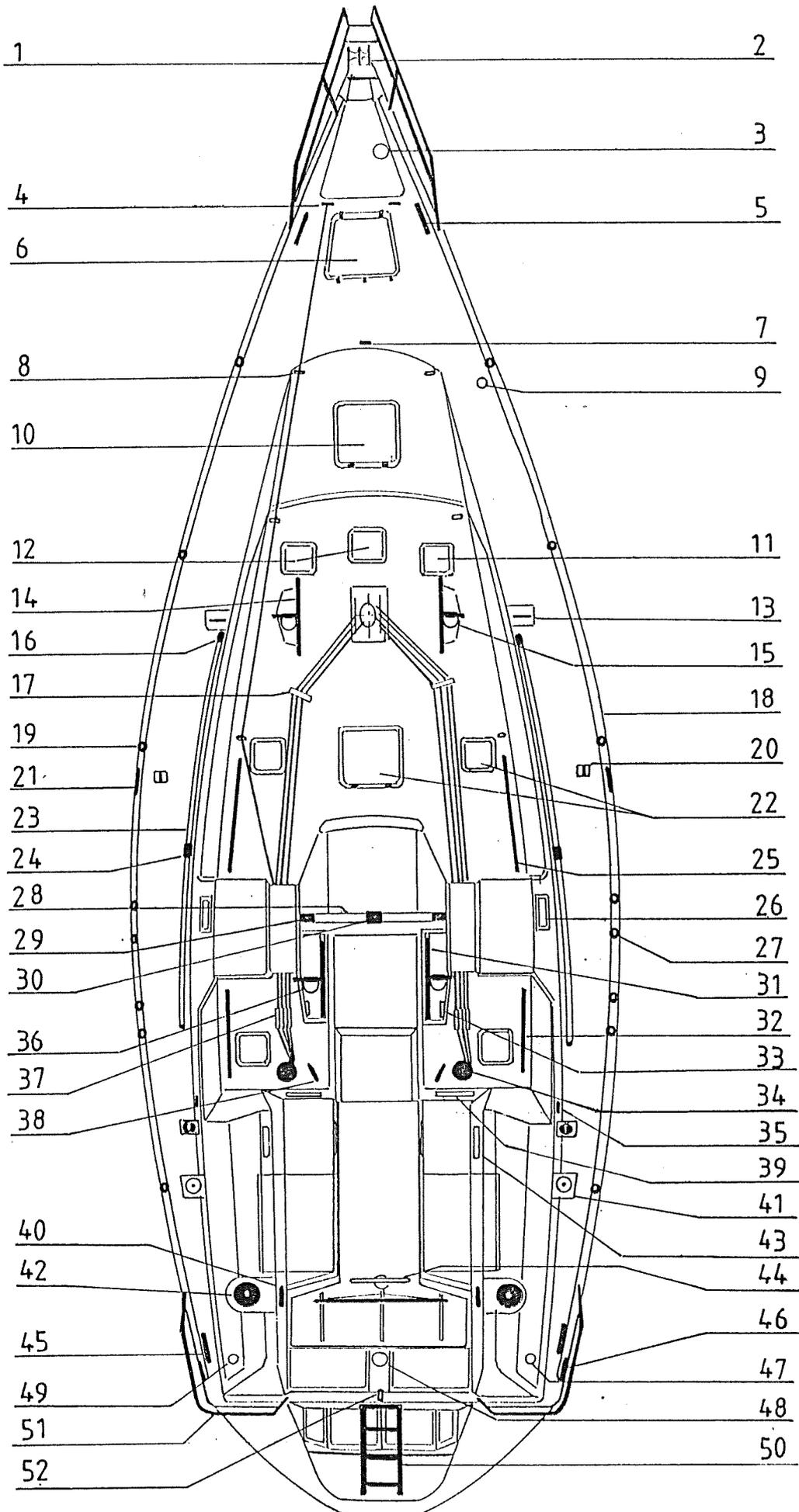


PASSAGE DES DRISSES



CIRCUIT DU PALAN DE HALEBAS DE TANGON





SECURITE

Radeau de survie :

L'emplacement du radeau est situé dans un logement en fond de cockpit. 2 sangles équipées de poignées permettent de sortir le container en cas de besoin.

NOTA : Placer les sangles dans le logement avant d'y stocker le container.

Incendie :

Un orifice est prévu dans le panneau amovible de la face avant du compartiment moteur permettant la projection d'un produit extincteur en cas de nécessité.

Ne pas retirer le panneau amovible en espérant mieux éteindre le feu car celui-ci serait alimenté en oxygène...

Eviter de placer votre extincteur du côté de la cuisine.

C'est un compartiment du bateau (comme le compartiment moteur) où la présence de chaleur élevée peut accidentellement engendrer un incendie.

Il peut alors devenir difficile d'accéder à l'extincteur s'il est rangé dans cet endroit.

Barre de secours :

En cas d'avarie éventuelle du système de commande de barre ; une barre franche de secours (obligatoire à bord) permet la manoeuvre du safran en prise directe.

Cette barre de secours se fixe sur la tête de la mèche de safran qui est accessible en dévissant la trappe aluminium située au milieu du banc de barreur.

Réchaud :

Par mer agitée, hors utilisation bien sûr, il est préférable de bloquer le cardan du réchaud à gaz (grâce au système dont il est muni) afin d'éviter un ragage intempestif du tuyau d'arrivée du gaz et d'éventuelles tensions brutales et répétées de ce tuyau.

Vannes :

Si le bateau doit rester seul à son mouillage, fermer toutes les vannes avant de le quitter (eau-gaz-carburant).

En cours de navigation par mer forte, fermer les vannes dès qu'il n'y a pas lieu de les utiliser.

MOTEUR

Mise en route du moteur

Tout d'abord, nous vous conseillons de lire attentivement la notice d'utilisation de votre moteur.

Précautions avant la première mise en route : Il faut vérifier que :

- le coupe-batterie est en service
- l'alimentation de carburant est ouverte
- les vannes de circuit de refroidissement sont ouvertes
- les niveaux d'huile sont corrects
- les purges sont fermées
- tous les éléments en contact avec l'eau sont étanches
- le levier du boîtier de commande est au point mort
- le "stop" moteur est repoussé

Seulement après ces vérifications, vous pouvez mettre le contact et appuyer sur le démarreur.

Moteur démarré : vérifier à la sortie d'échappement, l'écoulement effectif de l'eau de refroidissement.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous conseillons de vous reporter à la notice d'utilisation du moteur.

ATTENTION

Le moteur est soumis à des vibrations importantes en fonctionnement.

Après 3 heures de marche, il est conseillé de vérifier le bon serrage :

- des colliers de fixation des tuyauteries de carburant
- des colliers de fixation des tuyauteries d'eau de refroidissement
- des colliers du circuit d'échappement
- des colliers de fixation de la durite, du presse-étoupe
- des cosses électriques, démarreur et masse moteur
- des écrous de fixation moteur sur les suspensions souples.

TRANSMISSION

Le moteur transmet le mouvement à une hélice trois pales par l'intermédiaire d'une ligne d'arbre directe de diamètre 32.

Cet arbre est fixé au moteur par l'intermédiaire d'un tourteau. Il est conseillé de vérifier périodiquement son serrage.

L'arbre traverse la coque dans un tube d'étambot en laiton qui est scellé à la structure de coque.

Derrière l'hélice est fixée une anode écrou pour arbre diamètre 32.

Précisions

Un presse-étoupe assure l'étanchéité de la ligne d'arbre.

Il est conseillé de contrôler périodiquement son état.

Se reporter au document technique du fabricant pour tout réglage et renseignement complémentaire (voir notice ci-jointe).

INSTALLATION ELECTRIQUE

GENERALITES :

Le Feeling 446 est équipé en série d'une installation électrique en 12 volts et d'un circuit 220 Volts.

L'alimentation du circuit 12 volts est assurée par trois ou quatre batteries (suivant les versions) de 95 ampères chacune.

Ces batteries sont situées sous le plancher du bord, près du moteur.

UTILISATION DES BATTERIES :

Les batteries sont séparées en deux groupes :

- groupe batterie de service composé de deux ou trois batteries
- groupe batterie moteur composé d'une batterie

Deux coupes-batterie à levier rouge à deux positions et un coupleur à batteries à trois positions situés sous la table à carte, permettent de sélectionner :

- soit les batteries de service en fonctionnement
- soit la batterie moteur en fonctionnement
- soit les batteries de service + batterie moteur en fonctionnement

Les négatifs de chaque batteries sont communs et sont reliés à un coupe-batterie négatif.

Les positifs des batteries de service sont communs et sont reliés à un coupe-batterie service et au coupleur position 2.

Le positif de la batterie moteur est relié au coupleur position 1.

FONCTIONNEMENT DU MOTEUR :

Le coupleur de batterie à trois positions permet de démarrer le moteur sur la batterie moteur ou sur les batteries de service suivant la position de celui-ci :

- | | |
|------------|---|
| Position 0 | : aucun groupe de batterie ne peut démarrer le moteur |
| Position 1 | : le moteur peut démarrer sur la batterie moteur (utilisation normale) |
| Position 2 | : le moteur peut démarrer sur les batteries de services (utilisation de dépannage lorsque la batterie moteur est déchargée) |

Pour pouvoir démarrer le moteur, il est nécessaire que le coupe-batterie négatif soit en position ON (marche) et que le coupleur de batterie soit en position 1 ou position 2.

Il est impossible d'avoir la position 1 + 2.

A T T E N T I O N :

Quand le moteur est en marche, IL FAUT BIEN PRENDRE GARDE A NE JAMAIS :

- mettre le coupleur sur la position 0
- mettre le coupe-batterie sur la position OFF

Cela aurait pour effet d'endommager immédiatement et gravement l'alternateur moteur.

FONCTIONNEMENT SERVICE :

Les appareillages de bord fonctionnant en 12 volts sont alimentés par les batteries de services à l'exception du moteur qui possède sa propre batterie.

L'utilisation des appareillages de bord sont possibles lorsque les deux coupe-batteries sont en position ON (service, négatif) et alimentent le tableau électrique.

CHARGE DES BATTERIES :

La charge des batteries est primordiale pour le bon fonctionnement des installations de bord.

- Version Club :

La charge des batteries est assurée par l'alternateur moteur de 80 A par l'intermédiaire d'un répartiteur de charge (1 entrée, 2 sorties).

- E1 : Entrée du répartiteur alternateur moteur
- S1 : Sortie du répartiteur batteries de service
- S2 : Sortie du répartiteur batterie moteur

Il est bon de rappeler que lorsque le moteur ne tourne pas, les appareillages de bord consomment du courant qui n'est pas renouvelé, contribuant ainsi à faire baisser la charge des batteries.

Si le moteur tourne, l'alternateur compense tout ou une partie de la consommation électrique.

- Version Luxe :

La charge des batteries est assurée par :

- un alternateur moteur de 80 A lorsque le moteur tourne
- un alternateur d'arbre de 20 A :
 - lorsque le moteur tourne et que l'hélice est embrayée
 - lorsque le bateau navigue sous voile et que l'hélice est débrayée
- le chargeur de 20 A 220 volts :
 - lorsque le bateau est à quai et qu'il est alimenté à partir du réseau 220 volts terrestre
 - lorsque le bateau possède un groupe électrogène permettant de fournir une alimentation 220 Volts quand le navire est en mer

Ces systèmes de charge compensent tout ou une partie de la consommation électrique lorsqu'ils sont en fonctionnement.

Tableau électrique

- Alimentation 12 Volts :

Les appareillages du bord fonctionnant en 12 volts sont contrôlés par un tableau électrique général situé au-dessus de la table à carte.

Le courant 12 volts arrive au tableau lorsque les coupe-batteries service et négatifs sont en position ON.

Le niveau de charge de chaque groupes de batteries est contrôlé grâce à un voltmètre placé sur le tableau.

Sur le tableau électrique se trouve un interrupteur à trois positions permettant de connecter l'un ou l'autre groupes de batteries à l'appareil de mesure.

Position 0 : aucune batterie n'est connectée au voltmètre
Position 1 : les batteries de services sont connectées au voltmètre
Position 2 : la batterie moteur est connectée au voltmètre

La consommation des appareillages de bord (à l'exception du guindeau électrique) est visualisée en permanence grâce à un ampèremètre placé sur le tableau électrique.

Le tableau électrique possède 23 disjoncteurs de 10 A, ayant chacun une fonction bien précise.

Tous les disjoncteurs sont connectés et reliés à une plaque-borniers où l'on peut y brancher d'autres accessoires qui seront mis en service par les disjoncteurs divers.

PRECAUTION A PRENDRE : Ne pas dépasser une consommation d'énergie supérieure à 40 A.

- Alimentation 220 V. :

Le circuit 220 V. est alimenté par l'intermédiaire d'une prise étanche installée sur la jupe arrière, à partir de l'alimentation 220 Volts du réseau terrestre.

Les appareillages de bord fonctionnant en 220 Volts sont contrôlés par le tableau électrique au moyen d'un disjoncteur général de 30 A et de 6 disjoncteurs de 10 A.

La tension peut alors être visualisée par un voltmètre situé au-dessus du disjoncteur général.

La mise sous tension est repérée par 2 voyants vert et rouge ayant une fonction bien précise :

- aucun voyant allumé : absence de tension
- voyant vert allumé : présence de 220 V. correct
- voyant rouge allumé : présence de 220 V. non correct, il faut inverser les conducteurs phase et neutre sur la rallonge reliant le réseau terrestre à la prise étanche.
- voyant rouge et vert allumé : présence de 220 V. non correct car absence de conducteur de terre, il ne faut en aucun cas utiliser le 220 V.

A T T E N T I O N

Il est indispensable de garder à l'esprit que le circuit 220 V. est dangereux et ce, d'autant plus, qu'il est employé en milieu humide.

Toutes les mesures doivent par conséquent être prises pour s'assurer que ce voltage est utilisé correctement et avec prudence.

- 1 - Contrôler fréquemment la bonne étanchéité et l'absence d'oxydation de la prise de raccordement
- 2 - Prévenir l'équipage qu'il va y avoir connection du circuit 220 V.
- 3 - Vérifier le bon état de la prise de quai
- 4 - Vérifier le bon état du fil de raccordement et de ses prises
- 5 - Eviter les projections d'eau sur les prises

POMPES ELECTRIQUES DU BORD :

Le bateau est équipé de 4 pompes électriques :

- une pompe groupe d'eau située sous la table à carte
- une pompe de cale située également sous la table à carte.
La mise en fonctionnement est assurée par un déclencheur automatique ou un disrupteur placé sur le tableau électrique
- une pompe d'évacuation douche placée dans chacun des cabinets de toilettes. La mise en fonctionnement est assurée par un disrupteur placé sur le tableau électrique et un interrupteur qui se trouve dans chaque toilettes.

DESCRIPTIF DES PUISSANCES DE L'APPAREILLAGE DE BORDS :

- Alimentation 12 Volts :

* Points lumineux :

Cabine arrière babord :

1 plafonnier	12 V.	$P = 2 \times 7 = 14 \text{ W.}$
1 spot	12 V.	$P = 1 \times 15 = 15 \text{ W.}$

Cabine arrière tribord :

1 plafonnier	12 V.	$P = 2 \times 7 = 14 \text{ W.}$
1 spot	12 V.	$P = 1 \times 15 = 15 \text{ W.}$

Carré :

4 plafonniers	12 V.	$P = 4 \times 2 \times 8 = 64 \text{ W}$
2 spots	12 V.	$P = 2 \times 15 = 30 \text{ W.}$

Cuisine :

1 plafonnier	12 V.	$P = 1 \times 8 = 8 \text{ W.}$
--------------	-------	---------------------------------

Coin navigation :

1 lecteur	12 V.	$P = 1 \times 5 = 5 \text{ W.}$
-----------	-------	---------------------------------

Toilettes arrière :

1 plafonnier	12 V.	$P = 2 \times 7 = 14 \text{ W.}$
--------------	-------	----------------------------------

Toilettes avants :

1 plafonnier	12 V.	$P = 2 \times 7 = 14 \text{ W.}$
--------------	-------	----------------------------------

Cabine avant superposée charter :

1 plafonnier	12 V.	$P = 2 \times 7 = 14 \text{ W.}$
2 lecteurs	12 V.	$P = 2 \times 5 = 10 \text{ W.}$

Couloir cabines avants charter :

1 plafonnier 12 V. P = 2 x 7 = 14 W.

Cabine avant charter :

2 spots 12 V. P = 2 x 15 = 30 W.

Cabine avant version propriétaire :

1 plafonnier 12 V. P = 2 x 7 = 14 W.

3 spots 12 V. P = 3 x 15 = 45 W.

* Feux :

Feu de mouillage 12 V. P = 1 x 10 = 10 W.

Feu de hune 12 V. P = 1 x 10 = 10 W.

Feu de navigation avant 12 V. P = 1 x 10 = 10 W.

Feu de navigation arrière 12 V. P = 1 x 10 = 10 W.

Eclairage compas 12 V. P = 1 x 1 = 1 W.

Eclairage jauge gas-oil 12 V. P = 1 x 1 = 1 W.

Projecteur de pont 12 V. P = 1 x 35 = 35 W.

* Prise 12 V. :

Coin navigation 12 V. I_{max} 10 A

Toilettes avants 12 V. I_{max} 10 A

Toilettes arrière 12 V. I_{max} 10 A

* Pompes :

Pompes groupe d'eau 12 V. P = 84 W.

Pompe de cale puisard 12 V. P = 84 W.

Pompe évacuation toilette AV 12 V. P = 84 W.

Pompe évacuation toilette AR 12 V. P = 84 W.

* Ventilateur :

Ventilateur (5 m³/minutes) 12 V. P = 60 W.

* Groupes froids :

Groupe réfrigérateur 12 V. P = 40 W.

Groupe congélateur vers. Luxe 12 V. P = 40 W.

* Radio-cassettes :

Radio-cassettes vers. Luxe 12 V. P = 55 W.

- Alimentation 220 Volts :

* Prise 220 Volts :

Cuisine	220 V.	I _{max} 10 A
Cabine arrière babord	220 V.	I _{max} 10 A
Cabine arrière tribord	220 V.	I _{max} 10 A
Cabine avant	220 V.	I _{max} 10 A
Toilette avant	220 V./110 V.	I _{max} 0,1 A 220 V. I _{max} 0,2 A 110 V.
Toilette arrière	220 V./110 V.	I _{max} 0,1 A 220 V. I _{max} 0,2 A 110 V.

* Equipements :

Lave-vaisselle vers. Luxe	220 V.	P = 400 W.
Broyeur version Luxe	220 V.	P = 300 W.
Chauffe-eau	220 V.	P = 1500 W.
Micro-ondes	220 V.	p = 1200 W.

DESIGNATION ACCASTILLAGE DE PONT

- 1 - Balcon avant avec feux de route
- 2 - Ferrure d'étrave avec davier à bascule
- 3 - Loquet de capot de puits à chaîne
- 4 - Cadènes halebas de tangon
- 5 - Taquet d'amarrage avant
- 6 - Panneau soute à voiles (version propriétaire)
- 7 - Cadène de bas-étai
- 8 - Filoir bagué halebas de tangon
- 9 - Nable de remplissage eau
- 10 - Panneau de cabine avant
- 11 - Panneau de toilette avant
- 12 - Panneau de cabine avant
- 13 - Cadènes de haubans
- 14 - Balcon pied de mât
- 15 - Manche à air
- 16 - Embout de rail génois avec réa
- 17 - Boîtes à réa quadruples
- 18 - Rail de fargue
- 19 - Chandelier simple
- 20 - Pontet barber-hauler
- 21 - Chaumard intermédiaire
- 22 - Panneau de carré
- 23 - Rail d'écoute de foc
- 24 - Chariot coulissant d'écoute de foc
- 25 - Main courante teck
- 26 - Hublot hiloire de roof
- 27 - Chandelier double pour porte
- 28 - Barre d'écoute de grand voile
- 29 - Embout à réas de rail de grand voile
- 30 - Chariot d'écoute de grand voile
- 31 - Balcon de manche à air
- 32 - Main courante teck
- 33 - Coinceur à came simple
- 34 - Winch de drisse
- 35 - Clam-cleat de réglage chariot avale-tout
- 36 - Manche à air
- 37 - Coinceur à came quadruple
- 38 - Taquet coinceur
- 39 - Hublot cabine arrière
- 40 - Coinceur d'écoute
- 41 - Poulie de renvoi d'écoute
- 42 - Winch d'écoute
- 43 - Boîte à manivelles
- 44 - Colonne de barre à roue avec compas
- 45 - Taquet d'amarrage arrière
- 46 - Chaumard arrière
- 47 - Nable de remplissage eau
- 48 - Nable d'accès au carré de barre
- 49 - Nable de remplissage gas-oil
- 50 - Echelle de bain
- 51 - Balcon arrière
- 52 - Cadène de pataras

MISE A LA MASSE DU GREEMENT

Le greement est mis à la masse par une tresse métallique reliant la cadène de pataras à la mèche de safran.

De là, la tresse est reliée au moteur et du moteur au boulon arrière de fixation du lest.

MISE A LA MASSE DU CIRCUIT CARBURANT

Une tresse métallique joint l'évent de mise à l'air libre et le nable de remplissage.

De là, la tresse va au réservoir à gasoil.

La mise à la masse du réservoir se fait sur le moteur, par les tuyauteries d'alimentation et de retour de gasoil.

CODIFICATION INSTALLATION ELECTRIQUE

DESIGNATION	CODE	SECTION	COULEUR
----- CABLES A BATTERIES -----			
Batterie moteur - coupleur position 1	1	50 mm ²	Noir
Batteries services - coupe-batterie service	2	50 mm ²	Noir
Negatifs batteries - coupe-batterie negatif	3	50 mm ²	Noir
Connection negatifs batteries 1 et 4	4	50 mm ²	Noir
Coupleur position 0 - demarreur	5	50 mm ²	Noir
Coupe-batterie negatif - demarreur	6	50 mm ²	Noir
Connection positifs batteries 2 et 3	7	50 mm ²	Noir
Connection positifs batteries 1 et 2	8	50 mm ²	Noir
Connection negatifs batteries 1 et 2	9	50 mm ²	Noir
Connection negatifs batteries 2 et 3	10	50 mm ²	Noir
Coupe-batterie service - coupleur position 0	11	50 mm ²	Noir
----- FAISCEAU PONT -----			
Spot babord cabine avant	7	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Lecteur cabine avant babord (charter)	8	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Lecteur cabine avant babord (charter)	9	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Spot tribord cabine avant	10	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Spot bureau cabine avant (proprietaire)	11	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier cabine avant (proprietaire)	12	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier cabine avant (charter)	13	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier toilettes avant	14	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Néon carré tribord arriere	15	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Néon carré tribord avant	16	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Néon sous passe-avant cuisine	17	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Néon carré babord arriere	19	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Néon carré babord avant	20	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier couloir cabines avants (charter)	21	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Lecteur table à carte	22	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Spot carré babord avant	23	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Spot carré babord arriere	24	2.5 mm ²	Bleu - Blanc
Télévision - ordinateur (option)	25	2.5 mm ²	Bleu - Rouge
Radio-cassette stéréo (luxe)	26	2*0.75 mm ²	HP - Gris
Plafonnier toilettes arriere	27	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier cabine arriere babord	29	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier lavabo cabine arriere babord	30	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier lavabo cabine arriere tribord	31	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Plafonnier cabine arriere tribord	32	1.5 mm ²	Bleu - Blanc
Feu de mouillage	36	2.5 mm ²	Rouge
Feu de hune	37	2.5 mm ²	Rouge
Projecteur de pont	38	4 mm ²	Bleu - Rouge
Feu de navigation avant	40	2.5 mm ²	Bleu - Rouge
Cadran de jauge à eau cabine arriere	41	1,5 mm ²	Rouge
Cadran de jauge à eau cabine arriere	42	1,5 mm ²	Bleu
Cadran de jauge à eau cabine arriere	43	1,5 mm ²	Blanc
Cadran de jauge à eau cabine avant	44	1,5 mm ²	Rouge

DESIGNATION	CODE	SECTION	COULEUR
Cadran de jauge à eau cabine avant	45	1,5 mm2	Bleu
Cadran de jauge à eau cabine avant	46	1,5 mm2	Blanc
Alimentation cadran de jauge à eau	47	1,5 mm2	Rouge
Cable antenne radio-cassette	48	/	Noir
Enceinte carré arrière	49,1	2*0,75 mm2	HP - Gris
Enceinte carré avant	49,2	2*0,75 mm2	HP - Gris
Interrupteur néon passe-avant cuisine	50	4 mm2	Blanc
Interrupteur néons carré tribord	51	4 mm2	Blanc
Interrupteur néons carré babord	52	4 mm2	Blanc
Commun interrupteurs carré	53	4 mm2	Blanc
Prise 12 volts table à carte	54	2,5 mm2	Bleu - Rouge
----- FAISCEAU CALE -----			
Eclairage compas barre à roue	33	1.5 mm2	Bleu - Rouge
Ventilateur de cale	34	4 mm2	Bleu - Mauve
Instrument	35	1.5 mm2	Bleu - Rouge
Feu de navigation arrière	39	2.5 mm2	Bleu - Rouge
Prise 12 volts toilettes arrière	55	2,5 mm2	Bleu - Rouge
Prise 12 volts toilettes avant	56	2,5 mm2	Bleu - Rouge
Interrupteur pompe de douche arrière	57	6 mm2	Mauve
Positif pompe douche toilettes arrière	58	6 mm2	Mauve
Négatif pompe douche toilettes arrière	59	6 mm2	Bleu
Interrupteur pompe de douche avant	60	6 mm2	Mauve
Positif pompe douche toilettes avant	61	6 mm2	Mauve
Négatif pompe douche toilettes avant	62	6 mm2	Bleu
Positif bornier table à carte	63	6 mm2	Mauve
Positif contact relais pompe de cale	63,1	2,5 mm2	Rouge
Positif déclencheur automatique	63,2	1,5 mm2	Rouge
Positif du relais par le déclencheur	64	1,5 mm2	Rouge
Négatif bornier table à carte	65	6 mm2	Bleu
Pompe de cale	66	6 mm2	Bleu - Mauve
Alimentation pompe de cale par le tableau	66,1	6 mm2	Mauve
Alimentation pompe de cale par le déclencheur	66,2	2,5 mm2	Rouge
Négatif relais pompe de cale	67	2,5 mm2	Bleu
Pompe groupe d'eau	68	6 mm2	Bleu - Mauve
Groupe réfrigérateur	69,1	6 mm2	Bleu - Mauve
Groupe réfrigérateur attelé au moteur (option)	69,2	6 mm2	Mauve - Mauve
Thermostat groupe réfrigérateur	70	2*1,5 mm2	Gris
Groupe congélateur (option)	71	6 mm2	Bleu - Mauve
Thermostat groupe congélateur (option)	72	2*1,5 mm2	Gris
Spot cabine arrière tribord	73	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Spot cabine arrière babord	74	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Jauge à eau cabine arrière tribord	75	1,5 mm2	Rouge
Jauge à eau cabine arrière tribord	76	1,5 mm2	Bleu
Jauge à eau cabine arrière tribord	77	1,5 mm2	Blanc
Jauge à eau cabine avant	78	1,5 mm2	Rouge
Jauge à eau cabine avant	79	1,5 mm2	Bleu
Jauge à eau cabine avant	80	1,5 mm2	Blanc

DESIGNATION	CODE	SECTION	COULEUR
Jauge à gazole cabine arrière babord	81	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Voyant groupe attelé au moteur (option)	82	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Voyant alternateur d'arbre (luxé)	83	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Contact groupe attelé au moteur (option)	84	6 mm2	Mauve - Mauve
Positif tableau électrique	85	20 mm2	Noir
Négatif tableau électrique	86	20 mm2	Noir
Voltmètre batteries de services	87	2,5 mm2	Rouge
Voltmètre batterie moteur	88	2,5 mm2	Rouge
Positif aternateur moteur	89	20 mm2	Noir
Négatif alternateur d'arbre (luxé)	90	10 mm2	Noir
Positif alternateur d'arbre (luxé)	91	10 mm2	Noir
Négatif chargeur de batteries (luxé)	92	10 mm2	Noir
Positif chargeur de batteries (luxé)	93	10 mm2	Noir
Tension de référence du chargeur (luxé)	94	2,5 mm2	Rouge
Sortie S1 du répartiteur de charge	95	20 mm2	Noir
Sortie S2 du répartiteur de charge	96	20 mm2	Noir
----- GUINDEAU ELECTRIQUE -----			
Commande à distance guindeau électrique	97	3*0,75 mm2	Gris
Négatif contacteur guindeau électrique	98	50 mm2	Noir
Entrée disjoncteur guindeau électrique	98,1	50 mm2	Noir
Sortie disjoncteur guindeau électrique	98,2	50 mm2	Noir
Positif moteur guindeau électrique	99,1	50 mm2	Noir
Négatif moteur guindeau électrique	99,2	50 mm2	Noir
----- FAISCEAU TABLEAU 1 -----			
Feux de navigation	33	4 mm2	Rouge
Feu de mouillage	36	2,5 mm2	Rouge
Feu de hune	37	2,5 mm2	Rouge
Projecteur de pont	38	4 mm2	Rouge
Eclairage carré	23	4 mm2	Blanc
Eclairage cabine avant	10	4 mm2	Blanc
Eclairage cabine arrière	29	4 mm2	Blanc
Eclairage toilette	27	2,5 mm2	Blanc
----- FAISCEAU TABLEAU 2 -----			
Eclairage cuisine - table à carte	22	2,5 mm2	Blanc
Réfrigérateur	69	6 mm2	Mauve
Congélateur	71	6 mm2	Mauve
Groupe d'eau	68	6 mm2	Mauve
Pompe d'évacuation douches	60	6 mm2	Mauve
Pompe de cale puisard	66	6 mm2	Mauve
Divers	54	4 mm2	Rouge
Divers	155	4 mm2	Rouge

HIVERNAGE

Pour un arrêt prolongé, ou pour un hivernage, des soins tout particuliers doivent être apportés à l'ensemble du bateau. Il ne faut rien laisser au hasard afin de ne pas avoir de mauvaises surprises au moment de la réutilisation du bateau. Un contrôle soigné doit être fait.

Précautions à prendre :

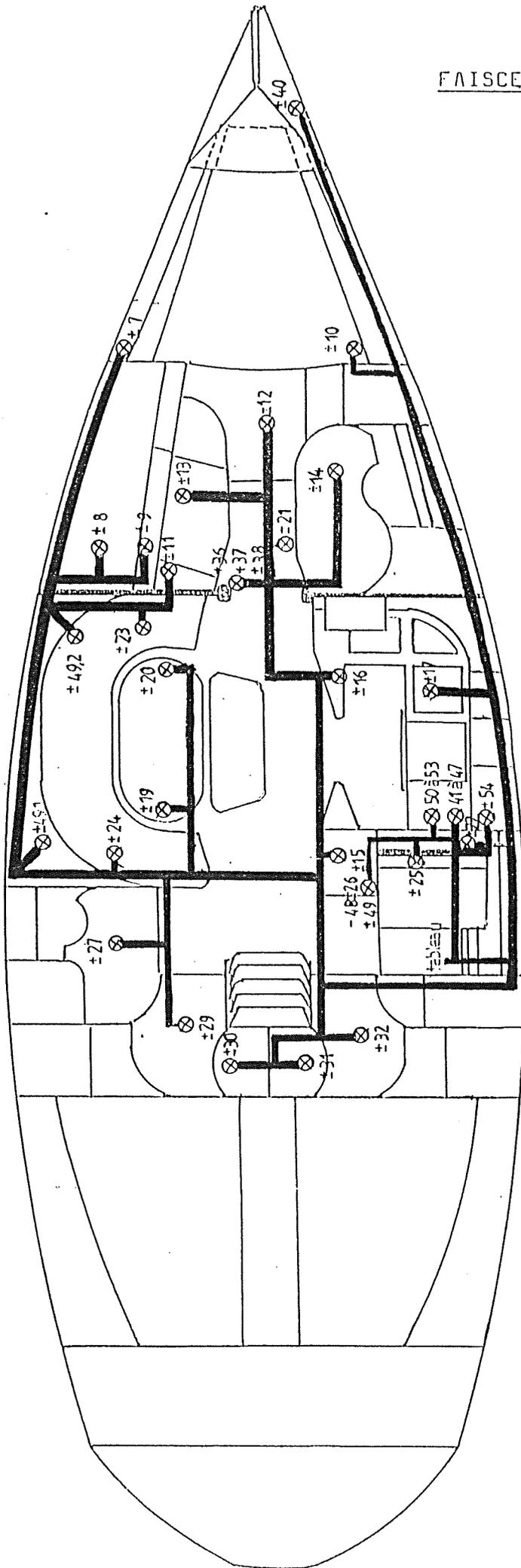
- Un rinçage complet à l'eau douce.
- Les parties mécaniques doivent être huilées et graissées.
- Les voiles doivent être rincées, nettoyées, séchées et mises à l'abri dans un endroit sec.
- Le fond de cale doit être lavé et séché.
- Eviter toute humidité à l'intérieur du bateau. Si le bateau reste à flot, ne pas oublier de fermer toutes les vannes et de protéger toutes les parties pouvant subir des frottements.
- Veuillez ne rien laisser de périssable à l'intérieur du bateau. Nous vous conseillons de retirer tous les coussins et de les mettre dans un endroit sec et aéré. D'autre part, veuillez laisser les coffres intérieurs ouverts afin de permettre une bonne aération.
- Une anode en zinc est fixée en bout d'arbre d'hélice. Nous recommandons à chaque carénage ou sortie d'eau de vérifier son état et éventuellement la remplacer.

Précautions contre le gel :

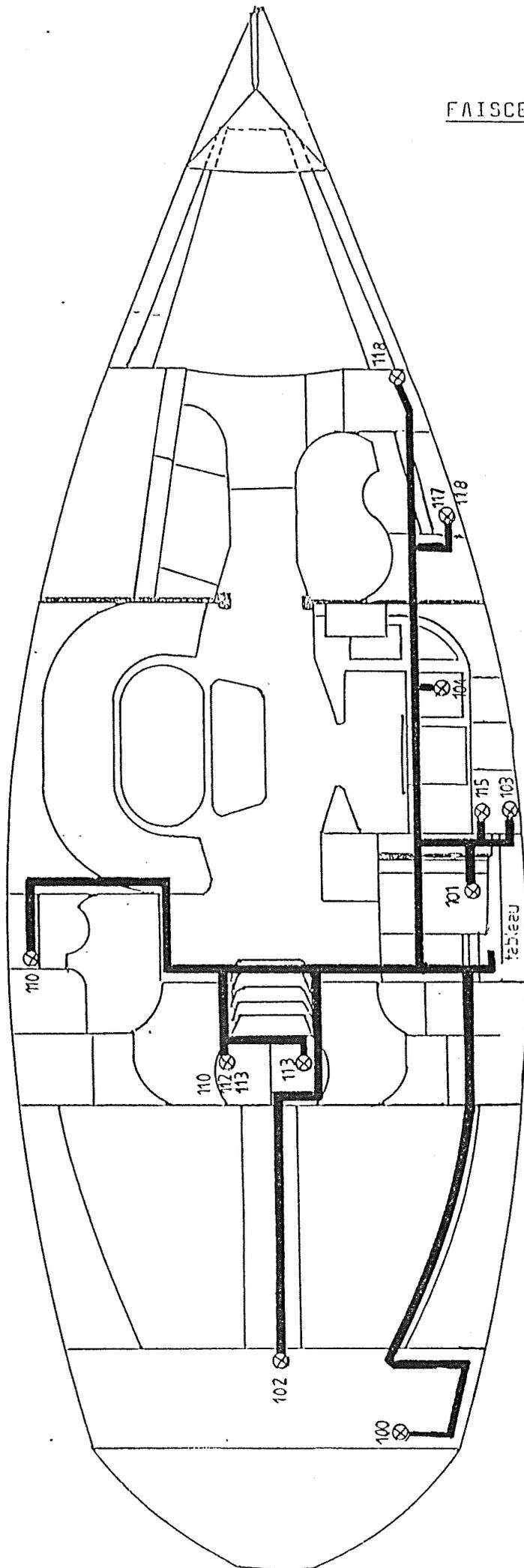
- Purger les circuits d'eau.
- Refermer les vannes (si le bateau hiverne à terre, ouvrir toutes les vannes).
- Obturer la sortie d'échappement.
- Mettre de l'antigel dans les canalisations pour les bateaux hivernant à flot dans des pays à très basse température.

DESIGNATION	CODE	SECTION	COULEUR
FAISCEAU TABLEAU 3			
Sondeur - loch	1	2,5 mm2	Rouge
Girouette - anémomètre	2	2,5 mm2	Rouge
VHF - radio	3	2,5 mm2	Rouge
Alimentation HI-FI	25	2,5 mm2	Rouge
Pilote automatique	4	2,5 mm2	Rouge
Aide à la navigation	5	2,5 mm2	Rouge
Radar	6	2,5 mm2	Rouge
FAISCEAU TABLEAU 4			
Positif tableau électrique	85	16 mm2	Noir
Négatif tableau électrique	86	2,5 mm2	Bleu
Voltmètre batteries services	87	2,5 mm2	Rouge
Voltmètre batterie moteur	88	2,5 mm2	Rouge
Entrée disjoncteur guindeau	98,1	20 mm2	Noir
Sortie disjoncteur guindeau	98,2	20 mm2	Noir
FAISCEAU 220 VOLTS			
Alimentation quai	100	3*4 mm2	Gris
Chargeur de batteries (luxe)	101	3*2,5 mm2	Gris
Chauffe-eau électrique	102	3*2,5 mm2	Gris
Micro-onde	103	3*2,5 mm2	Gris
Alimentation lave-vaisselle - broyeur (luxe)	104	3*2,5 mm2	Gris
Interrupteur lave-vaisselle (luxe)	105	2,5 mm2	Rouge
Interrupteur broyeur (luxe)	106	2,5 mm2	Rouge
Lave-vaisselle (luxe)	107	2,5 mm2	Rouge
Broyeur (luxe)	108	2,5 mm2	Rouge
Minuterie lave-vaisselle (luxe)	109	2,5 mm2	Rouge
Prise toilettes arrière	110	3*2,5 mm2	Gris
Boîte de dérivation cabines arrières	111	3*2,5 mm2	Gris
Prise cabine arrière babord	112	3*2,5 mm2	Gris
Prise cabine arrière tribord	113	3*2,5 mm2	Gris
Boîte dérivation cabines avant	114	3*2,5 mm2	Gris
Prise cuisine	115	3*2,5 mm2	Gris
Prise toilettes avant	116	3*2,5 mm2	Gris
Prise toilettes avant	117	3*2,5 mm2	Gris
Prise cabine avant	118	3*2,5 mm2	Gris

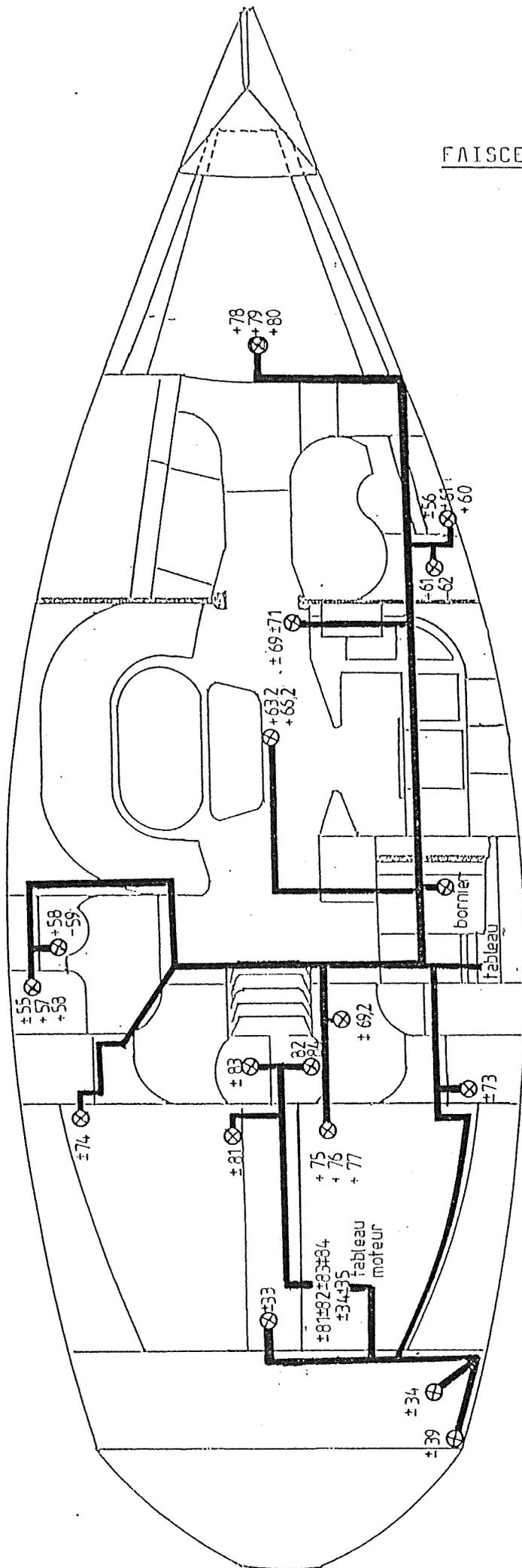
FAISCEAU PONT 12 VOLTS



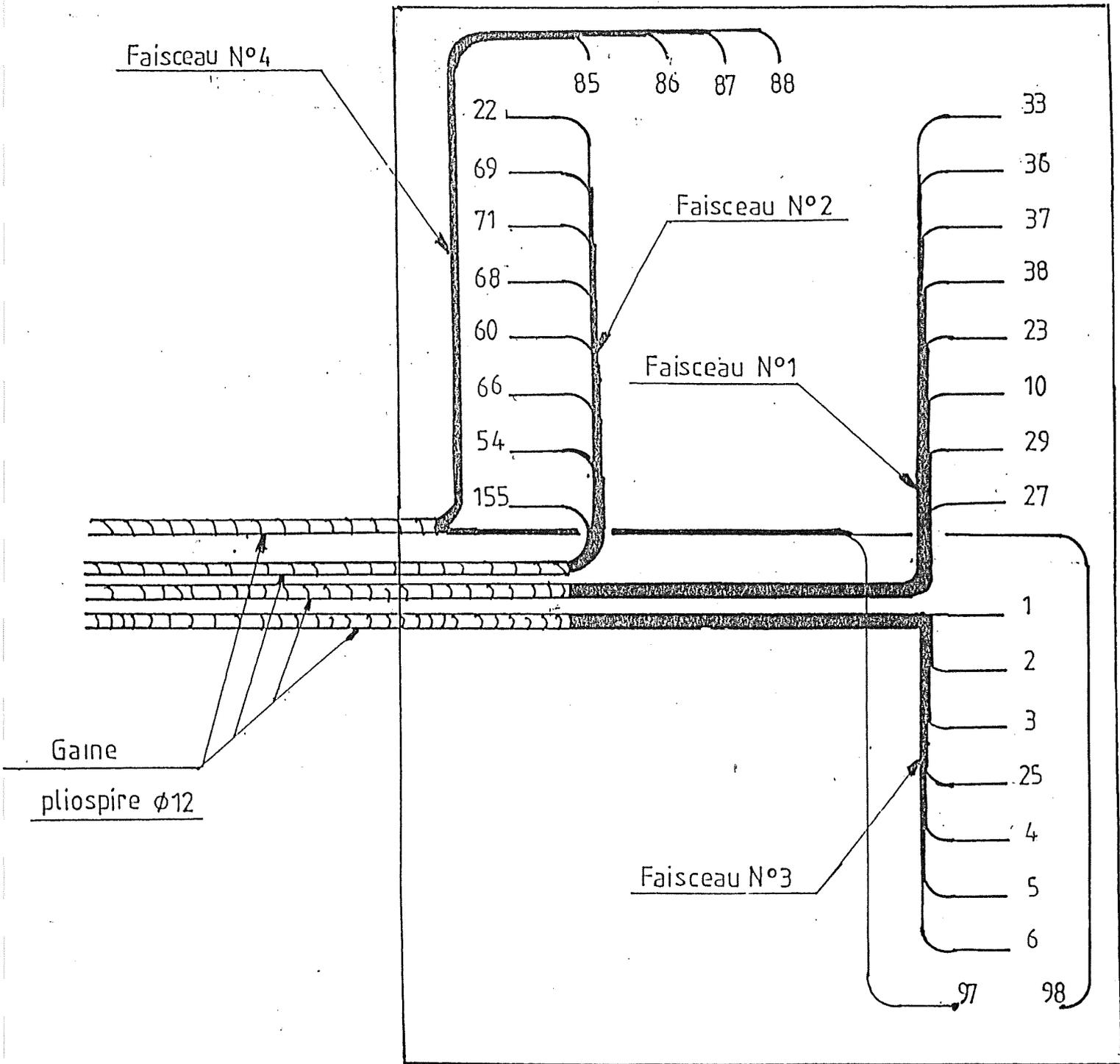
FAISCEAU 220 VOLTS



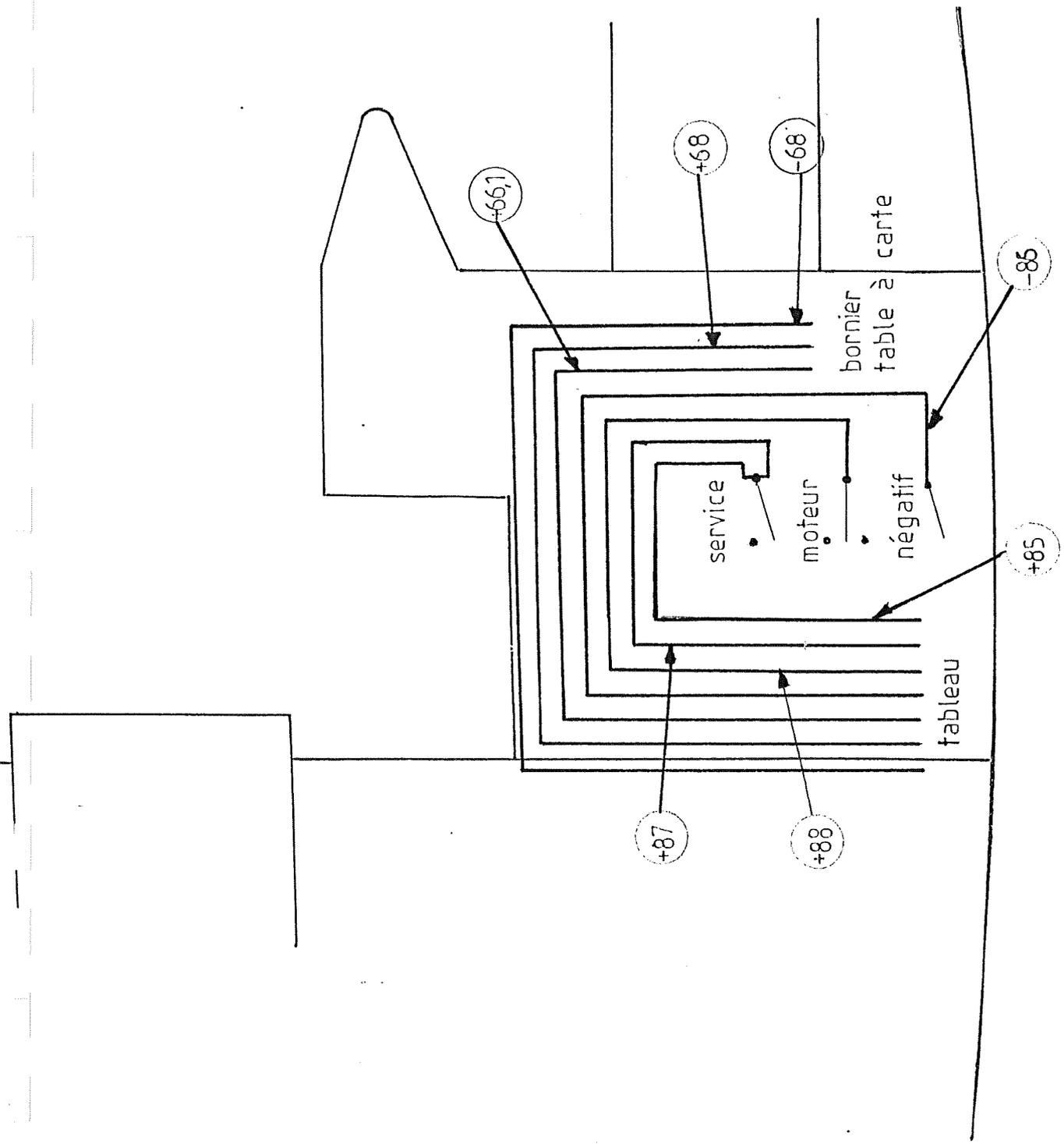
FAISCEAU CABLE 12 VOLTS



FAISCEAU TABLEAU 12 VOLTS

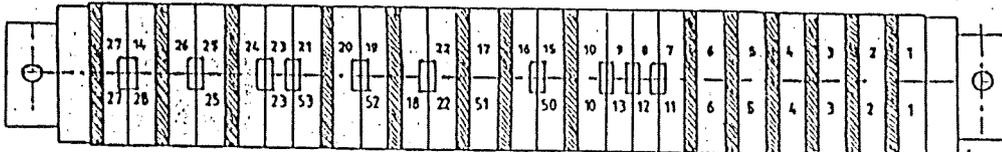


FAISCEAU 12 VOLTS TABLE A CARTE

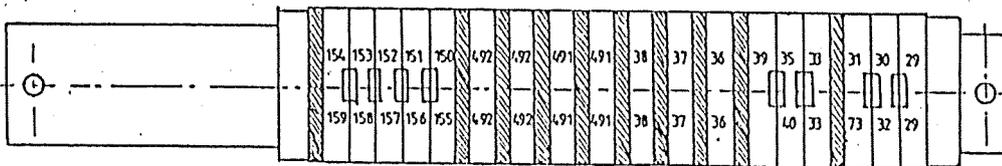


PLAQUE BORNIER

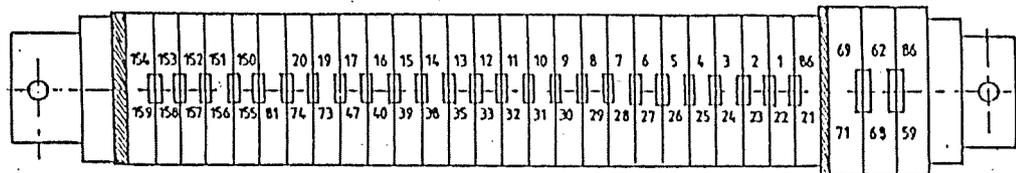
BORNIER PONT N° 1



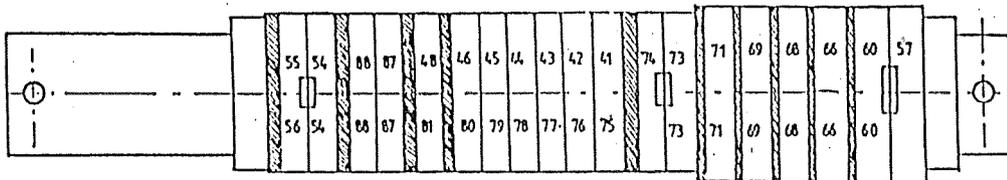
BORNIER PONT N° 2



BORNIER MASSE

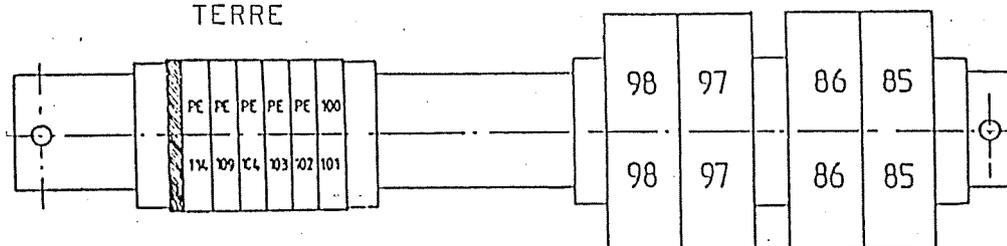


BORNIER CALE

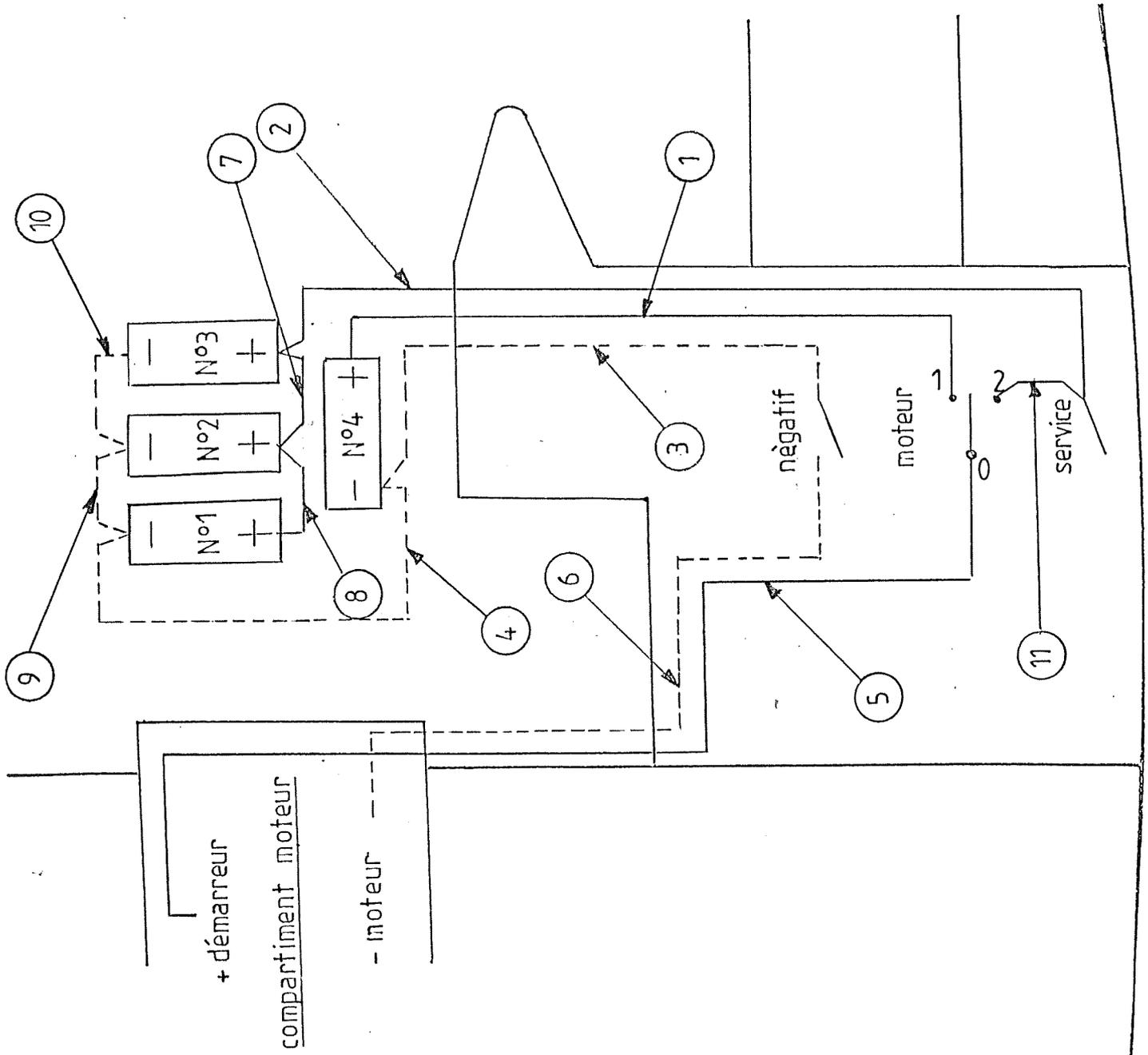


TERRE

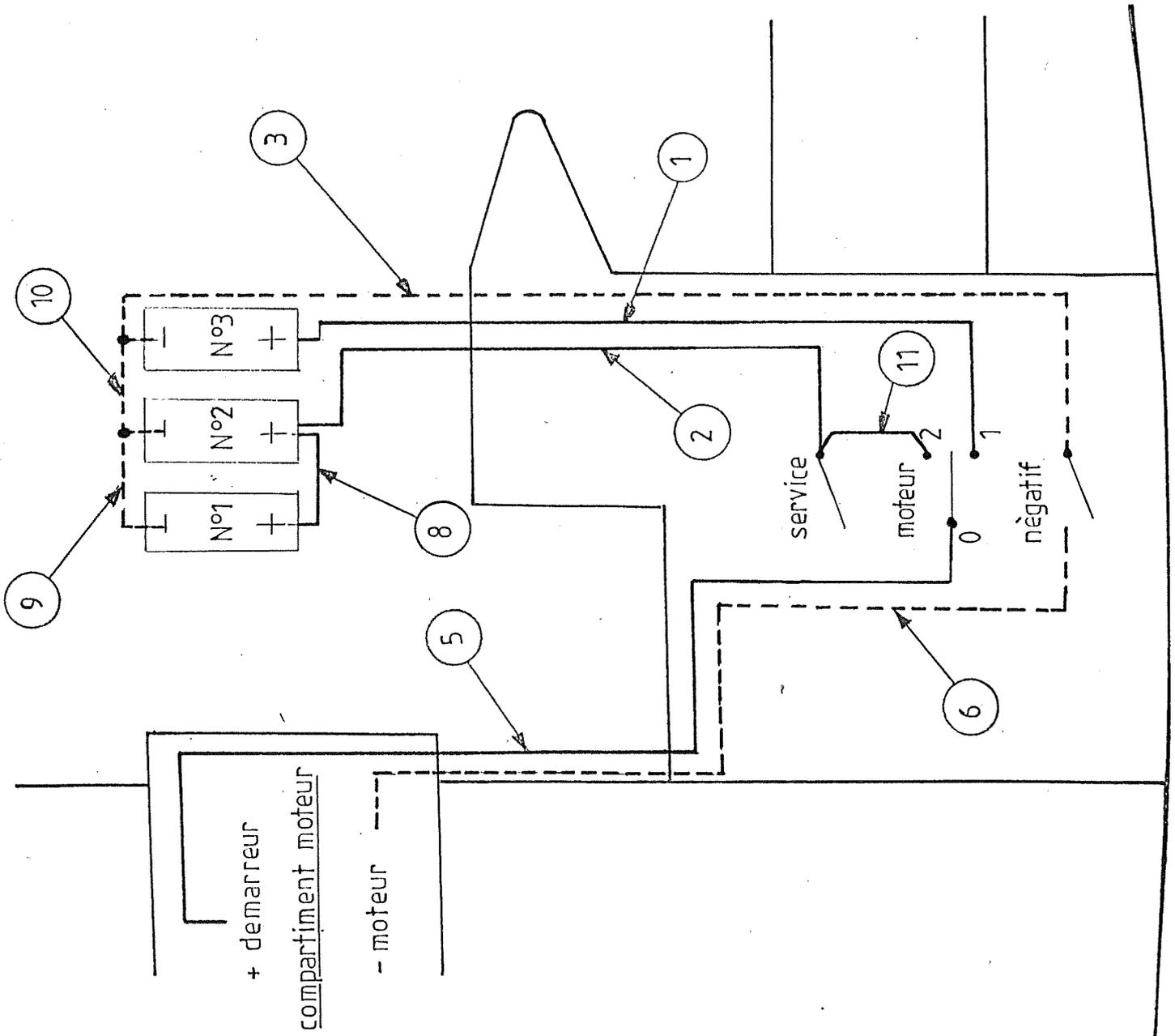
GUINDEAU ALIMENTATION



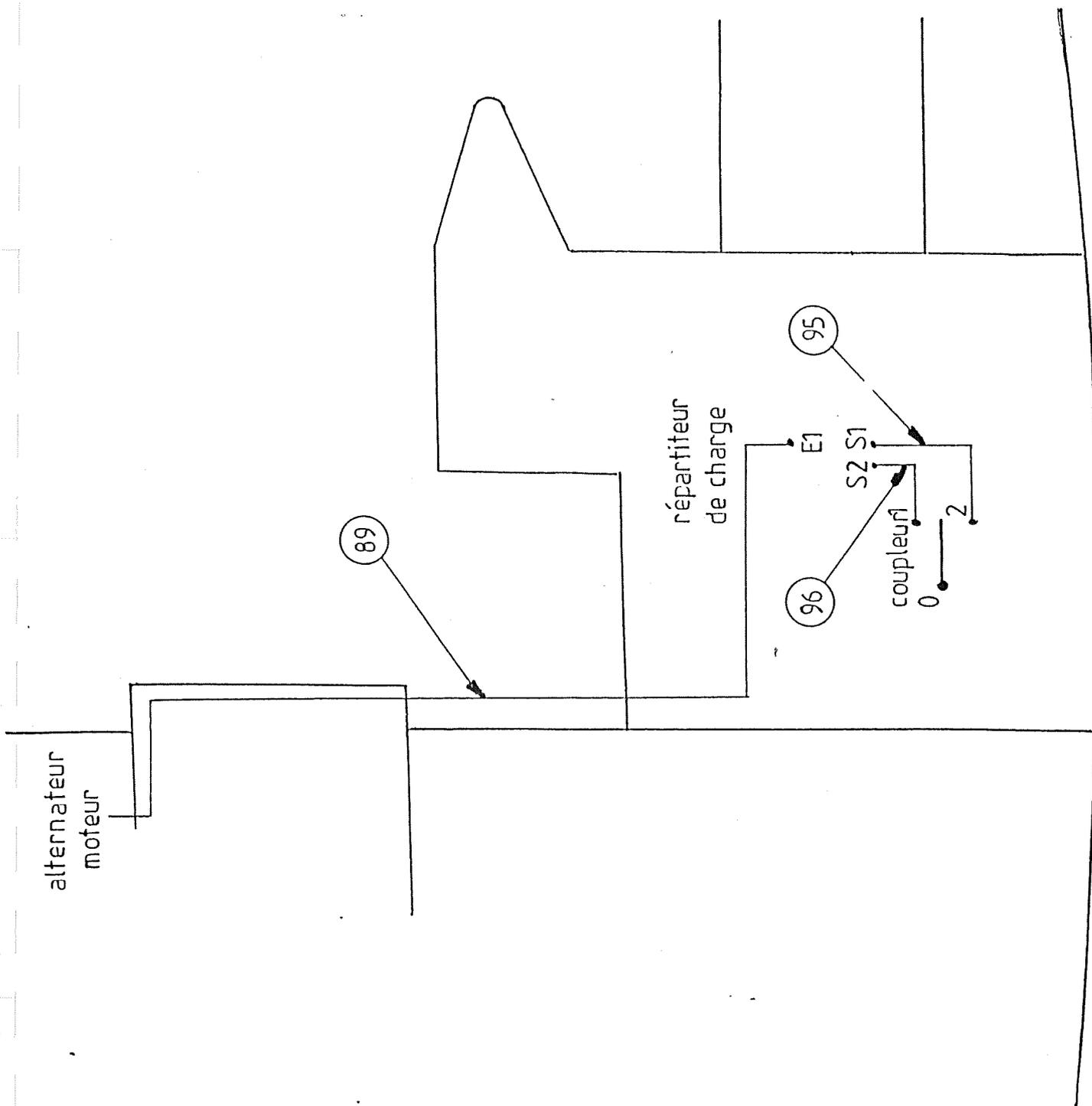
CIRCUIT BATTERIES VERSION LUXE



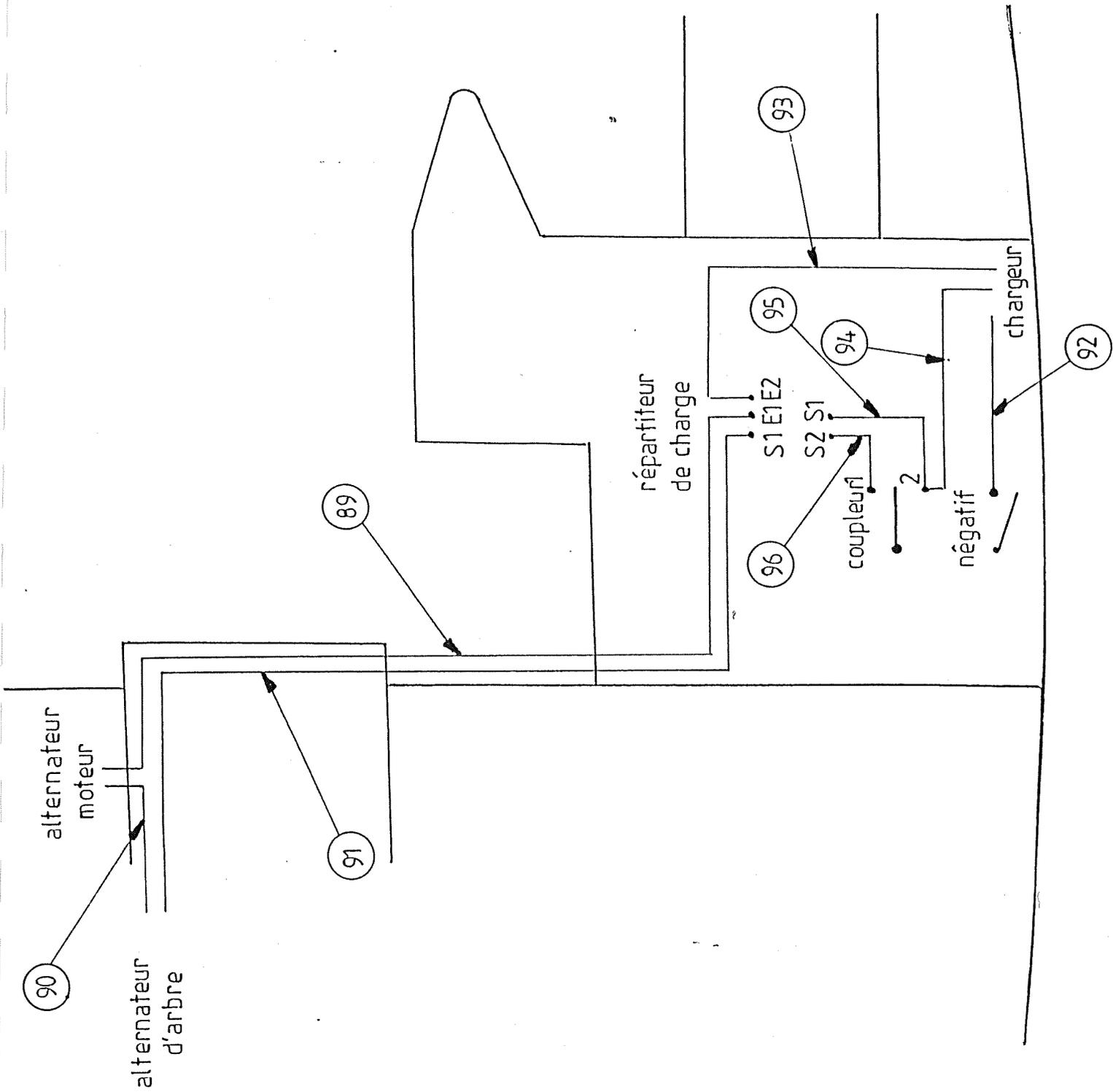
CIRCUIT BATTERIES VERSION CLUB



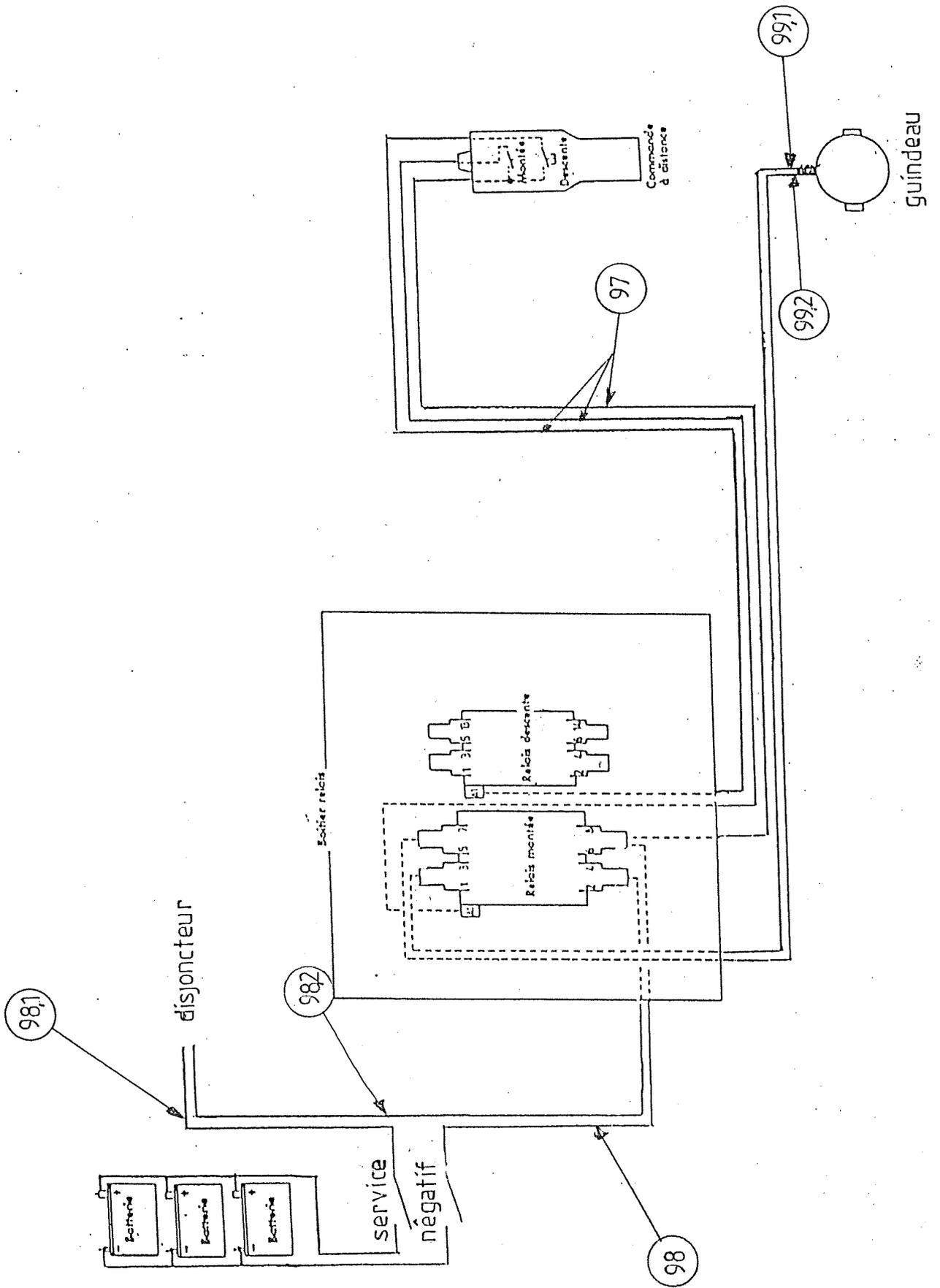
CIRCUIT CHARGE VERSION CLUB



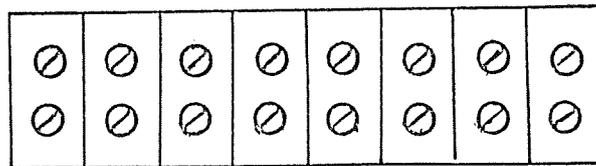
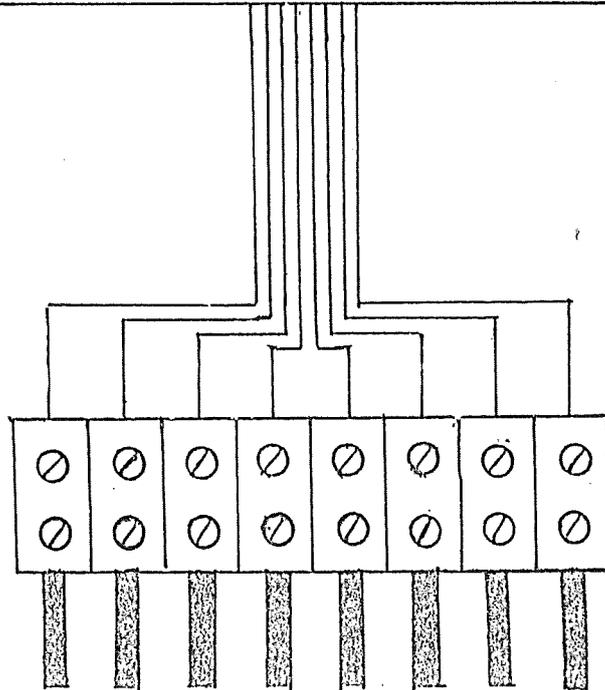
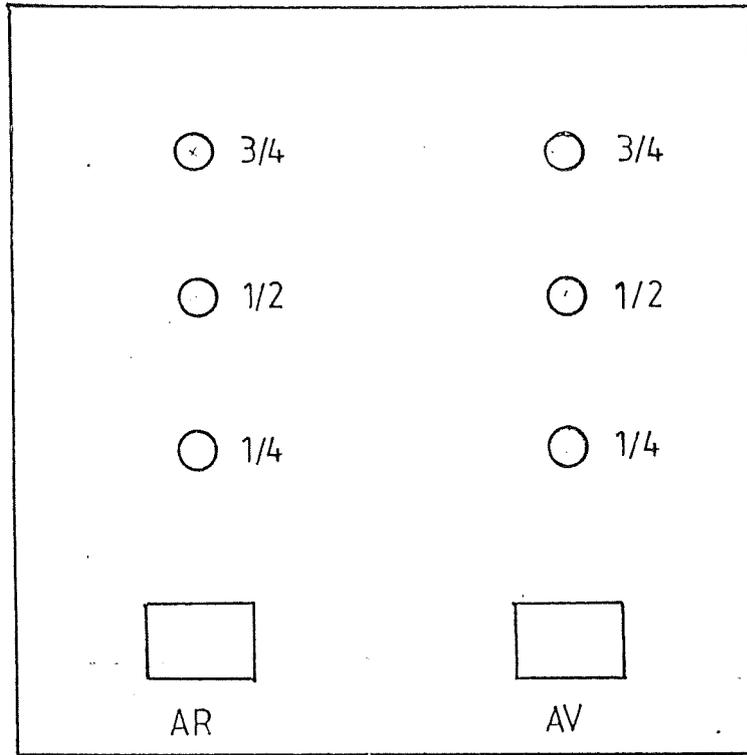
CIRCUIT CHARGE VERSION LUXE



GUINDEAU ELECTRIQUE

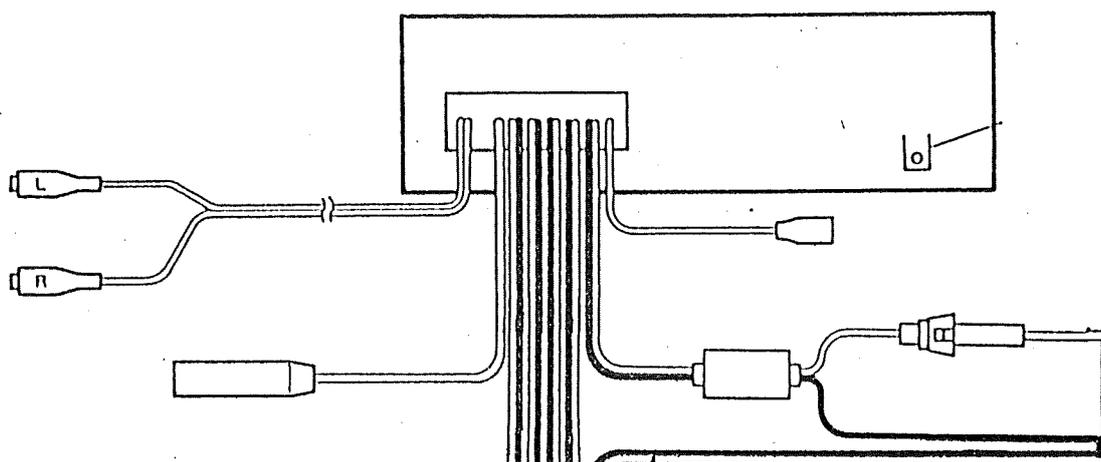


CADRAN JAUGE A EAU

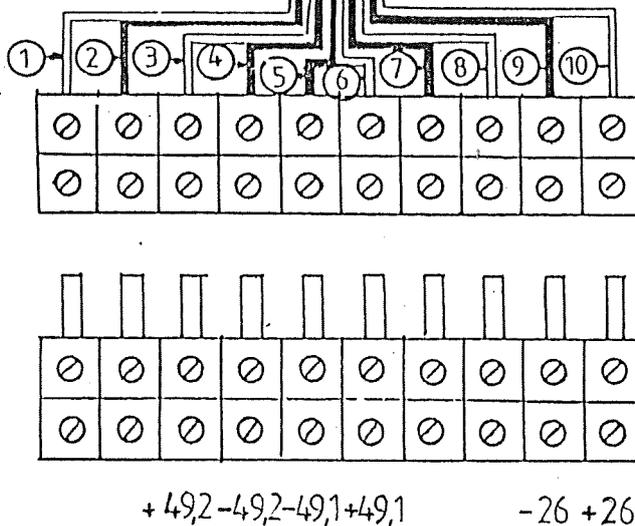


41 42 43 47 47 44 45 46

OPTION AUTO-RADIO



- 1 : Bleu
- 2 : Noir
- 3 : Marron HP côté bab. avant +
- 4 : Noir HP côté bab. avant -
- 5 : Noir HP côté bab. arrière -
- 6 : Gris HP côté bab. arrière +
- 7 : Noir
- 8 : Blanc
- 9 : Noir masse négative -
- 10 : Rouge alimentation +



+49,2 -49,2 -49,1 +49,1 -26 +26

Tableau d'entretien périodique

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

POINTS A VERIFIER	APRES LES 1er 8 JOURS	6 MOIS	UN AN	HIVER- NAGE	OBSERVATIONS
Antifouling		N	NP	NP	
Sortie de coque		NE	NE	NE	
Safran		C	C	CN	
Etambot		CE	CE	CEN	Vérifier le jeu
Anode		CN	CN	CN	Contrôler à chaque occasion
Hélice		CN	CN	CN	
Moteur	C	C	C	CV	Voir livret entre- tien moteur
Vannes	CE	CE	CE	CEN	
Pot d'échappement	CER	C	C	V	
Filtre à gas-oil			C	CV	A changer suivant les instructions constructeur
Filtre à air				C	A changer suivant les instructions constructeur
Presse-étoupe	ER	ER	ER	ER	
Serrage bâti mo- teur	CR		C	CR	
Charge batterie	C	C	C	C	La recharger à l'hivernage
Feux	CE	CE	CE	CE	
Electricité		C	C		
Pompes	CE			NV	
Réservoir d'eau	E			NV	
Tuyauterie	E			NV	
Accastillage pont		NG	NG	NG	
Greement dormant	R	R	R	CG	
Greement courant	C	C	C	CN	
Voiles	C	C	C	CN	

C : Contrôler l'état
G : Graisser
P : Peindre
V : Vidanger

E : Vérifier l'étanchéité
N : Nettoyer
R : Vérifier le serrage